UNIVERSITY OF
ILLINOIS LIBRARY
AT URBANA-CHAMPAIGN
STACKS

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign

https://archive.org/details/lesreinesdefranc00unse

# LES REINES DE FRANCE

929.74
R275

Nos grands historiens se montrent en général fort avares de renseignements sur les Reines, et semblent tenir peu de compte de cette puissance parfois évidente, parfois secrète, mais toujours réelle, qu'exerce sur la politique d'un époux la femme dont la vie mêlée avec la sienne dans l'ombre de la *maison* royale, doit nécessairement, par les confidences intimes, les conseils affectueux, l'exemple incessant, raffermir ou modifier le caractère de l'homme et par suite la volonté du souverain. Nous n'avons pas sans doute l'intention de soutenir ce paradoxe, que c'est par l'histoire des Reines qu'il faudrait faire celle des Rois, mais on peut réclamer avec jus-

tice la part légitime qui dans la conduite des affaires et les desseins du monarque, revient sans aucun doute à sa compagne.

S'il est vrai, comme l'avait avancé Tacite[1], et comme l'a fort éloquemment, après lui, développé M. de Lamartine, qu'un grand homme soit presque toujours *le fils de sa mère*[2], n'est-il pas juste de faire remonter jusqu'à celle que la nature et la politique ont chargée de leur enfance, les vertus, les vices et les actions des enfants royaux, qui n'ont pas dû dépouiller sur le trône les impressions du premier âge?

Ce n'est pas à dire que les auteurs graves aient fermé les yeux sur des faits de ce genre, quand ils apparaissaient d'une manière éclatante, et pas un ne pourrait être accusé d'avoir omis le rôle de Brunehilde ou de sa féroce rivale. Aucun n'a séparé saint Louis de sa mère, ni les malheurs de Charles VI des crimes d'Isabelle de Bavière. Le récit exact des événements appelle par force les noms d'Anne de Beaujeu, de Catherine,

[1] *De causis corruptæ eloquentiæ dialogus, c.* XXVIII.

[2] Lamartine, *confidences* I^re^ partie.

de Marie de Médicis, d'Anne d'Autriche ; mais il ne suffit pas, à notre avis, d'étudier les Reines qui furent Rois, si l'on nous permet cette expression, ni de raconter à leur date, celles que l'ordre des faits a placées au premier rang ; c'est surtout de celles qui n'ont agi que par influence cachée qu'il serait utile et curieux de s'occuper, et peut-être trouverait-on ici matière aux recherches intéressantes d'un historien de second ordre.

Ni le talent ni le loisir ne nous sont en partage pour essayer une semblable tâche ; nous avons été tenté seulement de l'indiquer en esquissant la vie de celles de nos Reines qui nous ont été données par l'Espagne, et dont l'heureuse action sur les destinées de notre pays nous fit concevoir la première idée de ce travail.

Une affection de naissance pour cette terre héroïque et tout ce qui nous est venu d'elle ; la reconnaissance du littérateur pour le sang généreux infusé dans nos veines, et qui semble nous avoir rendu la vie en inspirant *le Cid* au grand Corneille, tels sont les motifs qui sont venus s'ajouter pour déterminer notre choix. Le hasard sembla

conspirer avec nous dans ce dessein et l'étude attentive de la biographie des *Reines Espagnoles* nous révéla ce grand fait historique dont un plus habile fera ressortir l'importance; c'est que de toutes les femmes de nos rois, celles qui ont le plus contribué à fonder l'unité du pouvoir, nécessaire alors à la prospérité de la nation française, leur sont venues de l'Espagne. Elles ont eu plus que toutes les autres le sentiment de l'unité nationale; plus que toutes les autres, elles ont, par une dignité propre sans doute à la race dont elles étaient issues, élevé la monarchie française à cette hauteur où nous la voyons arrivée sous le grand règne de Louis XIV.

Nous espérons que cette vérité paraîtra sensible après la lecture du livre, où les faits parlent plus haut que les réflexions personnelles. Brunehilde, nourrie à l'éclat des derniers rayons de la civilisation romaine, veut en éclairer la Gaule à demi sauvage; elle cherche à discipliner ces leudes ivres d'indépendance, à courber leur tête sous le niveau de l'unité impériale, et si la barbarie triomphe, si la Reine elle-même tombe

victime de ses efforts, son œuvre ne périt pas avec elle, et l'idée de l'organisation administrative, qui lui survit, sera plus tard reprise et fécondée par les successeurs auxquels elle a tracé la route. Blanche de Castille, en montant sur le trône de France, inspire aux autres ce sentiment dont elle-même est pénétrée, que la France doit être la première nation de l'Europe, et que les autres peuples doivent en quelque sorte graviter autour d'elle. C'est un héritage que Louis XIV[1] et Napoléon n'ont point failli à recueillir. Malgré sa fervente et sincère piété, l'Espagnole devenue femme de Louis VIII et mère de Louis IX, n'hésite pas à revendiquer les droits temporels de la couronne contre les immunités abusives du clergé, contre les prétentions du pape lui-même. Par la fermeté de sa politique, non moins que par la noblesse de sa conduite privée, elle habitue les seigneurs à se considérer comme les

[1] .... la couronne de France est autant au-dessus des autres couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières. Bossuet, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

sujets du Roi, dont ils se croyaient jusque-là les égaux.

C'est ce principe d'autorité royale et d'unité de la monarchie que défend avec intrépidité devant les comtes et barons français, aussi bien qu'en présence des étrangers, l'épouse de Philippe le Bel. Non moins ferme se montre la Reine Anne, durant sa longue et pénible régence. Au milieu des troubles et des dangers de la Fronde, un souci la préoccupe, c'est de conserver intacte l'autorité du roi son fils. Pour le maintien de ce pouvoir, elle brave toutes les attaques et les résistances du parlement, non plus que les émeutes populaires ne peuvent la détourner du but qu'elle atteindra courageusement, même au péril de sa vie.

Telle fut la part, telle fut la gloire des *Reines Espagnoles* en France. Si nous voulons ajouter que toutes, même celles dont le rôle fut moins important, ont relevé par leurs vertus la splendeur du diadème que nos rois posèrent sur leur tête, et que parmi les douze dont nous présentons la vie, il en est six dont l'alliance mit un

erme à des guerres sanglantes, ne croira-t-on pas devoir accorder une large place dans l'histoire nationale à ces princesses, dont l'entrée au milieu de nous fut saluée par les acclamations et la reconnaissance du peuple?

Sans avoir la prétention de transformer en ouvrage politique un recueil de biographies, l'auteur ne peut se défendre de signaler comme un présage de glorieux avenir, que la France doit au sang espagnol deux de ses plus grands monarques : Saint Louis et Louis XIV.

# BRUNEHILDE.

# BRUNEHILDE,

MARIÉE EN 566 A SIGHEBERT.

Sighebert, un des quatre fils de Chlother Ier, se distingue au milieu de ces rois Francs de la première race, perdus de débauche et souillés de sang, par des qualités nobles, brillantes et presque déjà chevaleresques. Il était brave, éloquent, habile, et, par son intelligence de la civilisation impériale, s'était attaché les Gallo-Romains, non moins que les Francs. « Seul, « dit un poëte contemporain, il aime tous ses « sujets comme il est aimé de tous. » « Voyant « que ses frères s'alliaient à des épouses in- « dignes d'eux, et prenaient en mariage jus-

« qu'à leurs servantes, » il voulut rompre avec ces habitudes rapportées des forêts de la Germanie [1] et que réprouvait la délicatesse de ses sentiments, épurés par l'influence du christianisme. Désirant n'avoir qu'une seule femme et la choisir digne de lui, il jeta les yeux sur Brunehilde, seconde fille d'Athanaghild, roi des Wisigoths, et dont on vantait jusque dans la Gaule, l'esprit et la beauté. Sa mère, Galeswinthe, l'avait élevée avec une extrême tendresse et des soins intelligents : « Aussi était-elle élégante dans ses manières, « belle de visage, pleine de décence et de di- « gnité dans sa conduite, de bon conseil et « d'agréable conversation. » (Grég. de Tours.) Sighebert ne pouvait souhaiter une épouse mieux assortie. « Elle surpassait autant toutes « les autres femmes par le génie et les vertus », que son époux était au-dessus des autres rois barbares.

Ce fut en 566, qu'elle traversa les gorges des

[1] Chez les Germains, avoir plusieurs femmes est à la fois un privilége et une marque de noblesse. (Tacite, *Germ.*, xviii.)

Pyrénées, pour se rendre auprès du roi d'Austrasie, qui la reçut dans Metz, sa capitale « avec « une joie et une allégresse infinies. » Les fêtes du mariage offrirent ce caractère singulier que les représentants de la civilisation vaincue et de la barbarie victorieuse, assis aux mêmes tables et buvant aux mêmes coupes, furent admis à contempler et à chanter ensemble cette jeune et belle reine, « dont les yeux « étaient plus brillants que le soleil, et dont « le teint, mêlé de lys et de roses, offrait l'é- « clat des pierres précieuses. Les pierres « précieuses elles-mêmes étaient effacées par « ce nouveau diamant qu'avait produit l'Es- « pagne. » (Fortunat.) Était-ce là cette reine dont les historiens devaient plus tard associer le nom à celui de Frédégonde? Comment cette « perle » de modestie, de beauté, d'élégance, a-t-elle pu se prêter au parallèle avec les perfidies et les cruautés de la concubine de Hilpérik? Sans discuter ici la partialité des chroniqueurs; en admettant que si quelques-uns ont à dessein noirci sa vie et sa mémoire, d'au-

tres, comme le pape Grégoire et le poëte Venantius Fortunatus, lui ont prodigué des louanges intéressées, nous pouvons dire, au début de ce récit, que la fatalité des événements, en décidant de son sort a décidé de sa réputation. La première moitié de sa vie fut consacrée à la poursuite d'une légitime vengeance, et les excès qui déshonorèrent la fin de son règne eurent pour principe fatal cette politique qu'elle semble inaugurer au festin de ses noces, où sont conviés les guerriers Francs avec les nobles Gallo-Romains.

Brunehilde avait été élevée dans l'arianisme; les instances de son époux et les prédications des évêques la convertirent au catholicisme, dont elle se montra depuis la protectrice ardente. L'exemple d'une alliance qui semblait réunir ainsi tous les avantages de gloire, et toutes les garanties de bonheur, fit une vive impression sur les autres chefs des Francs; Hilpérik surtout en fut frappé. Sa passion pour Frédégonde qu'il s'était adjointe « comme reine », en répudiant Andowere, était un peu

amortie, et quoiqu'il eut déjà plusieurs femmes, il demanda en mariage Galeswinthe, sœur aînée de Brunehilde, jurant de renoncer à ses autres épouses, et séduisant Athanagild par de brillantes promesses. Brunehilde s'entremit elle-même pour la négociation d'une affaire, dont les suites devaient être si déplorables[1]. Frédégonde reprit bientôt tout son pouvoir sur Hilpérik, et la reine, après avoir subi quelque temps les outrages du roi et de sa concubine, fut trouvée morte dans son lit. Un cri d'horreur s'éleva dans la Gaule. Brunehilde n'eut pas besoin d'enflammer la colère de son époux contre l'assassin; il sembla que la nation tout entière prit la cause de la victime. Gonthramn, roi d'Orléans et de Burgondie, frère de Hilpérik et de Sighebert, se mit à la tête des Leudes Neustriens, qui voulaient venger Galeswinthe, et l'assemblée générale des Francs imposa pour condition à Hilpérik de racheter

[1] « Non agis illud iter quale precata fui...
Optavi Gallis te huc Hispania ferret...
(Fortun., VI, 2.)

le sang de Galeswinthe, en donnant à sa sœur les cinq villes qu'avait reçues la jeune princesse en *présent du matin* (*Morgane-ghiba*[1]). Ces villes étaient : Bordeaux, Limoges, Cahors, Béarn et Bigorre. Telle fut l'occasion de cette lutte terrible, qui, pendant près d'un demi-siècle, ensanglanta le nord de la Gaule. En poursuivant le récit de tant de calamités et de crimes, on ne peut sans doute absoudre en tout Brunehilde, mais il faut du moins reconnaître que sa cause était juste et que sa rivale avait frappé le premier coup. Cette Frédégonde, deux fois maîtresse et deux fois épouse du roi Hilpérik, semble d'après les récits contemporains avoir été le génie du mal. Belle, d'une beauté farouche et irrésistible, elle entraîne et subjugue; quand ses charmes n'ont pas à son gré assez de puissance, elle fascine *par la magie;* elle enivre par des boissons mystérieuses et pousse invinciblement au crime, ceux qu'elle a choisis pour l'accomplis-

[1] Voir la vie de Galeswinthe.

sement de ses projets. Nature sauvage, et sans aucune sorte de conscience morale, elle ne recule jamais devant la fange ou devant le sang, et sans doute elle devait triompher dans ce combat, ou Brunehilde n'apportait pour armes que la chaleur d'un sang généreux, l'ardeur d'une imagination vive, le sentiment délicat de l'honnête et du beau, les grâces décentes, l'exaltation de la piété. Ces qualités mêmes devaient se pervertir, et c'est à Frédégonde d'abord et à la barbarie des Austrasiens ensuite qu'il faut demander compte des égarements et des crimes de Brunehilde.

La guerre éclate avec fureur en 573, et Hilpérik, toujours agresseur, fait envahir par son fils Chlodowig les domaines de Sighebert, dans la Touraine et le Poitou. Cette première invasion, repoussée à l'aide de Gonthramn et de son général Mummolus, comte d'Auxerre, est suivie d'une seconde irruption des Neustriens, conduits par Théodebert. La Touraine, le Limousin et le Quercy ravagés eurent tellement à souffrir, que « jamais un tel gémisse-

« ment n'avait été poussé dans les églises, de-« puis la persécution de Dioclétien[1]. » (Grég. de Tours.) Sighebert appelle à son aide tous les barbares d'outre-Rhin, et fond sur la Neustrie épouvantée, à la tête des hordes sauvages, que la bravoure des rois Mérovingiens avait jusque-là contenues hors des limites de la Gaule. Brunehilde, émue par les prières de saint Germain, évêque de Paris, consent à suspendre sa vengeance et désarme la fureur de son époux, qui accepte les propositions de son frère, qu'il avait poursuivi jusqu'à Chartres. Il n'arrêta pas sans peine le torrent déchaîné, et ce n'est qu'après avoir dévasté la Neustrie, que les Austrasiens et leurs féroces alliés se résignèrent à regagner leur pays. Frédégonde humiliée par sa rivale excite Hilpérik à la trahison, séduit le faible Gonthramn, et les domaines du roi d'Austrasie sont encore envahis par une armée formidable. Sighebert appelle une seconde

[1] Fuitque illo in tempore pejor in ecclesiis gemitus, quam tempore persecutionis Diocletiani.

fois ses Germains. Tout plie devant ses armes, les rives de la Seine sont en son pouvoir, et la reine Brunehilde, venue de Metz, entre triomphalement avec ses enfants [1] dans les murs de Paris, malgré le terrible serment qui protégeait la neutralité de cette ville. Les Neustriens réunis à Vitry sur la Scarpe, élèvent Sighebert sur le pavois, et le proclament roi. Hilpérik, renfermé dans Tournay, y déplorait sa défaite et la mort de son fils Théodebert, tué par Gonthramn Bose, seigneur austrasien. Mais au moment où, plongé dans la stupeur, il se résignait à son destin, deux jeunes hommes de Thérouenne, enivrés par les philtres de Frédégonde, et par elle instruits au meurtre [2], se

[1] Ingonde, Chlodeswinde et son fils Hildebert âgé de quatre ans.

[2] Dixitque eis : Ite ad cuneum Sigiberti, eumque interficite. Si evaderitis vivi, ego mirifice honorabo vos et sobolem vestram ; si autem corrueritis, ego pro vobis eleemosynas.... (*Gesta reg. Franc.*) Elle leur dit : « Allez trouver Sigebert et tuez-le. Si vous revenez vivants, je vous comblerai d'honneurs vous et votre postérité. Si vous succombez, je distribuerai pour vous des aumônes... »

rendent à Vitry, et, s'approchant du roi Sighebert, que l'on promenait sur un bouclier, ils le frappent, chacun dans les deux flancs, de leurs couteaux empoisonnés. Le malheureux roi tombe, on s'égorge autour de son cadavre; la confusion et le désordre se mettent dans son armée; les chefs et les soldats austrasiens regagnent leur pays; les Neustriens vont en foule reporter leur hommage au roi Hilpérik qu'ils venaient d'abandonner.

Un tel revers de fortune n'abattit point le courage de Brunehilde; elle a maintenant deux victimes à venger. Prisonnière à Paris, dans le palais des Thermes, elle songe d'abord à la sûreté de son fils Hildebert, et un fidèle serviteur, le duc Gondebald, « l'ayant dévalé par-dessus « les murs dans une corbeille, le donna à un « homme fidèle, qui seul le porta dans la ville « de Metz. » Les Leudes réunis, le proclament roi, le jour de Noël 575, et voulant profiter de sa minorité pour dominer le pouvoir royal, ils le placent sous la tutelle d'un des leurs, le duc Wandelin, qui prend le titre de Maire du Palais.

Il y avait dans cette mesure une source d'embarras pour Brunehilde, dont le but était de rétablir, avec la civilisation romaine, une monarchie absolue constituée sur le modèle de l'empire.

Hilpérik, en rentrant à Paris, n'y trouva que la veuve de Sighebert et ses deux filles; on s'explique difficilement le motif qui put le décider à l'épargner; sans doute les deux invasions austrasiennes avaient laissé dans son âme d'épouvantables souvenirs; quoi qu'il en soit, il se contenta d'exiler Brunehilde à Rouen, en la séparant de ses deux filles. Il semblait que la reine fut pour jamais réduite à l'impuissance de recommencer le combat, lorsqu'un événement imprévu lui rendit le courage et la force. Pendant sa captivité, elle avait inspiré à Mérowig, fils de Hilpérik, une passion profonde, et lorsque ce jeune homme fut chargé par son père d'envahir les possessions austrasiennes d'outre-Loire, à peine arrivé jusqu'à Tours, il revient sur ses pas, prend la route de Rouen, et se jette aux pieds de l'évêque Pré-

textat, « qui l'avait baptisé et l'aimait d'enfance, » le suppliant de l'unir en mariage à la veuve de Sighebert. Brunehilde avait alors vingt-huit ans : elle était dans tout l'éclat de sa beauté. Soit amour, soit calcul, elle joignit ses instances à celles de Mérowig, et l'imprudent évêque, dérogeant aux canons de l'Église, maria le neveu à la femme de son oncle. Cette alliance était la perte de Mérowig. Hilpérik accourut furieux, mais les deux époux, réfugiés dans l'église de Saint-Martin, ne voulurent quitter leur asile que sur la promesse du pardon que Hilpérik fut obligé de leur accorder par serment. « Puisque telle est la volonté de Dieu, « s'écria-t-il, je ne les forcerai point à se quitter. » Puis « ayant pris son repas » avec eux, il emmena Mérowig, et garda Brunehilde prisonnière. Bientôt elle fut délivrée sur la demande du maire d'Austrasie, qui la réclamait au nom de Hildebert. La reine échappée à tant de vicissitudes, réservée à de plus cruelles encore, retourna donc dans son royaume où son jeune époux ne put la suivre. Hilpérik

excité par Frédégonde, dont la politique était de se débarrasser des enfants du premier lit, le fit tondre et ordonner prêtre. Il voulait même le faire jeter dans un monastère; mais, délivré par un ami fidèle, Mérowig alla chercher un asile dans l'église de Saint-Martin de Tours, où s'était déjà réfugié Gonthramn Bose, après la mort de Théodebert, fils aîné du roi Hilpérik.

L'historien Grégoire, alors évêque de Tours, fit preuve d'une intrépidité chrétienne, en refusant de livrer le jeune prince aux satellites de Hilpérik; mais Mérowig poussé par le désir d'épargner à la sainte Basilique les horreurs d'un sacrilége, et d'ailleurs impatient de rejoindre celle qu'il aimait, brava les plus sinistres présages et les avertissements de Grégoire, pour s'enfuir avec Gonthramn Bose auprès de Brunehilde. Il y parvint à travers mille obstacles, mais la jalouse ambition des Leudes austrasiens qui redoutaient en lui un dangereux auxiliaire du pouvoir royal, l'arrache des bras de son épouse consternée, et il se cache aux

environs de Reims, pendant que son père, furieux de voir sa proie lui échapper, se vengeait sur Prétextat de l'appui qu'il avait prêté à un mariage incestueux. Grâce à la résistance de Grégoire, l'évêque évita la mort, et fut envoyé en exil dans l'île de Jersey. Les ruses de Frédégonde étaient plus efficaces que la violence de son mari; trahi par ceux de Thérouenne qui l'avaient appelé, l'infortuné Mérowig échappe aux mains de sa perfide marâtre, en implorant le couteau du fidèle ami qui l'avait sauvé du cloître, et qui le perça de son *skramasax*. La vengeance de Frédégonde lui fit expier au milieu des tortures ce funèbre service.

Cependant Brunehilde à l'aide des Gallo-Romains avait repris quelque autorité dans l'Austrasie. Elle cimente une étroite alliance avec Gonthramn, roi de Burgondie, qui, plaçant sur son trône Hildebert son neveu, l'institue son héritier, jure de le protéger de son bouclier et de sa lance, et réclame en son nom les parties du royaume que Hilpérik avait envahies. Voulant combattre l'effet de ce traité, Fré-

dégonde ourdit à l'aide de l'évêque de Reims une trame d'une merveilleuse perfidie : elle engage les Leudes austrasiens à faire adopter Hildebert par Hilpérik et à se séparer de Gonthramn, pour unir le fils de Sighebert aux assassins de son père. L'Austrasie se divise, et malgré l'énergie du Romain Lupus, duc de Champagne, resté fidèle à sa reine; malgré l'héroïque courage de Brunehilde, qui revêt l'habit de guerre pour protéger ses amis, le parti royal est encore vaincu. La reine avait du moins par sa résolution empêché l'effusion du sang, et sans redouter la brutalité d'un des Leudes qui la menaçait de « la faire fouler aux « pieds des chevaux, » elle était parvenue à arrêter le combat.

Un secours inespéré rétablit ses affaires. Le menu peuple d'Austrasie, dont Brunehilde s'était fait adorer, se soulève contre « ceux qui vendent le royaume et livrent les cités de Hildebert à ses ennemis. » A l'aide de ce réveil de la démocratie, le pouvoir est remis aux mains de Brunehilde, et l'alliance avec la Neustrie est

enfin rompue. Nous aurons à remarquer dans l'histoire d'une autre reine *Espagnole*, Blanche de Castille, un fait analogue, et nous verrons la personne et le pouvoir du jeune Louis IX, soutenu contre les grands par l'affection populaire [1]. Cet ascendant reconquis par Brunehilde ne fut point toutefois assez puissant pour pousser les Austrasiens à la guerre contre la Neustrie, et ce fut sur les Lombards (Langobards) que le roi Hildebert alla faire ses premières armes.

Cependant Hilpérik trouvait la fin qu'il avait si longtemps cherchée. Assassiné par Frédégonde et Landerik, son amant et son complice, « le Néron, l'Hérode du siècle avait exhalé sa méchante âme; » Brunehilde profite avec habileté du désordre où cette mort plongeait le pays, pour faire envahir les provinces neustriennes, et Soissons est occupé par les soldats de Hildebert. Mais Frédégonde, réfugiée dans la cathédrale de Paris, invoque l'appui du roi

[1] Voir la vie de Blanche de Castille.

de Burgondie et lui confie son fils Chlother II, âgé de quatre mois; le « bon Gonthramn, » successivement ému par toutes les prières les plus opposées, défend l'héritage de Hilpérik contre Brunehilde et son fils. En vain Hildebert réclame à son oncle « la meurtrière qui a « étranglé sa tante, assassiné son père, son « oncle et ses cousins; » « elle a, répond Gon- « thramn, un fils qui est roi; d'ailleurs je n'a- « joute pas foi à tous les crimes que vous lui « imputez. »

Sans doute il en fallait commettre un nouveau pour faire croire aux premiers; un assassin envoyé par Frédégonde tente de poignarder Brunehilde, qui le renvoie dédaigneusement après lui avoir arraché l'aveu de sa mission! Les menées de la Neustrienne et de ses partisans dessillèrent enfin les yeux du roi de Burgondie : il revint à Hildebert, et, lui mettant sa lance dans la main, devant tous les Leudes réunis à Châlon-sur-Saône, il lui renouvela l'assurance de son héritage : « Voyez, dit-il « aux grands rassemblés, mon fils Hildebert

« est déjà devenu un homme fait. Renoncez
« donc aux méchancetés et aux prétentions que
« vous entretenez : car voici le roi à qui vous
« devez obéir. »

Cette proclamation constatait le triomphe de Brunehilde. Frédégonde, outrée de dépit et vaincue à force ouverte, ne luttait plus que par la perfidie et le poignard. Un de ses *dévoués* frappe à l'autel, le jour de Pâques, le malheureux Prétextat, rétabli par Gonthramn sur le siége de Rouen; elle fait boire une *liqueur inconnue* à deux clercs chargés par elle de tuer Hildebert et Brunehilde, et qui furent surpris et mis à mort. Enfin un autre assassin est découvert, de nuit, caché dans la chambre du roi Gonthramn. Les tentatives de cette furie n'empêchent pas Brunehilde de restaurer en Austrasie la royauté d'une main vigoureuse [1].

Elle triomphe des complots fomentés par

[1] Les Austrasiens étaient cependant restés sourds à son appel en faveur de sa fille Ingonde, épouse d'Hermeneghild, fils de Léowighild, roi des Wisigoths, et persécutée par son beau-père, zélé défenseur de l'arianisme (585).

son infatigable rivale et purge son royaume de quelques monstres toujours disposés à se faire les instruments de Frédégonde. Les ducs Ursion et Berthefred, Rauching, le plus brutal et le plus dépravé des chefs barbares, sont mis à mort; Gonthramn Boson est massacré dans l'église de Trèves, et le perfide évêque de Reims, Ægidius, est condamné à l'exil.

Cette victoire de la royauté sur l'aristocratie fut cimentée par l'entrevue et le traité d'Andelot. Les deux rois Gonthramn et Hildebert, ce dernier accompagné de sa mère Brunehilde et de sa femme Faileube, s'abouchèrent le 29 novembre 587, et l'on rédigea un pacte solennel qui décidait toutes les questions relatives aux cités du *Morgane-ghiba* de Galeswinthe et à la succession de Haribert, le quatrième fils de Chlother Ier. Les exécutions et les vengeances qui suivirent le plaid d'Andelot, ne doivent pas faire accuser de cruauté Brunehilde et son fils qui, jusque-là généreux, ne se décident à punir, qu'après avoir échappé à douze assassins envoyés à la fois contre eux par Frédégonde. La

Providence a son heure, et se réserve le châtiment des scélérats; il était décidé que Frédégonde mourrait tranquille et glorieuse, et sur le point d'être surprise dans Tournay par les soldats de Hildebert, elle fut délivrée, grâce au zèle de quelques amis.

L'an 593, le roi Gonthramn, après trente-deux ans de règne et plus de soixante-huit ans d'âge, mourut à Châlon-sur-Saône, où il faisait sa résidence ordinaire. D'après les conventions confirmées au plaid d'Andelot, Hildebert réunit les deux royaumes d'Austrasie et de Bourgogne. Son fils aîné Théodebert, né d'une concubine, était installé roi dans Soissons depuis 589. Hildebert envoie sa mère Brunehilde et son second fils Théoderik prendre possession du pays des Burgondes. Cet immense héritage doublait les forces et les espérances de la reine mère; l'adjonction d'un pays où les habitudes romaines et monarchiques avaient encore tant d'empire, secondait admirablement ses vues élevées et sa politique de civilisation; Frédégonde lui suscita de nouveaux

obstacles. Elle fait envahir le Soissonnais par son amant Landerik; Théodebert est chassé de ses États, Hildebert envoie au secours de son fils; une bataille terrible s'engage à Droisi (*Truccia*), et la victoire gagnée par les Neustriens à l'aide d'un stratagème, qui rappelle celui de Macduff contre Macbeth, rend à la veuve de Hilpérik une redoutable puissance[1]. Toutefois une sorte de sentiment national s'était dégagé de ce choc terrible. Le vaste carnage produisit sur les deux armées une impression douloureuse, et malgré leur soif de combat, les deux reines furent contraintes à la paix.

La guerre étrangère calmait les discordes civiles, et l'invasion du royaume d'Austrasie par les Bretons d'une part, et les Warnes de l'autre, forçait Brunehilde de concentrer ses

[1] Macb. I wil not be afraid of death and bane.
Till Birnam forest come to Dunsinane.
(*Macbeth*, act. v, sc. 3.)
Mess. I look'd toward Birnam, and anon, methought,
The wood began to move.
(Act. v, sc. 5.)

forces. Hildebert écrase les Warnes au nord de la Germanie en 595; puis il meurt à vingt-six ans, après en avoir régné vingt-cinq. « Peut « être étoit-ce du poison qui venait de la bou- « tique de Frédégonde, » dit Mézeray; il ajoute, il est vrai, « ou de celle de Brunehauld « qui, étant décheue de l'autorité parce que « son fils étoit majeur, la vouloit recouvrer dans « la minorité de ses enfants. » Rien n'autorise une pareille supposition, et Brunehilde en lutte contre les Leudes ne pouvait pas espérer, avec ses petits-fils, une influence qu'elle avait toujours conservée sous Hildebert. Le royaume fut aussitôt divisé : Théodebert eut l'Austrasie, Théoderik la Burgondie, le royaume d'Orléans et l'Alsace. Quant au royaume de Paris, Frédégonde l'avait fait envahir sans déclaration de guerre. Brunehilde, à cette nouvelle, rassemble une armée et fait marcher ses deux petits-fils avec leurs gens. L'on vit trois petits rois, dont le plus âgé, Chlother, n'avait que douze ans, à la tête de leurs armées. La question fut décidée dans les plaines de La-

faux, entre Soissons et Laon. La victoire et le royaume de Paris, qui en était le prix, demeurèrent au fils de Frédégonde.

Peu après, cette femme, plus illustre encore par ses crimes que par ses succès, termina « pleine de jours », au commencement de 598, une carrière souillée par les plus hideux forfaits. Elle laissait sa rivale vaincue, son fils affermi sur le trône, et le royaume de Neustrie reconstitué dans toute son étendue. Mais l'histoire ajoute, aux châtiments dont elle a flétri sa mémoire, une malédiction sur celle dont la coupable agression a causé les infortunes, et peut-être perverti la noble nature de la fille d'Athanaghild.

Il semble en effet que, dans cette seconde partie de sa vie, la reine Brunehilde veuille descendre au niveau de ses ennemis. Jusque-là respectée des papes, des empereurs, protectrice éclairée de la religion, des beaux-arts, cette femme dont on vantait le zèle ardent, les œuvres précieuses, laissera dégénérer son amour de l'ordre et de la civilisation en ambi-

tion cupide, sa constance en férocité, la précieuse sensibilité de son âme en voluptueux égarements. Plaignons-la d'avoir poursuivi jusqu'à la mort cette lutte impossible, dans laquelle succomba même la noblesse de son cœur!

Aussitôt après la mort de Frédégonde, elle abandonne le gouvernement de la Burgondie à un Maire du palais, et retourne à Metz, au milieu de ses plus cruels ennemis. Comme pour défier leur haine, elle fait tuer le plus puissant d'entre eux Wintrio, duc de Champagne, et bientôt le soulèvement de toute l'Austrasie la force à chercher son salut dans la fuite. Abandonnée seule, en haillons, près d'Arcis-sur-Aube, un pauvre homme la reconnaît, et la conduit saine et sauve auprès de son fils Théoderick. Les seigneurs burgondes, et surtout les Gallo-Romains, l'accueillent avec de grands honneurs. Bien qu'exilée, Brunehilde eut encore le crédit de liguer contre la Neustrie, les Austrasiens et les Burgondes. Les trois rois se mesurèrent dans la plaine de Dormeille, près

de Sens. Chlother y perdit 30,000 hommes; poursuivi par les vainqueurs jusqu'à Essone, il fut obligé de consentir au démembrement de son royaume, et ne conserva plus que le pays au nord de la Somme, et « douze cantons » entre la Seine, l'Oise et la Manche.

Brunehilde avait pris la revanche de Lafaux; mais l'œuvre à laquelle elle s'attachait avec le plus d'énergie, l'affranchissement du pouvoir royal, était entravée par de nouveaux obstacles. Son petit-fils conspirait contre elle : poussé par la jeune esclave Bihilide, que son aïeule lui avait donnée pour épouse, Théodebert faisait cause commune avec les grands d'Austrasie, et Brunehilde, pour éviter auprès de Théoderik une influence rivale, l'énerva par un précoce libertinage. Elle-même, malgré son âge avancé, oubliait la réserve et la dignité qu'elle avait toujours montrées, et s'abandonnait à une passion aveugle pour Protadius, Gallo-Romain qu'elle fit élever à la dignité de Maire du palais, en sacrifiant par trahison Berthoald revêtu de cette dignité.

La mort de Berthoald, tué devant Étampes, dans une rencontre avec les troupes de Landerik, Maire de Neustrie, n'avait point arrêté le succès des troupes austro-burgondes; l'ineptie de Théodebert, qui conclut la paix avec Chlother, détruisit le fruit des efforts de Brunehilde. Furieuse alors, la vieille reine excite Théoderik contre son frère, qu'elle lui représente comme un bâtard, né de l'adultère de Faileube avec un jardinier, et qui n'a nuls droits sur les trésors ni les domaines de Hildebert. Protadius secondait les projets de sa maîtresse. « Doué d'une belle figure, d'une « taille élégante, d'un esprit très-aiguisé, » il avait toutes les qualités qui peuvent expliquer la passion de la reine. Théoderik, cédant à cette double influence, envahit les domaines de son frère; mais, dans les deux armées, les Leudes avaient les mêmes intérêts à défendre. C'est contre eux-mêmes qu'ils auraient gagné la victoire : ils le comprirent, et avant que Théoderik eût donné le signal du combat, Protadius, égorgé dans sa tente, expia la faveur

de Brunehilde. Les deux frères conclurent la paix. Brunehilde plia la tête; mais relevant par la ruse ce que la force avait renversé, elle pousse à la place de Maire du palais un autre Gallo-Romain, Claudius, et, plus dévouée encore à la ruine des Leudes d'Austrasie qu'à celle de la race de Frédégonde, elle machine une alliance entre Théoderik et Chlother, qui tient sur les fonts de baptême un des fils du roi des Burgondes. Théoderik lui-même faillit échapper à sa mère, en épousant en légitime mariage la fille du roi goth Witterik : Brunehilde eut l'adresse de faire renvoyer la jeune fille en Espagne, sans que le mariage eût été consommé [1].

Le scandale des déportements de l'aïeule et du petit-fils était si grand, que le clergé, jusque-là favorable à Brunehilde, crut devoir élever la voix. Didier, évêque de Vienne, ose adresser au roi Théoderik des remontrances publiques. Elles n'aboutirent qu'à faire

[1] Voir la vie de Hermenberghe.

assommer à coups de pierre le courageux évêque, que l'Église honore comme un saint. Un autre saint abbé, que les peuples révéraient à l'égal d'un apôtre, n'hésita point à supplier le roi Théoderik de mettre fin à ses débauches par un légitime mariage. Brunehilde, elle-même, ayant présenté à sa bénédiction les enfants que le roi avait eus de plusieurs concubines, « Je ne les bénirai point, s'écria Colomban, et jamais ils n'occuperont le trône, car ils sont issus de la prostitution. » C'était chercher le martyre. Théoderik s'arrêta pourtant devant ce crime, et le pieux abbé, chassé du royaume, alla trouver un asile auprès du fils de Frédégonde, dont la fortune profitait ainsi des erreurs et des emportements de ses adversaires.

La guerre se rallume, en 612, entre Théoderik et Théodebert. L'armée austrasienne, battue à Toul, est écrasée dans les plaines de Tolbiac, destinées à devenir une seconde fois le tombeau des Germains. Le roi des Burgondes entre dans Cologne, et fait main basse sur les

trésors de son frère. Le malheureux Théodebert est mis à mort par ordre de Brunehilde, et un soldat, prenant par les pieds son fils en bas âge, lui brisa la tête contre une pierre.

Une fois encore Brunehilde triomphait : elle courut s'installer dans Metz, comme pour insulter à l'Austrasie terrassée; mais son trône rétabli allait s'écrouler dans le sang qu'elle venait de répandre. Chlother avait pu lui servir d'instrument dans sa lutte contre l'Austrasie; après la victoire elle ne pense plus qu'à détruire le fils du meurtrier de Galeswinthe, à mettre la Gaule entière sous le sceptre de Théoderik. Sur une question de limites, les deux rois résolurent un combat suprême; mais au printemps de l'année 613, comme toutes les forces austrasiennes, dix fois supérieures à celles de Chlother, n'attendaient que l'arrivée de leur roi pour franchir l'Oise et écraser la Neustrie, on apprend la mort de Théoderik [1]. Sans aucun fondement, Mézeray attribue en-

[1] Il mourut, comme son père, à l'âge de vingt-six ans.

core à Brunehilde cette mort, qui ruinait toutes ses espérances. L'armée d'invasion se dispersa dès qu'on sut que le roi n'existait plus, mais l'indomptable Espagnole ne perdit pas courage : elle s'apprêtait à braver toutes les coutumes mérowingiennes, en faisant proclamer roi Sighebert, âgé de onze ans, l'aîné des six enfants, tous bâtards laissés par Théoderik, lorsqu'elle fut contrainte de fuir devant Chlother, qui, prenant l'offensive, avait passé l'Escaut et marchait sur le Rhin. En vain Brunehilde appelle à son aide les Germains, en vain elle veut soulever l'Austrasie et la Burgondie, la trahison seule répondit à son appel. Excités par Warnaher, Maire du palais, tous les barons burgondes, évêques et autres, conjurent la perte de la reine, et quand la petite armée conduite par le roi Sighebert se trouva sur les bords de l'Aisne, en face de Chlother, ducs et barons, tournant le dos, reprirent la route de leur pays. Sans être arrêté, le roi Chlother envahit la Gaule centrale ; un seul homme, l'évêque Lupus, un Romain, fit sonner le beffro

pour appeler le peuple de Sens à la défense de Sighebert. Faible résistance! les conjurés proclament Chlother roi de tous les Franks, et lui livrent les fils de Théoderik. Un d'eux s'échappa sans qu'on ait jamais pu connaître sa destinée [1]. Deux furent égorgés; Chlother épargna Mérowig son filleul, mais le fit jeter dans un cloître. Il manquait au triomphe du fils de Frédégonde d'être maître de la personne de Brunehilde. La malheureuse reine, poursuivie à travers les gorges du Jura, fut enfin prise aux environs du lac de Neufchâtel, et amenée à Chlother qui campait à Rionne sur la Vigenne [2]. Ils l'accueillit avec un torrent d'injures, lui reprocha la mort de dix rois, comptant ainsi ceux que Frédégonde avait fait périr, ceux qu'il venait de massacrer lui-même. Brunehilde fut la victime expiatoire de cette tragédie dont le sang de sa sœur avait marqué le début. « Après l'avoir tourmentée pendant trois jours par di-

[1] Beau sujet pour les généalogistes qui voudront obliger quelque maison de cette illustre origine! Mézeray, *Abrég. chron.*

[2] Petite rivière qui se jette dans la Saône.

« vers supplices, » Chlother la fit promener dans tout le camp, assise sur un chameau, à travers les huées et les imprécations des Leudes; « puis on l'attacha à la queue d'une ca-« vale indomptée qui lui cassa la tête, et « traîna sur les cailloux et dans les halliers « ses membres mis en pièce. Les flammes con-« sumèrent le reste de son cadavre, et le vent « se joua de ses cendres[1]. Terrible jugement « que Dieu le souverain des rois, fit exécuter « par les hommes. » (Mézeray, *Abrég. chron.*)

Telle fut la fin de cette reine qui, dans des temps plus heureux, eut été une princesse accomplie. Née vertueuse, elle fut poussée au crime par le crime des autres ; arrêtée à chaque pas au milieu des trahisons, elle finit par s'habituer à combattre ses ennemis avec leurs propres armes, et si nous pouvons la blâmer de n'être pas restée pure et généreuse au milieu

[1] Ce qui doit infirmer cette assertion de Mézeray, c'est qu'on a trouvé à Autun, dans l'abbaye de Saint-Martin, le tombeau de Brunehilde, où l'on a découvert une urne pleine de cendres avec une molette d'éperon.

de l'air empesté qu'elle respirait, nous devons au moins rendre justice à l'indomptable énergie avec laquelle elle essaya vingt fois de soulever le fardeau qui vingt fois retomba sur elle, et finit par l'écraser. Sa politique fut celle des plus grands rois de France; elle se proposa pour but de raviver la civilisation obscurcie dans la Gaule, et d'établir la prépondérance de l'autorité monarchique sur la *féodalité*, dont la rancune implacable a poursuivi sa mémoire. Sans doute nous n'ajoutons pas une confiance entière aux éloges de Grégoire, qui lui doit l'évêché de Tours, ni aux madrigaux de Fortunat, qui du reste ne se fait pas scrupule de louer aussi Frédégonde [1]; mais nous pou-

[1] Conjuge cum propria, quæ regnum moribus ornat...
Provida consiliis, sollers, cauta, utilis aulæ,
Ingenio pollens, munere larga placens.
Omnibus excellens meritis Fredegundes...
(Fortunat., vi, 1.)

Hilpérik, avec son épouse dont les vertus honorent son trône. Prudente, habile, prévoyante, utile à son pouvoir. D'une générosité égale à son génie. (Voilà le secret du poëte!) Frédégonde douée au plus haut point de toutes les qualités.

vons attester en sa faveur, les églises, les monastères, les hôpitaux qu'elle fit bâtir [1], cette croyance populaire qui enchaîna son souvenir aux débris des monuments romains, qui désigna de son nom toutes les grandes voies entretenues, construites ou réparées par ses soins [2], enfin ce souvenir persistant « de nos provinces du nord, qui depuis douze cents ans n'ont point encore oublié la reine Brunehaut. » L'horreur de son supplice désarme la sévérité de l'historien, et peut-être devant un tribunal plus auguste, lui épargnera le compte terrible que ses ennemis devront rendre à celui qui juge les rois et les arbitres du monde.

[1] Saint-Vincent de Laon; Saint-Médard de Soissons; Aulnay près de Lyon; Saint-Martin d'Autun, à Autun; un hôpital hors des murs; plusieurs autres églises et abbayes en Bourgogne et en Austrasie.

[2] Entre autres les chemins de Cambray à Arras, d'Arras à Thérouenne, de Thérouenne à la mer, sont connus sous le nom de *Chaussées Brunehaut*.

# GALESWINTHE.

# GALESWINTHE,

MARIÉE EN 567 A HILPÉRIK.

Nous n'avons point à raconter ici l'histoire d'une reine, mais à reproduire une touchante élégie, transmise par les récits contemporains, avec une émotion que les siècles n'ont point affaiblie. Le grand peintre de l'époque Mérovingienne, Augustin Thierry, l'a déjà retracée; nous nous aiderons de ses lumineuses interprétations, pour suivre pas à pas, dans le poëme de Venantius Fortunatus et dans la chronique de Grégoire de Tours [1], l'aventure attendrissante de la fille d'Athanaghild.

[1] Grégoire de Tours, *Franc. Hist.*, lib. IV.

Moins belle que Brunehilde sa sœur cadette, Galeswinthe ne lui cédait en rien pour les grâces de l'esprit, et le ciel l'avait douée d'une âme plus timide et plus douce. Sans chagrin, elle avait vu sa sœur fiancée au roi d'Austrasie, et le bonheur de vivre auprès de sa mère lui paraissait préférable à l'hymen d'un grand roi. Lorsque le farouche Hilpérik, envieux à son tour d'une alliance royale, abandonna sa concubine Frédégonde, pour demander la main de la sœur de Brunehilde, il n'épargna ni promesses, ni supplications. Des ambassadeurs se rendirent en grande pompe à Tolède, auprès du roi des Wisigoths, et pour effacer la triste impression que pouvaient faire sur son esprit les vices et la cruauté de leur maître, ils engagèrent sa parole, de se contenter d'une épouse, et offrirent cinq villes avec leur territoire, que Hilpérik devait remettre à sa femme comme présent de noces et don du matin (*Morgane ghiba*). De tels avantages, dont Brunehilde elle-même par ses lettres faisaient ressortir le prix, décidèrent

Athanaghild, et Galeswinthe fut promise au roi de Neustrie (567).

Dès que la jeune princesse apprit qu'on avait ainsi disposé d'elle, saisie d'une double épouvante à l'idée de quitter son beau ciel pour un climat sauvage, et d'unir sa vie à celle d'un homme, que la renommée peignait sous de si noires couleurs, elle se jeta dans les bras de sa mère, et, l'étreignant avec force, elle inonda son sein de ses larmes. La mère elle-même, comme par un triste pressentiment de la destinée, retenait sa fille sur son cœur; la cour tout entière partageait le chagrin des princesses; on n'entendait que des sanglots, tous les yeux étaient pleins de larmes[1].

Les députés veulent presser le départ : ils allèguent l'impatience du roi, la longueur et

[1] Hoc ubi virgo metu audituque exterrita sentit,
Currit ad amplexus, Gelesuintha, tuos.
Tunc matris collecta sinu, male sana reclinans
Ne divelletur, se tenet ungue, manu...
Et matrem amplexu per sua membra, ligat.
Tum gemitu fit mœsta domus, strepit aula tumultu,
Reginæ fletu plorat et omnis homo.

la difficulté du chemin; mais touchés par la sincérité de cette douleur, et partageant l'émotion générale, ils consentent à retarder leur voyage [1].

Quatre jours se sont écoulés, il faut conduire la jeune fiancée à son époux. La mère éperdue implore en vain de nouveaux délais; en vain elle veut encore rassasier sa vue de cette fille chérie, dont la gracieuse démarche était le plaisir de ses yeux; elle veut l'empêcher par un suprême effort de prendre la route d'un pays où la pauvre enfant ne trouvera pas de mère, Athanaghild remet Galeswinthe entre les mains de ceux qui doivent l'emmener auprès du roi des Franks [2].

[1] Instant legati, Germanica regna requiri,
Narrantes longe tempora longa viæ.
Sed matris moti gemitu sua viscera solvunt.....
Dum natæ amplexu genitrix nodata tenetur,
Prætereunt duplices, tertia, quarta dies.
Instant legati.....

[2] Quando iterum videam?...
Unde precor teneræ gressum spectabo puellæ?...
Cur nova rura petas, illic ubi non ero mater?

Tous ceux de Tolède lui firent cortége à sa sortie de la ville. Ce n'était pas la curiosité qui les entraînait; c'était moins pour voir les charriots chargés de riches étoffes et de vases précieux, que pour saluer une dernière fois cette princesse adorée. Femmes, enfants, vieillards encombraient la route; on eut dit l'émigration d'un peuple exilé. Le roi qui la suivait à cheval, la quitta sur le pont du Tage, à quelque distance de la ville; mais la reine ne put se résoudre à sitôt abandonner celle qu'elle ne devait plus revoir.

Cependant Galeswinthe ne quittait pas des yeux les murs de sa chère patrie. Quand les tours de Tolède eurent disparu dans l'éloignement : « Adieu, s'écria-t-elle, adieu, ville bien-aimée, qui laisses partir ton enfant! je m'en vais tristement à des terres inconnues; pas une figure amie n'accueillera mon arrivée; il me serait si doux de mourir ici! adieu, Tolède, qui me laisses partir, adieu[1]! »

[1] Pergo ignota locis trepidans, quidnam antea discam
Quas gentes, animos, oppida, rura, nemus.

Et ces plaintes navraient le cœur de la mère de Galeswinthe; en vain fixait-elle un lieu d'arrêt, elle les dépassait tous les uns après les autres, jusqu'à ce qu'enfin les seigneurs durent s'opposer à ce que leur reine fit un mille de plus. La séparation fut cruelle, et les dernières paroles de sa mère laissèrent dans l'âme de Galeswinthe une impression d'invincible terreur. « Adieu, ma fille; sois heureuse! mais au moins prends garde, prends bien garde![1] » Galeswinthe veut répondre; l'émotion arrête sa voix, un seul mot témoigne qu'elle se résigne au sort que lui réserve la volonté de Dieu[2].

Longtemps encore, la mère suit du regard cette chère abandonnée, que lui dérobent enfin

Quem precor inveniam peregrinis advena terris,
Quo mihi nemo venis, civis, amice, parens.
. . . . . Hic mihi dulce mori,
Quæ me dimittis, dura Tolete, vale.

[1] Sis precor, o felix, sed cave valde, cave!
Tristis, inops animi.....

[2] Pauca refert; cordis vulnere lingua gravis
. . . . . Qua trahit ira (Dei) sequar.

et la distance et les détours de la route. Le cortége s'engage dans les défilés des montagnes; on traverse les Pyrénées dont les pics neigeux s'élèvent au dessus des nuages[1], et l'on touche à Narbonne, limite du royaume des Goths. On entre ensuite à Poitiers, où la réception solennelle faite à la fiancée de Hilpérik ne peut charmer sa tristesse, ni lui faire oublier son pays et sa mère. Et pourtant, par l'ordre du roi, les villes déployaient une pompe extraordinaire; les populations en fête se pressaient sur les pas de la jeune reine portée en triomphe, sur un char en forme de tour plaquée de lames d'argent[2].

Embarquée sur la Vienne et la Loire, Galeswinthe arrive enfin à Rouen, où l'attendait

[1] Donec longe oculo, spatioque evanuit amplo.
Illa tamen pergit, qua trita viam orbita sulcat,
Quisque suis vacuos fletibus implet agros.

[2] Excipit hinc Narbo . . .
Post aliquas urbes, Pictavas attigit arces,
Regali pompa, prætereundo viam,
Hanc ego nempe novus conspexi prætereuntem
Molliter argenti turre rotante vehi.

son époux. Il avait été fidèle à sa parole : Frédégonde déchue de son titre de reine était redescendue au rang infime dont le roi l'avait tirée ; mais l'astucieuse servante, sûre du pouvoir de ses charmes et sachant attendre l'heure, n'avait pas quitté la maison royale, et se confondait parmi la foule des femmes employées au service.

Tout conspirait apparemment à favoriser l'arrivée de la nouvelle reine, à protéger son bonheur. Les députés d'Athanaghild exigèrent de Hilpérik un serment solennel de fidélité, et les chefs des Franks neustriens, réunis pour les noces qui furent splendides, couvrirent de leurs épées nues la mariée, qu'ils jurèrent de défendre contre la trahison. Il semble du reste que ses vertus suffisaient à l'en garantir. Pieuse, affable, bienfaisante, elle conquit dès l'abord les cœurs de ses nouveaux sujets ; pour les pauvres, elle était une mère, et, ne réclamant de son pouvoir que le droit de faire du bien, distribuant aux nécessiteux des secours, à tous de gracieuses paroles, adorée et bénie,

elle put se croire encore au milieu des siens[1]. Hilpérik lui-même avait adouci pour elle son caractère brusque et sauvage; heureux de posséder comme son frère une épouse de noble race et d'une haute vertu, il n'avait pas hésité à lui offrir en lui serrant la main et en jetant sur elle un brin de paille, selon la coutume germaine, le présent du matin, qui se composait des cinq villes de Limoges, Cahors, Bordeaux, Béarn et Bigorre. De son côté, docile aux volontés de son époux, éclairée par de sages instructions, Galeswinthe, à l'exemple de sa sœur, avait abjuré l'arianisme.

Mais cet amour, entretenu par la joie de posséder les richesses que Galeswinthe avait apportées, s'affaiblit et ne tarda point à s'éteindre. Frédégonde reprit son empire, et la jeune femme délaissée, se plaignit douloureusement des froideurs et de l'abandon de son mari. Ses plaintes furent méprisées;

[1] Et licet ignotos sic facit esse suos.
Regnabat placido componens tramite vitam,
Pauperibus tribuens advena mater erat.

on se fit un jeu de sa douleur; son indigne rivale ne lui épargna pas les insultes, et Galeswinthe fatiguée d'une lutte si pénible, supplia son mari de lui permettre d'abandonner cette cour, où elle ne pouvait plus vivre avec honneur. Au prix du sacrifice de ses richesses, elle espérait recouvrer au moins sa liberté. Avec quelle joie aurait-elle abandonné le trône pour embrasser sa mère! Hilpérik ne vit qu'une ruse dans la douce résignation de la reine; il conjura par la perfidie la vengeance d'Athanaghild, et, changeant tout-à-coup d'humeur et de manières, il endormit par de tendres paroles les chagrins de son épouse. Peut-être se flattait-elle déjà d'un repentir sincère, lorsqu'une nuit, par ordre du roi, un serviteur s'introduisit dans la chambre, et Galeswinthe fut étranglée pendant son sommeil! Elle était morte sans posterité, après quatre ans de mariage[1].

[1] Nam breve tempus habens consorti nexa jugali
Principio vitæ funere rapta fuit.

Le monstre poussa l'hypocrisie jusqu'à pleurer sa victime. Il ordonna de pompeuses cérémonies, et l'infortunée, réalisant de tristes présages, trouva dans une terre étrangère la tombe qu'au départ elle demandait à sa patrie.

Parmi les serviteurs qui l'avaient accompagnée, dans ce peuple, où son aspect réjouissait les cœurs, la douleur fut sincère et profonde. Si la crainte inspirée par le bourreau fut assez forte pour comprimer les menaces, elle n'arrêta pas la vénération pour la pauvre martyre. Ce n'était plus une femme, ce n'était plus une reine, c'était une sainte! Dieu lui-même le faisait connaître à la terre par des prodiges. La lampe de verre suspendue devant son tombeau, sans que personne y portât la main, se détacha tout à coup, tomba sur le pavé du temple qui s'amollit sous le choc, et sans se briser, ou même s'éteindre, elle s'y enfonça par miracle. (Grég. de Tours.) De tels récits répétés dans les bourgades, jusqu'aux confins de la Gaule, adoucirent peut-être la douleur de sa mère. Elle put invoquer,

dans son malheur, le nom de cette fille, que la croyance des peuples voyait déjà resplendir glorieuse, au milieu des milices célestes[1].

[1] Rege sub æterno militat illa Deo.
Vitæ signa tenet, vitreo cum vase cadente
Non aqua restinxit, non petra fregit humi.
Non hanc flere decet, quam Paradisus habet.

Le poëte Venantius Fortunatus auquel sont empruntées toutes les circonstances importantes de cette lamentable histoire, glisse en adroit courtisan sur le crime lui-même, qu'il ne laisse pas soupçonner. Son récit, terminé par la glorification de Galeswinthe, développe longuement les plaintes de Brunehilde. L'histoire nous apprend que la reine d'Austrasie fit à sa sœur de sanglantes funérailles !

# HERMENBERGHE.

# HERMENBERGHE,

MARIÉE EN 607 A THÉODERIK.

Tous les chefs barbares, qui sentaient en eux quelques nobles instincts, et le désir d'une vie plus régulière et plus policée, tournaient les yeux vers cette terre d'Espagne, où s'étaient conservées les traditions élégantes de la civilisation romaine. Les femmes de ce pays leur paraissaient plus charmantes, plus vraiment reines que les Franques à demi sauvages, dont ils remplissaient leur palais, pour les renvoyer tour à tour, quand leurs grossiers caprices étaient assouvis. Aussi lorsque le roi Théoderik, petit-fils de Brunehilde, voulut

échapper à la corruption énervante dans laquelle le plongeait la politique de son aïeule, il envoya l'évêque de Lyon, Arédius, et deux seigneurs Franks, pour demander au roi Witterick sa fille Hermenberghe, avec serment de ne jamais la répudier.

La triste aventure de Galeswinthe n'avait pas produit sur l'esprit des Wisigoths une impression durable, et la princesse prit la route de France, conduisant après elle, suivant l'usage, une file de chariots, chargés de brillantes étoffes et de métaux précieux. On l'amena jusqu'à Châlons-sur-Saône ; mais la reine Brunehilde, qui n'avait pas eu le crédit d'arrêter les négociations, eut du moins l'adresse d'empêcher que le mariage fut consommé. Les chroniqueurs l'accusent d'avoir eu recours aux maléfices, pour dégoûter Théoderik d'une jeune fille, qui ne manquait sans doute, ni d'intelligence, ni de beauté. Plus heureuse que Galeswinthe, Hermenberghe, au bout d'un an, fut renvoyée à son père, sans avoir eu d'époux. Par le conseil de la reine mère, le

roi des Burgondes retint injustement tous les trésors que sa fiancée avait apportés avec elle. Irrité du vol et de l'affront, Witterick s'apprêtait à en tirer une vengeance éclatante, lorsque la mort arrêta ses projets, et rompit la ligue formidable qu'il avait formée contre Théoderik, avec le roi d'Austrasie et celui des Langobards (607). Hermenberghe dut s'applaudir dans la suite d'avoir échappé, par un prompt retour, aux catastrophes et aux révolutions qui désolèrent la Gaule, jusqu'à la mort de Brunehilde.

# CONSTANCE DE CASTILLE.

# CONSTANCE DE CASTILLE,

MARIÉE EN 1154 A LOUIS VII.

La reine Éléonore, femme de Louis VII, avait, par la légèreté de sa conduite, inspiré à son mari de légitimes soupçons. Pendant la croisade, elle s'était montrée sensible aux qualités de Raymond, prince d'Antioche, qui malgré ses cinquante ans, passait pour un des plus brillants chevaliers de la chrétienté. Un beau captif musulman avait eu part lui-même, à ce qu'on disait, aux bonnes grâces de la reine. Que ces bruits aient été calomnieux ou fondés, la mésintelligence la plus profonde avait altéré la bonne harmonie entre les époux. Deux

ans encore, depuis le retour de la Palestine, Louis VII et la reine continuèrent de vivre fort mal ensemble, et la seule considération de l'intérêt de l'État pouvait empêcher le roi de réclamer un divorce, souhaité du reste ardemment par Éléonore. L'abbé Suger, prévoyant que cette princesse pouvait porter à quelque ennemi de la France ses riches domaines d'outre-Loire, avait retardé de tout son pouvoir un éclat, dont il redoutait les terribles conséquences. Sa mort rendit au roi de France une liberté funeste. Dans l'hiver de 1151 à 1152, pendant un voyage d'Aquitaine, une dernière et décisive querelle sépara les deux époux. Louis rappela ses sénéchaux et ses hommes d'armes des villes d'Aquitaine, se rendit à un concile national, assemblé à Beaugency-sur-Loire, et lui demanda le divorce, en déclarant franchement « qu'il ne se fiait « point à sa femme et ne serait jamais assuré de « la lignée qui viendrait d'elle ». Éléonore elle-même avait devancé cette demande, en envoyant au concile une dénonciation, par la-

quelle elle affirmait, que son mariage était nul, « pour cause de parenté ». Le concile, fondant sa décision sur ce dernier motif, prononça la nullité du mariage, le 11 mars 1152. Ainsi pour une parenté qui remontait à sept générations[1], Éléonore, qui n'avait pas donné d'enfants mâles au roi, resta libre de détacher du domaine les riches provinces d'outre-Loire, qu'elle avait apportées en dot. Les prévisions de Suger ne furent que trop bien justifiées, et la princesse donna raison aux plaintes de son premier époux, en allant s'offrir au jeune Henri Plantagenet, âgé de dix-neuf ans, et qui, déjà souverain de la Normandie et de l'Anjou, devint par suite de cette affaire plus puissant que le roi de France, son suzerain.

Louis VII, qui n'avait à cette époque que trente-cinq ans, s'il ne put réparer ce désastre politique, trouva du moins, dans le choix d'une nouvelle épouse, un adoucissement aux blessures de son cœur. L'archevêque de Sens,

[1] Hugues Capet, bisaïeul du grand-père de Louis VII, avait épousé la sœur du trisaïeul d'Éléonore.

Hugues, fut député vers Alphonse VII, roi de Castille et de Léon, pour demander la main de Constance sa fille [1], qu'il avait eue de Berangère de Barcelone, sa première femme. Ce mariage, ardemment désiré par le roi de France, charmé de tout ce que la renommée racontait, au delà des Pyrénées, des charmes et des qualités de la princesse, rencontra d'abord de sérieux obstacles. Alphonse, qui se décorait du titre d'Empereur des Espagnes, et qui prétendait la suprématie sur tous les princes de la péninsule Ibérique, était uni par une alliance intime avec Raymond de Barcelone, prince d'Aragon, alors en guerre avec Sanche, roi de Navarre, appuyé par le roi de France. Celui-ci n'abandonna pas dans cette négociation les intérêts de son protégé; il obtint d'abord, que le roi de Navarre ne serait plus inquiété, et Alphonse, redoutant les conséquences d'un refus, accorda sa fille à Louis VII. Le mariage fut célébré à Orléans, en 1154, et

[1] Les Espagnols la connaissent sous le nom de Béatrix.

la reine y fut couronnée, malgré la protestation de l'archevêque de Reims, qui réclama, comme il l'avait fait au sacre de Louis le Gros, contre l'usurpation de ses droits [1].

Constance, sans avoir apporté en dot au domaine royal une seule terre, n'en était pas moins chérie de son époux, qui trouvait, dans cette nouvelle union, la douceur qu'il avait ignorée, pendant son mariage avec l'impérieuse et coquette Éléonore. Tout ce bonheur faillit être détruit, par un soupçon jeté dans l'âme du trop scrupuleux roi de France. Le bruit se répand tout à coup que Constance n'est pas la fille légitime d'Alphonse VII. La dignité de la couronne s'oppose, à ce qu'un de nos rois fasse asseoir une bâtarde sur le trône. Troublé jusqu'au fond de l'âme, Louis VII dissimule son chagrin, et résout d'aller lui-même s'éclaircir auprès du roi de Castille. Il prétexte un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, et part pour la Ga-

[1] Louis VI, sacré à Orléans (août 1108), par l'archevêque de Sens.

lice. Alphonse, averti de son arrivée, lui pré
pare une réception solennelle, et l'accueill
dans Burgos avec une pompe digne de l'em
pereur des Espagnes. Là, dans une entrevu
tout amicale, il dissipe les soupçons de so
gendre, et lui atteste la légitimité de la prin
cesse Constance.

Celle-ci, trop vite enlevée à l'amour de so
époux, mourut en 1160, après six ans d
mariage, en mettant au monde une second
fille, qui fut nommée Alix ou Adélaïde. Ell
fut inhumée à Saint-Denis, où l'on plaça s
statue à côté de celle de Philippe, sacré ro
de France en 1129, et mort avant Louis VI
en 1131.

Marguerite, sa première fille, mariée d'a
bord à Henri le jeune, fils aîné du roi d'An
gleterre (Henri avait six ans, et Margue
rite trois), épousa en secondes noces Béla III
roi de Hongrie, après la mort duquel, elle s
retira en Palestine, où elle mourut en 1196.

La raison d'État, plus forte que l'affection
et les regrets, contraignit Louis VII à donne

la place de Constance, quinze jours après sa mort, à la sœur des comtes de Champagne, de Chartres et de Sancerre. « Il craignait « que le royaume de France ne cessât d'être « gouverné par un héritier du sang des Ca- « pets. »

# BLANCHE DE CASTILLE.

# BLANCHE DE CASTILLE,

MARIÉE EN 1200 A LOUIS VIII.

Le nom de cette princesse nous apparaît dans l'histoire, comme entouré d'un nimbe glorieux. La reconnaissance qui s'attache à son règne, sert de lien entre deux grands peuples, et la France ne peut pas oublier qu'elle doit saint Louis à l'Espagne. Fille d'Alphonse VIII, roi de Castille et d'Éléonore d'Angleterre, notre princesse était, au moment de sa naissance, d'une si merveilleuse blancheur, qu'on lui donna le nom même de sa beauté, et elle fut baptisée sous le nom de

*Candida*[1] (Blanche). Née en 1185, elle avait quatorze ans, lorsqu'Éléonore de Guyenne, son aïeule, veuve de Henri II, fut chargée d'en faire la demande pour le fils aîné de Philippe-Auguste. En franchissant les Pyrénées, Blanche apportait avec elle la joie et le bonheur, puisque son mariage était une des conditions de la paix conclue entre Philippe-Auguste et Jean, roi d'Angleterre[2]. Son arrivée fut saluée par une acclamation universelle, et la cérémonie, célébrée le 23 mai de l'année 1200, à *Golet* près de Vernon, paru

[1] Candida candescens candore cordis et oris,
Nomine rem signans, intus quæ pollet et extra.
(PHILIPPE LE BRETON, *Philippide VI*, 17.)

*Blanche de nom, de cœur et de visage, la blancheur de so teint est un reflet de celle de son âme.*

[2] Quondam conjugio regem placabit, et ejus
Neptis ab Hispanis aderit, cum fœdere pacis,
Candida, quæ nubat juveni virguncula nostro.
(GILLES DE PARIS, *Carolinus*.)

*Il apaisera notre roi par un heureux hymen, et portant l paix avec elle, sa nièce Blanche viendra d'Espagne, pou épouser, toute jeune encore, notre jeune prince.*

aux contemporains l'heureux présage de la prospérité du royaume et de la race royale. La suite des événements ne démentit point une si bonne espérance.

Dès qu'elle eut mis le pied sur la terre de France, la jeune princesse devint toute française, et il sembla que le ciel voulut attacher à sa présence la gloire et la fortune de la nation. Révoltés contre l'infâme Jean sans Terre, « qui aurait souillé l'enfer lui-même », les barons Anglais cherchèrent autour d'eux un roi digne de leur commander, et leurs yeux furent attirés sur celui qui avait épousé la petite-fille de Henri II. Vers la fin de l'année 1215, le comte de Winchester et Robert, fils de Gauthier, vinrent à Paris, avec des lettres scellées du grand sceau des barons, et offrirent la couronne d'Angleterre au fils de Philippe-Auguste.

Louis, d'un esprit assez faible, quoique d'un cœur plein de courage, et du reste dépourvu d'ambition, à tel point, que l'on est en droit d'attribuer aux héroïques encouragements de

« sa dame » les entreprises qui ont signalé son règne, Louis n'aurait pas trouvé peut-être assez d'énergie en lui-même, pour accepter un pareil honneur, et une si grande tâche. Sa femme le contraignit à être ambitieux malgré lui, et surbordonnant à la gloire du nom français, qu'elle portait aujourd'hui, ses sentiments les plus chers, même sa piété, elle força Louis à braver les anathèmes pontificaux. Innocent III, qui soutenait Jean sans Terre contre les barons, avait fait succéder les menaces aux prières, et défendait au prince, sous peine d'excommunication, de passer en Angleterre. Le roi Philippe lui-même était ébranlé, mais Blanche montra plus de vigueur que le héros de Bovines, et nous reconnaissons son influence dans la réponse du roi son mari : « Je vous « prie donc de ne point empêcher mon projet, « car je combattrai jusqu'à la mort pour l'*héri-* « *tage de mon épouse.* »

Le prince fut reçu à bras ouverts par les seigneurs anglais; mais l'expédition, commencée sous de si heureux auspices, fut bientôt en-

travée par l'opposition du nouveau pape Honorius III et de nombreuses défections parmi les barons anglais. Les revers de son mari (1217) furent, pour la princesse, l'occasion de se montrer supérieure à la fortune, et de déployer à la fois son affection et son héroïsme. Le roi de France tremble devant l'excommunication; quoique très-affligé des revers de son fils, il n'ose le secourir; c'est Blanche qui soutiendra seule l'honneur des armes et du nom français. Écoutons la chronique de Reims : « Comme messire Loeys eut dépendu « tout le sien, et lui faillit argent, si manda « à son père que il lui aidât et lui envoyât « deniers. Et le roi dit, par la lance Saint- « Jacques, qu'il n'en ferait néant, ni pour « lui ne serait excommunié. Quand ma- « dame Blance sut, si vint au roi, et lui « dit : — Comment, Sire, laisserez-vous « donc votre fils mourir en étranges terres? « Sire, pour Dieu, il doit être héritier après « vous, envoyez-lui au moins les issues de son « patrimoine. — Certes, Blance, dit le roi,

« je n'en ferai néant. — Non, Sire, dit la dame. « — Non, voir! dit le roi. — Eh! bien! je « sais, dit la dame, que j'en ferai! — Qu'en « ferez-vous donc, dit le roi. — Par la be- « noîte mère de Dieu, j'ai beaux enfants de « mon seigneur, je les mettrai en gage, et « bien trouverai qui me prêtera sur eux! » Devant une pareille énergie tout dut plier. Blanche rassembla en hâte des renforts, et les envoya à son seigneur, qui rétablit pour un moment ses affaires, bientôt compromises par de nouveaux désastres.

L'année même de la mort de Philippe-Auguste, le 6 du mois d'août 1223, le prince Louis se fit sacrer à Reims, avec Blanche son épouse, dont les sages conseils continuèrent à diriger sa conduite, pendant les trois années de son règne. Aussi prudente que modeste, elle dissimule son influence avec un tact infini, et se borne à laisser soupçonner son intervention dans toutes les mesures où il s'agit de gagner les cœurs au nouveau roi par la clémence, ou de défendre la prérogative royale contre

les seigneurs, qui plus tard, chercheront les moyens de lui faire expier la constance et la fermeté de sa politique.

Au retour de sa campagne victorieuse dans le Languedoc, Louis VIII sentit que les fatigues de la guerre et les chaleurs du ciel provençal avaient miné sa faible constitution. Arrivé à Montpensier en Auvergne, il ne put aller plus loin; en quelques jours, il fut à l'extrémité. Le 3 novembre 1226, réunissant autour de son lit les principaux prélats et barons, il leur fit jurer de rendre hommage, après sa mort, à son fils aîné Louis, âgé de douze ans, et de le faire couronner le plus tôt possible; il ajouta qu'il confiait à la reine, Blanche de Castille, la tutelle de cet enfant, qui devait être *saint Louis* [1].

(1) Blanche, à la mort de son mari, avait eu de lui onze enfants :

Philippe, né le 9 septembre 1209, mort en 1218.

Louis, depuis Louis IX.

Robert, tué à la Mansourah, 1250.

Philippe, mort jeune.

Jean, mort avant d'épouser Yolande de Bretagne.

Cette confiance était bien méritée, et le mécontentement qu'elle excita parmi tous les seigneurs intéressés à l'affaiblissement du pouvoir royal, le prouva, même avant que la conduite de la régente eut si glorieusement justifié le choix de son époux. Un seul mot de Blanche nous indiquera l'esprit dans lequel elle avait élevé le futur roi et la règle qu'elle se proposait de suivre dans la direction des affaires.

« Ce fils que j'aime sur toutes les créatures « mortelles, s'il était malade à la mort, et « qu'il pût être sauvé, en péchant une seule « fois..... plutôt le laisserais-je mourir qu'of- « fenser son créateur par un seul péché « mortel. »

Cette fervente dévotion n'arrêtait point

Alphonse, né le 11 novembre 1220, mort au retour d'Afrique, 1271, époux de Jeanne de Toulouse.

Philippe, né en 1221, mort jeune.

Étienne, né en 1225, mort jeune.

Charles d'Anjou, mort en 1285.

Deux filles, dont l'une, Isabelle, fonda l'abbaye de Longchamps, et mourut en 1269.

la régente dans l'exercice de ses devoirs royaux, qu'elle regardait, avec raison, comme une mission divine, et nous l'avons vue braver avec confiance les foudres de la cour de Rome, pour tout ce qui touchait aux intérêts temporels et à l'administration de son État.

Une telle vertu lui donnait trop d'autorité: il fallait essayer de l'entamer par la calomnie. On répandit un bruit infâme, dont le chroniqueur Matthieu Pâris s'est rendu l'écho complaisant, c'est que Louis VIII était mort du poison que lui avait fait prendre le comte de Champagne « qui aimait la reine « Blanche d'un amour charnel et illicite. » La conduite que tint depuis le comte Thibaud, ne laisse pas de doute sur ses sentiments pour Blanche, et quoique Blanche à cette époque eût environ trente-huit ans, étant née en 1185, et Thibaud à peine vingt-cinq, les grâces et l'esprit de la reine, la beauté qu'elle conserva jusque dans un âge avancé, expliquent une passion, dont on peut du reste ressaisir la trace dans les chansons amoureuses du célèbre trou-

vère; mais tout ce qu'on sait du caractère de la reine et de Thibaud, lui-même repousse cette odieuse imputation d'empoisonnement, qui servit du reste de prétexte aux ennemis communs de la reine et du comte de Champagne.

La lecture des poésies que l'on suppose consacrées par Thibaud à l'objet de sa passion profonde et respectueuse, loin de justifier les soupçons, est de nature à redoubler notre respect pour une des figures les plus nobles et les plus pures de tout le moyen âge.

« Quand l'amour me commande, j'en suis heureux et réjoui, car il n'est rien en ce monde que j'aie plus désiré. Il me faut servir madame, je ne m'en puis défendre, il me faut obéir. Si plus que chose qui soit née, elle me fait languir, et si je vais jusqu'à en mourir, mon âme en sera sauvée [1]. »

[1] Amors me fait commencier
Une chanson novele;
Elle me vuet enseignier
A amer la plus bele

S'il est certain pour nous que la reine Blanche n'a point partagé l'amour du comte Thibaud, il n'est pas moins évident qu'elle

Qui soit el mont vivant :
C'est la bele au cors gant,
C'est cele dont je chant ;
Diex m'en doint tele novele
Qui soit à mon talant,
Que meme et sovent
Mes cuers por li sautele.

Bien me porroit avancier
Ma douce dame bele,
S'ele me voloit aidier
A cette chansonnelle :
Je n'aim nule riens tant
Comme li soulement
Et son afaitement
Qui mon cuer renovele :
Amours me lace et prent.
Et fait lie et joiant
Pour ce qu'à soi m'appele.

Quant fine Amour me semont
Moult me plait et agrée,
Que c'est la riens en cest mont
Que j'ai plus désirée ;
Or la mestuet servir,
Ne m'en puis plus tenir,

n'a pu refuser son affection à celui qui lui vouait son adoration et son culte; il est prouvé qu'elle sut utiliser au profit de sa politique, c'est-à-dire dans l'intérêt de son fils et de la France, la passion et le dévouement qu'elle avait inspirés.

La grande vassalité, comprimée violemment par la main de Philippe-Auguste, avait recueilli ses forces sous le règne de Louis VIII, et se préparait à relever la tête, en présence d'un enfant de douze ans et d'une femme étrangère, qui ne comptait pas un parent, pas un appui naturel, parmi les princes du royaume. « Mais cette femme était Blanche de Castille. » Laissons ici parler M. Henri Martin, qui, dans son admirable histoire de France, nous donne le portrait de la régente, tracé avec une vérité et une vigueur au-dessus de tout éloge : « Cette femme, la plus grande qui eût

Et du tout obéir.
Plus que riens qui soit née;
S'ele me fait languir
Et vais jusqu'au morir,
M'âme en sera salvée.

« porté la couronne en Gaule depuis sa com-
« patriote Brunehilde, était digne de régir et
« de défendre l'héritage de Philippe-Auguste;
« elle avait la soif et le génie du pouvoir;...
« possédait la vigueur, le courage, la persé-
« vérance, toutes les vertus viriles, sans rien
« perdre de l'adresse, ni des grâces insi-
« nuantes de son sexe; elle puisait soit dans
« l'indépendance de son caractère, soit dans
« la supériorité de son esprit, la ferme volonté
« de maintenir la dignité du trône de son fils,
« contre les prétentions de Rome et du clergé,
« et elle inculqua au jeune roi, touchant cette
« matière, des convictions qui exercèrent une
« heureuse influence sur les destins de notre
« patrie, en même temps qu'elle encourageait
« la piété exaltée et profonde qui se manifes-
« tait déjà chez Louis IX, et qu'elle élevait
« ses enfants dans les principes de la morale
« la plus austère..... Cette fière et impé-
« rieuse créature subjuguait les cœurs plus
« qu'elle ne les attirait; mais les affections
« qu'elle imposait étaient inaltérables; elle

« rencontra une fidélité constante chez les « hommes qui se dévouèrent à elle;... ses « défauts mêmes imposaient : c'était l'exagéra- « tion de la force. »

L'historien auquel nous empruntons ce passage compte au nombre des défauts de Blanche, d'avoir poussé jusqu'à la jalousie l'amour de son fils, qu'elle disputa plus tard à sa femme Marguerite, comme elle le disputa dans son enfance à la nourrice qui l'avait remplacée une minute dans le soin de l'allaiter.

Telle était l'adversaire que les seigneurs allaient trouver en travers de leur rébellion. Toute autre eut pâli devant le danger. Pierre Mauclerc, duc régent de Bretagne, avait conclu alliance avec l'Angleterre ; les autres vassaux du centre et de l'ouest de la France se préparaient aussi à négocier outre-mer; Blanche précipita l'explosion, au lieu de chercher des délais. Elle gagne Philippe de Boulogne (Hurepel), qui pouvait lui disputer la régence, met dans ses intérêts le légat du pape, Romain de St-Ange, et, produisant une lettre de

l'archevêque de Sens et de l'évêque de Beauvais, laquelle attestait que le roi mourant avait déféré la tutelle à la reine, elle convoque tous les prélats et seigneurs du royaume au couronnement et sacre de son fils, pour le 29 octobre. Les seigneurs répondent par un manifeste, dans lequel la reine ne voit qu'une raison de presser la cérémonie. En présence d'une assemblée brillante, mais fort incomplète, Louis IX reçut l'onction sainte, et tous les assistants firent hommage au jeune roi et à la régente, qui s'efface, dès ce moment, avec une telle modestie, que son nom ne figure plus sur les chartes et diplômes. Incapable de céder aux menaces, Blanche croit pouvoir dès lors donner quelque chose à la clémence, et rend la liberté au comte de Flandre. Quant à Renaud, l'ancien comte de Boulogne, il se donna la mort en prison, délivrant ainsi la régente d'un redoutable ennemi. Cependant Pierre Mauclerc et ses alliés appellent le roi d'Angleterre, qui se dispose à les rejoindre. Blanche convoque le ban royal à Tours et se rend dans cette ville

(février 1227). Le comte Thibaud, parti de Champagne comme pour joindre les alliés, gagne Tours, et vient offrir son hommage au jeune roi, qui l'accueille « avec une merveilleuse gracieuseté ». Cette défection sauvait la France, et si la reconnaissance pouvait hésiter, la chronique de Saint-Denis nous ferait connaître à quel point nous sommes redevables à la régente d'un si heureux événement : « Par ma « foi, Madame, dit-il, mon cœur et toute ma « terre sont à votre commandement; il n'est « rien qui vous puisse plaire que je ne fasse « volontiers, et jamais, s'il plaît à Dieu, « contre vous ni les vostres n'irai. »

La soumission des seigneurs découragés par la désertion du comte Thibaud n'était qu'apparente. Ils feignirent de séparer dans leur pensée « l'Espagnole » de son fils, et sous la conduite de Philippe Hurepel, qui trahissait sa belle-sœur, ils marchèrent sur Orléans, où se trouvaient Blanche et Louis IX. Le sentiment public ne se trompa point sur leurs projets ambitieux, et les contemporains les ac-

cusent d'avoir songé à transférer la couronne des Capets sur la tête d'Enguerrand de Coucy, ou même sur celle de Pierre Mauclerc. Mais cette couronne était bien défendue. Blanche appela les Parisiens à son aide ; Paris se souleva tout entier ; le tocsin ébranla les clochers des églises, et des milliers de bourgeois, d'artisans et d'écoliers vinrent jusqu'à Montlhéry (1227) enlever le jeune roi, qui fut reconduit dans Paris « par un chemin plein de gens à armes « et sans armes, serrés côte à côte, lesquels « criaient tous à haute voix à Notre-Seigneur, « qu'il donnât au roi bonne vie et prospérité, « et le voulût bien garder contre tous ses « ennemis. » N'admire-t-on pas, en lisant ce passage de Joinville, le merveilleux instinct du peuple, qui, comprenant que sa cause était celle de la monarchie, ajoutait au sacre religieux la consécration de sa grande voix? *Vox populi, vox Dei.*

Forte d'un tel appui, Blanche prend l'offensive, et marche contre Mauclerc pour le forcer au fond de sa Bretagne. Le rebelle eut

peur et voulut traiter; pendant les négociations, il essayait de séduire Thibaud, en lui offrant la main de sa fille. Déjà les conditions étaient stipulées, déjà Thibaud allait au-devant de sa fiancée : un coup d'œil, un mot de sa *dame* va ramener aux pieds de Blanche cet esclave, qui voulait briser sa chaîne. Blâmera-t-on la régente d'avoir dit ce mot, qui sauvait son fils et le royaume?

« Si cher que avez tout quant que aimez « au royaume de France, ne le faites pas; la « raison pourquoi, vous savez bien; je jamais « n'ai trouvé pis qui mal m'ait voulu faire que « lui. »

Alors les seigneurs mécontents des changements continuels de Thibaud envahissent sa Champagne. Mais la Champagne aime son seigneur et le défend; d'une autre part Blanche estime, que si le vassal doit assistance à son suzerain, le suzerain aussi doit protection au vassal; elle envoie son fils en personne au secours du comte menacé, et, fière comme une Romaine, n'accepte aucune proposition que

les confédérés n'aient évacué la province. Elle-même avait tenu la campagne. On l'avait vue au siége de Bellesme (dans le Perche), marchant aux côtés du roi son fils, animant le soldat, flattant l'officier, veillant au salut de tous, s'occupant du matériel de la guerre, aussi bien que de la conduite générale des affaires, à ce point que, pour protéger l'armée contre la rigueur de l'hiver (janvier 1229), elle avait fait couper les arbres, même les arbres fruitiers, et entretenait dans le camp de grands feux, qui empêchèrent les maladies et le découragement.

Le roi d'Angleterre, qui venait enfin de passer la mer pour rejoindre ses alliés, apprend, à son arrivée, la nouvelle de la prise de Bellesme, et voit venir à sa rencontre une armée royale, qui emporte Ancenis sous ses yeux. Il n'ose plus agir, et laisse la régente citer Pierre Mauclerc devant ses pairs, qui le jugent par contumace, et le déclarent déchu de ses fiefs. Les mécontents se vengent sur Thibaud des succès de la régente. Leur

prétexte est toujours cette accusation d'empoisonnement du feu roi ; ils osent même en porter la plainte devant la cour de Louis IX. Blanche, satisfaite d'avoir montré sa force, engage Thibaud à se sacrifier pour l'intérêt du royaume, et l'on conclut la paix, à la condition que le comte de Champagne prendrait la croix, et irait à la terre sainte, ce qu'il accomplit quelques années après. Le roi Henri se rembarqua en octobre 1230, sans avoir rien tenté de sérieux, soit par apathie naturelle, soit que la sage politique de Blanche l'eût mis dans l'impuissance d'agir, et ainsi fut accomplie la pacification du royaume. Blanche avait soutenu la grande œuvre de Philippe-Auguste, et assuré la prépondérance du pouvoir royal sur la féodalité.

Non contente de pacifier, elle avait conquis. Raymond VII, profitant de nos troubles, soulevait de nouveau Toulouse et le Languedoc. Les troupes envoyées par Blanche le réduisirent à accepter les conditions du traité de Paris (1229). On réunit une partie de son domaine

à la couronne de France, ce qu'on lui laissa devait composer la dot de Jeanne sa fille, qui fut fiancée à Alphonse, frère du roi. Si en unissant son fils à une famille hérétique et excommuniée, la régente considérait comme son premier devoir l'intérêt du royaume que Dieu lui avait confié, elle ne négligea pourtant point l'intérêt de la religion, et l'on peut même accuser de rigueur ce qui fut décrété contre la personne du comte Raymond, qui ne reçut l'absolution qu'à genoux, à la porte de Notre-Dame de Paris, après avoir été battu de verges, par la main du légat.

Il semble que la destinée se plaise à multiplier autour de la reine toutes les difficultés, pour exercer sa prudence et son courage. Des troubles éclatent dans l'Université de Paris; une lutte sanglante entre les écoliers et les bourgeois nécessite l'intervention royale, et la reine Blanche déploie une sévérité, dont il fallut modérer l'excès. Bien des clercs sortirent de France et allèrent porter en Angleterre, avec leur science et leur talent, les ca-

lomnies que l'on débitait dans Paris sur les relations de la régente et du légat. D'autres débats s'élèvent entre l'autorité royale et celle des évêques. A Beauvais, à Noyon, à Soissons, à Reims, le clergé cède devant la fermeté de Blanche, soutenue d'ailleurs dans cette querelle par les bourgeois et les barons, et qui n'hésite pas à employer, même contre l'Église, les armes au service du droit.

Cependant grandissait ce jeune roi, à qui Blanche allait livrer une autorité respectée, un royaume étendu. Par une éducation pieuse et forte, elle l'avait mis à la hauteur d'une pareille tâche. « Toutes les fêtes et dimanches, « elle faisait prêcher devant son fils les « hommes les plus savants qu'elle pouvait « trouver. Ils l'entretenaient des devoirs d'un « *grand roi.* » Le terme de la minorité et de la régence arriva le mois d'avril 1235. Blanche crut devoir couronner son œuvre, en mariant son fils, et en prolongeant ainsi, jusque dans l'avenir, son heureuse influence sur la prospérité du royaume. Elle demanda pour Louis

la main de Marguerite, fille de Raymond Bérenger, comte de Provence, « enfant de douze « ans, laquelle était belle de visage, plus belle « encore de foi, élevée dans les bonnes mœurs « et la crainte du Seigneur. » Le mariage fut célébré à Sens le 27 mai 1234.

Le nouveau roi savait trop bien apprécier le mérite éminent et la tendresse éclairée de sa mère, pour n'avoir pas recours à ses conseils, dans l'administration des affaires. Blanche conserva l'ascendant qu'elle avait toujours eu sur son fils. Son nom d'heureux augure reparaît, comme attaché à toutes les circonstances solennelles de la vie de Louis IX. Quand le pieux roi fit transporter à la sainte chapelle, qu'il venait de faire bâtir, les précieuses reliques acquises de Baudoin, il était lui-même chargé de la vraie croix, « les deux reines le « suivaient aussi à pied et portant la couronne « d'épines. » Que Thibaud, circonvenu par les intrigues (1235) de Pierre Mauclerc, tente de se révolter contre celui qu'il avait jusque-là fidèlement défendu, un seul regard de Blanche

le désarme, et l'envoie en Palestine [1]. L'indomptable duc de Bretagne lui-même, quand il tombe aux genoux du roi, s'engage « envers « le roi, son très-cher seigneur, et envers « madame Blanche, reine de France, sa mère. »

Dieu ménageait à la mère et à la reine une épreuve plus terrible encore que toutes celles qu'elle avait subies. Vers le 10 décembre 1244, le roi Louis tomba gravement malade à Pontoise, de la même maladie qui avait emporté son père. On désespéra de son salut; déjà même une des dames qui le gardaient, lui avait couvert le visage, lorsque, rappelé à la vie, comme par miracle, « il requit qu'on lui ap- « portât la croix, ce qui fut fait. Quand la « bonne dame, sa mère, sut qu'il avait recouvré « la parole, elle en eut une telle joie que plus « grande n'était possible; mais quand elle le « vit avec la croix sur la poitrine, elle fut

[1] Amor le veult et ma Dame m'en prie
Que je m'en part; et je moult l'en mercie
Quand par le gre, ma Dame m'en chatie,
Meillor reason ici voi à ma partie.

« aussi transie que si elle l'eût vu mort. » Le désir du pouvoir ne l'emportait donc pas en elle sur l'amour de son fils et le souci du royaume. Malgré toutes ses remontrances, Louis resta inflexible. Cette prise de croix était depuis longtemps dans sa pensée, et les nouvelles lamentables de Jérusalem, la profanation des saints lieux, affermirent sa résolution. « Très-cher fils, lui disait Blanche, sou-« viens-toi combien il est agréable à Dieu « qu'un fils obéisse à sa mère! reste : la terre « sainte n'en souffrira point de détriment; tu « y enverras autant et plus de gens de guerre « que si tu y allois en personne. » L'inspiration d'en haut l'emporta sur les prières et la raison maternelles : Louis termina ses apprêts. Par lettres patentes données à Corbeil en 1248, Blanche fut établie régente, avec un plein pouvoir de disposer de toutes choses. Le roi « manda à Paris tous les barons de France, « et leur fit jurer qu'ils garderaient la loyauté « à ses enfants, si aucune male chose advenoit « à sa personne au saint voyage d'outre-mer. »

Louis IX et sa mère se séparèrent à Cluny : l'un s'achemina vers Aigues-Mortes, l'autre retourna à Paris prendre le gouvernement de l'État. Ils ne devaient plus se revoir!

On peut se figurer aisément la douleur de la reine, à la triste nouvelle des désastres de l'armée, et de la captivité du saint roi. Dès qu'elle le sut en liberté, elle lui écrivit, pour le presser instamment de revenir en France; mais Louis annonça la ferme intention de demeurer en terre sainte, parce que, dit-il, « si je m'en vais, le royaume de Jérusalem « sera perdu, tandis que si je demeure, madame « la reine, ma mère, a bien assez de gens pour « défendre le royaume de France. » La longue absence du roi ne fut point en effet préjudiciable à la France, grâce à l'administration ferme et intelligente de la reine Blanche. Elle évita de prendre part dans la guerre de l'Empire et de la Papauté. Distinguant, avec un rare bon sens, la véritable religion des excès commis par les gens d'église, elle protége avec énergie son peuple contre la ty-

rannie ecclésiastique, et un historien du règne de saint Louis nous la montre arrachant aux violences du chapitre de Paris de malheureux serfs, entassés dans un gouffre infect, où les plongeait la brutale vengeance de leurs oppresseurs. « Repoussant avec mépris les cha-« noines et leurs menaces d'excommunica-« tion, elle porta de sa propre main le premier « coup aux portes de la geôle, et les fit en-« foncer en sa présence (1252).-»

Nous devons lui reprocher cependant l'appui qu'elle prêta d'abord au soulèvement des Pastoureaux, dont les hordes sauvages remplirent la France de sang et de deuil. Cette erreur d'un moment fut bientôt réparée. « Le « Seigneur le sait, » répondit-elle, aux plaintes universelles qui montaient jusqu'à son trône, « j'avois espéré que ces gens-là recouvreroient « toute la terre sainte en simplicité et en sain-« teté; mais, puisque ce sont des imposteurs, « qu'ils soient excommuniés, pourchassés et « détruits. » Le dernier acte de sa glorieuse régence fut de prendre possession de l'héri-

tage de Raymond VII, mort en 1249, au nom du comte Alphonse de Poitiers et de Jeanne de Toulouse sa femme : Blanche put recueillir elle-même la moisson qu'elle avait semée.

Son tempérament s'affaiblissait tous les jours : en 1252 elle fut attaquée d'une fièvre lente qui la consumait, et que les chagrins rendirent incurable. Après d'inutiles remontrances à son fils, sentant sa fin prochaine, elle se fit transporter de Melun à Paris, et après avoir pris l'habit de religieuse de Maubuisson, elle expira le 1^er^ décembre 1252, à l'âge de soixante-quatre ans. On l'inhuma en cette même abbaye de Maubuisson, qu'elle avait fondée en 1236, à l'effet d'y faire dire des prières pour son père Alphonse et sa mère Éléonore. Son corps fut porté sur les épaules des principaux seigneurs de la cour, assis sur un trône d'or, le visage découvert, revêtu de ses ornements royaux, par-dessus l'habit de religieuse qu'elle avait pris, se conformant ainsi à une pieuse habitude de son pays natal.

Aucun éloge ne peut mieux résumer cette

cées par le roi Louis IX, quand le légat du pape lui apprit, en Terre sainte, la douloureuse nouvelle :

« Je vous rends grâces, ô mon Dieu, dit le « roi, en se jetant à genoux, de ce qu'il vous « a plu me prêter jusqu'à présent la reine « madame ma mère. *Je l'aimais plus que « toutes choses au monde, et elle le méritait « bien.* Mais vous me l'avez ôtée, votre saint « nom soit béni [1] ! »

[1] La vénération des Français accompagna la reine Blanche jusque dans la tombe. On lui attribua des miracles, et, mère d'un saint, elle fut canonisée elle-même par le sentiment populaire.

On a conservé l'épitaphe en vers latins gravée sur son tombeau, dans le chœur de l'église de Maubuisson :

Ex te, Ca*stella !* radians ut in æthere *stella*,
Prodiit hæc Bl*anca*, quam luget natio Fr*anca*.
Rex pater Alph*onsus*, Ludovicus rex quoque sp*onsus*.
Quo viduata reg*ens*, agit ut vigeat requiesc*ens ;*
Hinc peregrin*ante* nato, bene rexit ut *ante ;*
Tandem se Chr*isto*, cœtu donavit in *isto ;*
Cujus, tuta m*alis*, viguit gens Franca sub *alis*,
Tanta prius t*alis*, jacet hic pauper Moni*alis*.

De toi, Cast*ille*, comme une étoile qui dans le ciel br*ille*,
Est venue cette Blanche, prin*cesse* que la France pleure sans *cesse ;*

Alphonse, son père, était *roi;* Louis, son époux, fut aussi *roi.*
Veuve, elle gouverna avec une gl*oire* qui fait vivre sa mém*oire;*
Puis, quand son fils fut en voy*age*, elle se montra non moins s*age.*
Enfin, dans ce saint l*ieu*, elle se consacra au fils de D*ieu.*
Elle dont la protec*tion* avait défendu la na*tion*,
Autrefois reine glori*euse*, ici gît pauvre religi*euse.*

Cette traduction donne une idée assez exacte du morceau, qui fût sans doute alors considéré comme un chef-d'œuvre de goût et de poésie !

# ISABELLE D'ARAGON.

# ISABELLE D'ARAGON,

MARIÉE EN 1247 A PHILIPPE III.

Au retour de la croisade si tristement terminée par la mort du saint roi Louis IX, Philippe, son fils, « couvert de deuil, après tant « de dépenses et de travaux, ne rapporte en « France que des coffres vuides et des cer- « cueils pleins d'ossements. » Un de ces cercueils contenait les restes d'Isabelle, femme de Philippe III, morte à la fleur de l'âge, et dont le trépas imprévu excita les regrets de tous les seigneurs, regrets bien dus à sa jeunesse, « à sa fécondité ». Fille puînée de Jac-

ques Ier, roi d'Aragon, et d'Yolande de Hongrie, sa seconde femme, elle arriva en notre pays sous d'heureux auspices, et comme gage de la paix conclue entre son père et le roi de France. Dans le traité passé à Corbes près de Montpellier (1258), Louis IX avait demandé la main de la jeune princesse, alors âgée de onze ans, pour son fils Philippe, qui, par la mort de son frère aîné, devint en 1260 l'héritier présomptif de la couronne. Quatre ans après, le 28 mai 1262, jour de la fête de la Pentecôte, la cérémonie nuptiale fut célébrée à Clermont en Auvergne. Elle fut honorée de la présence des deux rois, qui scellèrent ainsi le bonheur de leurs peuples par une fête de famille. Jacques céda les droits qu'il prétendait sur les comtés de Forcalquier, d'Arles, la ville de Marseille, Carcassonne, Béziers et Milan [1]; Louis, de sa part, abandonna, sur le comté de Barcelone et la Catalogne, la souveraineté que les Français

[1] Propter quod matrimonium rex Arragonum, in signum pacis et concordiæ quam intendebat habere de cætero erga regnum Francorum quitavit...Guillaume de Nangis, *sub anno* 1262.

avaient conservée depuis la conquête de ces pays sur les Sarrasins. La princesse eut pour douaire Béziers et Carcassonne; et la cour de France accueillit avec transport cette jeune et belle Espagnole, destinée au trône que Blanche de Castille avait honoré par tant de génie et de vertus.

Le ciel avait décidé que le temps manquerait à l'accomplissement de ces espérances. En 1270, « lorsque Philippe prit dévotement « la croix avec son père, ses deux frères Jehan « et Pierre, et grand'foison de barons et de che- « valiers, » Isabelle jura d'accompagner son mari; soutenue par son affection et sa piété, elle supporta avec héroïsme les fatigues de cette expédition, si féconde en malheurs dans sa courte durée. Personne n'était à l'abri de la contagion : Philippe lui-même en fut gravement atteint. On peut se faire une idée des souffrances qui n'effrayèrent pas le courage d'Isabelle, quand on lit ce mot d'un chroniqueur « que bien des croisés auraient souhaité « suivre en paradis le saint roi. »

Nous devons du reste compter la jeune reine comme un des martyrs de la huitième croisade. Après la mort du roi, l'armée se rembarqua et fit voile pour la Sicile. Elle devait se reposer au port de Trapani, et de là se séparer en trois divisions, dont l'une retournerait en France avec le roi Philippe, tandis que les deux autres se dirigeraient vers l'Orient. Une tempête effroyable surprit la flotte, plusieurs vaisseaux périrent en vue des côtes, et Philippe ne gagna qu'avec peine le rivage de Sicile. Ses malheurs n'étaient point encore à leur terme. Après avoir reçu les derniers soupirs de son beau-frère Thibaud II, roi de Navarre, il franchit le détroit de Messine, et se disposait à regagner la France en traversant l'Italie, lorsque près de Cozence, « comme madame Isabeau « d'Aragon, sa femme, passoit un fleuve à « gué, le cheval qu'elle montoit la heurta si « fort qu'elle trébucha et se blessa grièvement, lors étant enceinte de six mois. » Elle en mourut le 28 janvier 1271, jour de l'octave de Sainte-Agnès, à l'âge de vingt-

quatre ans. Les regrets de son époux témoignèrent de la grandeur de cette perte. « Le roi « et les barons, après avoir célébré un service « pour la reine avec moult grand'dévotion, « cheminèrent tristement jusqu'à Rome, con- « duisant avec eux les cinq cercueils du roi « Loys, du roi Thibaud de Navarre, de la « reine Isabeau de France, du comte de Nevers « et de l'enfançon royal, mort avec sa mère « en naissant. » (Guillaume de Nangis.)

Après le service funèbre, qui fut célébré à Notre-Dame, pour le feu roi « et pour les « autres qui estoient trespassés en la route, » la reine fut inhumée à Saint-Denis, sous un tombeau de marbre noir, surmonté d'une statue couchée de marbre blanc, avec cette inscription :

D'Isabel l'âme ait Paradis,
Dont li cors gist sous ceste image.
Femme au roy Philippe, fils
Au bon Roy Loys mort en Carthage ;
Le jour de sainte Agnès seconde,
L'an mil deux cent dix et soixante,
A Cusance fut morte au monde ;
Vie sans fin Diex l'y consente !

Elle était déjà mère de quatre enfants :

Louis, qui mourut en 1276;

Philippe, qui régna sous le nom de Philippe IV;

Charles, comte de Valois, tige de la branche des Valois;

Et Robert, qui mourut jeune.

# JEANNE DE NAVARRE.

# JEANNE DE NAVARRE,

MARIÉE EN 1271 A PHILIPPE IV.

Henri I, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie, avait épousé Blanche d'Artois, fille du prince Robert, frère de saint Louis. Le fils né de cette union fut enlevé par un étrange accident à l'amour de son père et à l'espoir d'un puissant héritage. En jouant avec lui dans une galerie, le gouverneur de l'enfant s'amusait à le suspendre par les bras; tout à coup il le laisse échapper, et le malheureux prince se brise la tête en tombant sur le pavé. Le gouverneur mourut lui-même de

chagrin. Henri, reportant alors toutes ses espérances sur Jeanne, sa fille, née en 1271, et alors âgée de deux ans et demi, la fit reconnaître reine de Navarre, malgré la vive opposition des États, qui voulaient invoquer la loi salique et s'opposer à ce que le sceptre *tombât en quenouille*. D'actives prétentions s'agitèrent autour de la princesse presque encore au berceau, et l'on forma le projet de la donner en mariage à l'un des fils d'Édouard II, roi d'Angleterre. Les négociations commencées n'eurent pas de suite.

Le roi de Navarre, en mourant, institua cette fille bien-aimée son héritière universelle, et, la confiant à la tutelle de Blanche sa mère, lui recommanda formellement de ne point la marier en Aragon ni en Castille, mais bien en France. Cependant le parti de la France trouvait une opposition très-vive parmi les grands de Navarre, dont les uns étaient dévoués à l'Angleterre, et les autres voulaient constituer un royaume national tout à fait indépendant. Pour combattre l'influence de Blanche

d'Artois, ils nommèrent un gouverneur à la jeune princesse, et déférèrent la tutelle au roi d'Aragon. L'évêque de Pampelune était à la tête de cette cabale.

Blanche trouva le moyen de tromper la surveillance de D. Pedro Sanchez de Montagu, et, comptant sur l'appui de son neveu, courut avec sa fille chercher un refuge à la cour de France[1]. Philippe III les reçut à bras ouverts; sa politique était en cela d'accord avec son affection, et, refusant d'obtempérer aux réclamations des Navarrais, il fit soigneusement élever Jeanne sous ses yeux, avec ses propres enfants. Sa valeur et son habileté rétablirent bientôt la paix entre les factions qui divisaient la Navarre, et, pour s'assurer la fidélité de ce pays dans la grande lutte qu'il allait entamer contre D. Pe-

[1] On trouvera des détails curieux et circonstanciés sur ces événements, dans les Notes de l'*Histoire de la guerre de Navarre en* 1176 *et* 1177, par Guillaume Anelier, de Toulouse, éditée par M. Francisque-Michel dans la Collection des documents inédits relatifs à l'Histoire de France, publiée par les soins du Ministre de l'Instruction publique.

dro, roi d'Aragon, il exécuta, le 16 août 1284, le plan qu'il avait médité dès l'arrivée de Jeanne en France : il la fit épouser à Philippe, son fils aîné, alors âgé de seize ans, et qu'il avait fait armer chevalier la veille, jour de la fête de l'Assomption. Le pape ne fit pas difficulté d'accorder les dispenses nécessaires pour l'union de deux cousins issus de germains [1].

Jeanne comptait treize ans à l'époque de son mariage. Deux ans après, le 6 janvier 1286, jour de la fête de l'Épiphanie, Philippe IV et sa femme furent couronnés et sacrés à Reims par les mains de l'archevêque Pierre Barbet [2]. La beauté accomplie de la jeune reine, « une des « femmes les mieux faites de son temps, » était encore rehaussée par les brillantes et solides

[1] « In crastino Assumptionis beatæ Mariæ, Philippus, Philippi regis Franciæ primogenitus, dispensatione Romanæ ecclesiæ, Parisius duxit in uxorem Johannam, consanguineam suam, filiam defuncti regis Henrici, regis Navarræ.... » (Guill. de Nangis, *sub anno* 1284 )

[2] « Philippus IV, rex Franciæ, cum uxore sua domina Johanna... die Epiphaniæ, in rege Franciæ inunctus et coronatus est. » (Guill. de Nangis. )

qualités de son esprit. Quoique nous ne trouvions pas dans l'histoire qu'elle ait jamais pris une part active aux actes du gouvernement, nous ne pouvons douter cependant que son mari n'ait eu grande confiance dans l'étendue de ses lumières et dans la fermeté de son courage. En 1288, le roi, désirant lui donner une marque éclatante de son affection, lui concéda la propriété de tous les acquêts faits pendant leur mariage, dans la Navarre et dans les terres de Champagne et de Brie. Atteint d'une maladie grave en 1294, il fit un testament par lequel il confiait à Jeanne la régence du royaume et la tutelle de ses enfants. Charles de Blois, son frère, qu'il désignait pour commander au reste du royaume, devait obéir immédiatement aux ordres de la reine. Le retour de Philippe à la santé rendit ces dispositions inutiles ; elles servent du moins à nous prouver toute l'estime du roi pour la compagne dont il avait apprécié les heureuses qualités, dès sa plus tendre enfance.

C'est un bonheur pour la reine de ne pas

s'être mêlée à la politique de cette époque, féconde en perfidies et même en crimes. Ni dans les spoliations, ni dans l'altération des monnaies, qui attirèrent si justement sur le nom de Philippe le Bel la haine des contemporains et le blâme énergique de la postérité, nous ne voyons apparaître la main de la reine. Modèle d'une piété fervente, elle n'appliquait sa dévotion qu'à la charité, et, plus sage que beaucoup de celles qui l'ont précédée ou suivie sur le trône, elle ne chercha point à intervenir dans les querelles du roi de France avec la papauté, ni à entraver des mesures qu'elle s'abstenait de juger, se contentant d'offrir à Dieu ses bonnes œuvres et ses prières. C'est du moins le jugement que nous permet de porter d'elle un poëme contemporain, qui résume en soixante-trois vers latins sa vie et ses vertus.

« Imposante d'attitude et belle de visage,
« prudente, forte, ferme et prévoyante, juste,
« chaste et loyale, pieuse, compatissante,
« pleine de tendre pitié pour les pauvres, gé-
« néreuse pour les savants, tout adonnée aux

choses du ciel, et foulant aux pieds, comme fange impure, les désirs de la terre... telle fut la reine, dont la vie doit être écrite en lettres d'or. Quoique morte aujourd'hui et devenue poussière, comme font toutes les choses de ce monde, elle vivra dans tous les siècles. Ce fut un lys brillant, dont l'éclat honorait les lys de France[1]. »

Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir peut-être poussé trop loin le souci de l'éclat qu'elle donnait à la royauté. Voici l'anecdote dont un historien moderne a pris texte pour accuser, à tort, selon nous, « cette princesse moult pieuse et sage » d'avoir été une assez méchante femme. Après la défaite du comte Gui (1300), le roi Philippe vint visiter les villes de Flandre qu'il avait vengées de tout ce que leur seigneur leur avait fait souffrir. Il annonçait sur son passage le maintien et même l'extension des franchises : aussi lui faisait-on partout de splendides réceptions. Depuis longtemps en-

[1] Poëme anonyme trouvé dans la chapelle du collége de Navarre.

richis par la fabrication et le commerce, les bourgeois flamands étalaient, pour faire honneur à leur nouveau sire, un luxe inconnu à la cour de France. On voyait, sur les routes et à l'entrée des villes, des milliers d'hommes et de femmes splendidement vêtus de ces riches étoffes tissées avec les fines laines de l'Angleterre. Bruges surpassa toutes les autres communes par l'enthousiasme comme par le luxe. Les seigneurs français jetaient un regard d'envie sur ces trésors, et la reine Jeanne s'écria, dit-on, comme irritée de la somptuosité des Brugeoises : « J'avais cru jusqu'à présent que j'étais « seule reine; mais j'en vois ici plus de six « cents. » Que ce mot ait été inspiré par un dépit de femme ou par la honte de l'infériorité de la nation française, il ne nous autorise pas à penser que le roi Philippe, en pillant la Flandre, ait cédé aux conseils de Jeanne et flatté son ressentiment.

Jeanne s'occupait d'ailleurs d'assurer à sa patrie d'adoption un éclat plus durable et plus vrai : elle y faisait renaître les sciences et les

lettres par une création qui suffit à consacrer sa mémoire. Dans son testament, fait à Vincennes le jour de l'Annonciation (1304), elle fonda le collége de Navarre, nommé d'abord collége de Champagne, et qui devint une des premières écoles de l'Europe par le mérite des élèves et la célébrité des professeurs. Il n'existait à cette époque dans Paris que quatre colléges pour les laïques : ceux de Chollet, d'Harcourt, de Bayeux et de Laon; Cluny et la Sorbonne étaient réservés aux prêtres. La reine y ajouta cet établissement de Navarre, « véritable temple de Salomon, où devait « revivre la philosophie presque éteinte[1]. » Elle consacrait le prix de la vente de son hôtel de Navarre, situé hors de la porte de Saint-Germain-des-Prés, à l'achat d'un local convenable, et, de plus, 2,000 livres de rente sur ses terres de Champagne et de Brie, à l'en-

[1] Hæcce regina, per quam, urgente ruina,
Crevit Parisia declinans Philosophia,
Digna Dei thronis templum hoc statuit Salomonis.
(*Poëme anonyme.*)

tretien et à l'instruction soixante et dix pauvres écoliers, savoir : vingt grammairiens, trente logiciens et philosophes, et vingt théologiens. Le diplôme d'institution qui nous a été conservé[1] permet d'admirer toute la prudence et toute l'élévation des vues de la fondatrice. On peut en juger par le passage relatif au choix du grand maître : « Ce devra être un prud'homme sécu-« lier, maître en divinité et qui aura le général « gouvernement de tout l'hôtel. Il sera élu et « établi gouverneur par le doyen et la meilleure « partie des maîtres de la faculté de théologie, « lesquels jureront sur les saints Évangiles à éta-« blir ledit gouverneur, ne pour haine, ne pour « affection d'ami, ne de nation, fors que pure-« ment pour ce qu'ils croient qu'il soit profita-« ble. » Le roi Philippe et après lui son fils Louis confirmèrent par lettres expresses la création de la reine Jeanne, à laquelle les termes de leurs actes en rapportent tout l'honneur.

Ce magnifique encouragement donné aux lettres et à la philosophie souleva d'unanimes

[1] De Launoy, *Hist. du collége de Navarre.*

applaudissements et un concert de louanges en l'honneur de Jeanne. Les bâtiments s'élevèrent selon son désir[1] et avec tout le développement que comportait la munificence de la dotation. Au-dessus du grand portail d'entrée étaient deux statues représentant, l'une Philippe le Bel, qualifié de fondateur, l'autre Jeanne sa femme. L'idée de beauté que nous donnent tous ceux qui ont parlé d'elle n'est point démentie par cette œuvre d'art, qui reproduit la femme « la mieux faite et la plus belle de son temps. » Au milieu des deux figures se lisaient deux vers latins :

« Puissance, justice, loyauté, ces trois lis « élèvent jusqu'aux cieux le roi des Français, « serviteur du Christ. »

Plus que les exploits guerriers, plus même que les sages institutions, les lettres sont puissantes à faire vivre le nom des princes. Elles ne manquèrent pas envers notre reine, à la dette de la reconnaissance. Une calomnie posthume

[1] Sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui l'École polytechnique.

excita leur zèle, et leur fournit une éclatante occasion de venger sa mémoire. « Cette reine, « qui avait vécu dans l'honneur et la chasteté, « eut à subir l'outrage du temps. Un bruit « infâme s'éleva sur ses mœurs; et, quoiqu'il ne « fût appuyé d'aucun nom, il ne laissa pas « de trouver des gens disposés à le croire. »

Jeanne, selon ce bruit mensonger, s'abandonnait sans pudeur aux plus hideuses débauches. Elle employait à ses honteux plaisirs des écoliers, dont la mort lui garantissait ensuite la discrétion. Un certain Buridan, célèbre par un argument philosophique qui porte son nom, avait été, à la suite d'une nuit d'orgie, cousu dans un sac et jeté des fenêtres de l'hôtel de Nesle dans les flots de la Seine, dont il s'échappa comme par miracle. Outre l'âge de ce Buridan, que l'on retrouve encore en 1348, tandis que Jeanne était morte en 1304, tout, dans la vie de notre princesse, s'oppose à ce qu'on admette cette tradition. Elle fut imaginée sans doute par le sentiment d'horreur qu'inspirè-

[1] De Launoy, *Hist. du collége de Navarre.*

rent les déportements des femmes de Louis X, de Philippe V et de Charles IV[1]. Robert Gaguin, dans l'histoire de Philippe le Bel, protesta contre l'infamie de cette accusation. De Launoy la méprise, et nous atteste la vérité des éloges donnés par les contemporains à cette reine, que les lettres doivent immortaliser[2].

Constamment aimée du roi son mari, elle le précéda de douze ans dans la tombe, et mourut au château de Vincennes, le 2 avril 1304, à l'âge de trente-trois ans, trois mois et vingt-neuf jours. Son cœur fut, par ses ordres, transporté à Château-Thierry, dans un couvent auquelle elle avait fait don des reliques de sainte Pétronille, la fille de saint Pierre, et son corps fut enseveli à Paris dans le chœur de l'église des Cordeliers[3], où l'incendie détruisit son tombeau en 1580. « Digne de tous les regrets et de

[1] *Voy. La Tour de Nesle*, drame de MM. A. Dumas et Gaillardet.

[2] Litteræ huic reginæ immortalem gloriam debent.
*Annales de re bus Franc. in Philippo pulchro*, lib. III.

[3] Corpus delatum fuit et tandem tumulatum
Parisiis, medium capiens chorum in æde Minorum

« toutes les prières, elle put présenter au tri-« bunal suprême une vie pleine des œuvres de la « foi et de la charité [1]. » En vingt années de mariage, elle avait eu du roi Philippe IV, dit le Bel, sept enfants :

Louis X, dit le Hutin; Philippe V, dit le Long; Charles IV, dit le Bel, qui régnèrent successivement et moururent sans postérité; Robert, mort à douze ans; Marguerite; Isabelle, femme d'Édouard II, roi d'Angleterre et mère d'Édouard III, si funeste à la France; enfin Blanche, qui mourut jeune.

[1] Fletibus et lacrymis petimus, si flecteris ullis,
Rex regum Domine, reginæ tu miserere.

(*Poëme anonyme.*)

*O Seigneur, Roi des Rois, si les pleurs peuvent te fléchir, nous te supplions par nos larmes, fais à cette reine miséricorde.*

# BLANCHE DE NAVARRE.

# BLANCHE DE NAVARRE,

MARIÉE EN 1349 A PHILIPPE VI.

« Philippe de Valois, dit Brantôme, fort vieux « et cassé, aima et épousa Blanche d'Évreux, « qui n'avait que dix-sept ans, mais pourtant « la plus belle princesse de son temps [1]. » La réflexion qu'ajoute l'historien, sur l'inconvénient pour un vieillard d'épouser une jeune fille, nous paraît rait, à cause de la crudité des termes, déplacée dans la biographie de celle que les Navarrais avaient désignée sous le nom de « *la*

[1] Brantôme, *vie de Henri II.*

*belle sagesse* », pour caractériser l'union de son esprit et de sa beauté.

Blanche de Navarre était la seconde fille de Philippe III, roi de Navarre, et de Jeanne de France, fille unique de Louis le Hutin. Lorsque le duc de Normandie, depuis le roi Jean, perdit sa femme, Bonne de Luxembourg, le roi son père, songeant à le remarier, voulut faire choix pour lui d'une épouse accomplie. Nulle n'était plus digne d'attirer son attention que la princesse Blanche : non-seulement elle était d'une beauté rare, mais encore on rapportait des traits admirables de la vivacité de son esprit et des agréments de son caractère. Dès que Philippe de Valois eut témoigné la souhaiter pour son fils, la reine régente de Navarre rompit des négociations entamées avec la Castille, et, bien qu'accordée à Pierre, fils aîné d'Alphonse, Blanche fut envoyée en France par sa mère. Le prince Jean et la cour entière l'attendaient avec impatience; on lui préparait des fêtes dignes de la grande réputation qui l'avait précédée au delà des monts; mais Blanche, à son

arrivée, au lieu des plaisirs espérés, trouva le palais en deuil. La reine Jeanne, femme du roi venait de mourir. La venue de la jeune princesse dissipa vite le chagrin et sécha les larmes du roi. Par un destin assez romanesque, Blanche ne devait avoir pour époux aucun de ses deux fiancés : Philippe tomba subitement amoureux de sa future belle-fille ; et, oubliant qu'elle était accordée à son fils, il résolut de l'épouser lui-même, et se hâta, pour accomplir son projet, de profiter de l'absence du duc Jean. Cette jeune et charmante fille de dix-huit ans, fut contrainte de se donner à un roi qui en avait déjà cinquante-huit. Convaincue de la nécessité du sacrifice, elle l'accomplit de bonne grâce, et ce fut à Brie-Comte-Robert, le 29 janvier 1349, qu'elle reçut avec résignation une couronne qu'elle n'avait envisagée qu'en espérance.

Philippe VI ne survécut pas longtemps à ce mariage, et mourut à Nogent-le-Roi, le 22 août de l'année suivante. Il laissait enceinte sa jeune femme, qui en 1351 mit au jour une princesse,

nommée Blanche comme sa mère, et qui mourut sans alliance en 1371.

*La belle sagesse* justifia son surnom par la dignité avec laquelle elle soutint son veuvage prématuré. Pierre, devenu roi de Castille, pénétré pour elle de la même estime et de la même affection, la supplia de partager son trône; Blanche renvoya ses ambassadeurs, et répondit avec fermeté que « les reines de France « ne se remariaient pas ». Cette noble réponse renverse les conclusions erronées qu'on a voulu, fort mal à propos, tirer d'un passage de Brantôme, dans lequel, pour faire l'éloge de Catherine de Médicis, veuve de Henri II, il la félicite de s'être vaincue et commandée, et de n'avoir point imité « une reine Blanche, laquelle « ne se pouvant contenir, vint à épouser son « maître d'hôtel, qui s'appeloit le sire de Ra- « baudanges. » Brantôme, ou le cardinal de Lorraine, « dont il tient ce conte », ont fait sans doute une confusion de nom et de personnes, pour attribuer à « une reine Blanche » le mariage de Marie de Clèves, fille de la mère de

Louis XII, et qui, après la mort du duc d'Orléans, son premier mari, épousa Jean, sire de Rabaudanges, capitaine de Gravelines.

La veuve de Philippe VI se retira à son château de Neaufle [1], où elle passa sa vie dans les œuvres de piété; ne paraissant à la cour que dans les occasions indispensables, ou pour quelque bonne action qui exigeait sa présence et ses sollicitations. Jean, devenu roi, lui montra toujours la plus grande considération. Le roi Charles VI, auquel nous la voyons rendre hommage en 1388 pour sa châtellenie de Condé-sur-Noireau, lui manifesta de même une estime et une vénération singulières. Comme, dans le désordre des guerres, les terres qu'on lui avait assignées pour son douaire avaient été pillées, il lui fit donner cent mille écus à titre de dédommagement. Elle ne mourut que le 5 octobre 1398, à l'âge de soixante-huit ans, regrettée des pauvres dont elle s'entourait, et laissant, à défaut de la réputation d'une grande reine, que

[1] Seine-et-Oise, à 17 kil. de Versailles.

sa bizarre destinée lui avait interdite, celle d'une des femmes les plus aimables et les plus vertueuses dont le nom nous ait été transmis par l'histoire.

# ÉLÉONORE D'AUTRICHE.

# ÉLÉONORE D'AUTRICHE,

MARIÉE EN 1526 A FRANÇOIS I^er.

Éléonore d'Autriche, sœur aînée de l'empereur Charles V, était fille de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, et de Jeanne, qui devint folle après la mort de son mari, empoisonné par Ferdinand le Catholique. Elle naquit à Louvain le 24 novembre 1498. Comme elle était d'une beauté remarquable, elle inspira une violente passion au jeune Frédéric II, frère de l'électeur Palatin, qui se trouvait à la cour du roi Charles vers l'année 1515. Éléonore, alors âgée de dix-sept ans, partageait l'amour du prince;

on prétend même qu'une tendre correspondance établie entre eux, et surprise par le roi d'Espagne, hâta l'accomplissement du projet que ce dernier avait formé, d'unir sa sœur avec Emmanuel, roi de Portugal. Emmanuel était déjà vieux, infirme, bossu, et pouvait à peine se soutenir sur ses jambes. Éléonore fit taire les sentiments de son cœur, et partit (1519) pour occuper un trône qu'elle ne devait pas garder longtemps : car, en 1521, le roi de Portugal mourut, laissant sa veuve mère de deux enfants. Elle repassa à la cour d'Espagne, et repoussa la tentative de Frédéric, qui, présumant trop d'un ancien attachement, espérait obtenir cette fois la main de celle qu'il n'avait cessé d'aimer. Éléonore ne crut pas pouvoir descendre convenablement d'un trône, sans monter sur un autre. D'ailleurs Charles, son frère, la voulait encore employer au succès de sa politique, et la proposait au connétable de Bourbon pour prix de sa désertion. La dot était le royaume de Naples ou la Provence, que l'on devait ériger en royaume en faveur

d'un homme traître à son roi et à sa patrie.

L'âme noble d'Éléonore ne se prêtait pas sans répugnance à cet odieux marché. Elle partageait les sentiments de l'Espagne entière pour le roi chevalier, et ne pouvait aimer celui que Medina Sidonia ne voulait recevoir une seule nuit dans son château qu'à la condition d'y mettre le feu le lendemain. Aussi se réjouit-elle sans scrupule que la victoire de Pavie eût mis son frère en état de donner des lois, au lieu d'en accepter, et la nouvelle combinaison de sceller le traité de Madrid par un mariage avec François I^er^, veuf alors de Claude, sa première femme, obtint aussitôt son assentiment. Si le roi Charles ne sut pas user noblement de sa victoire, et s'il ne traita son captif ni en frère, ni en roi, l'admiration des Espagnols pour le vaincu de Pavie, dédommagea François des traitements rigoureux qu'on lui faisait éprouver pour obtenir des concessions plus avantageuses à la couronne d'Espagne. Ceux qui l'avaient vu faire sur le champ de bataille le proclamaient le héros de la journée ; et ses en-

nemis lui offraient pour sa rançon les balles d'or qu'ils avaient fondues pour le frapper. Les femmes n'échappaient pas à cet enthousiasme pour un prince en qui la grande mine, les talents poétiques et la galanterie relevaient encore les vertus guerrières. Éléonore n'hésita donc pas à préférer au connétable, toujours sombre et soucieux, ce nouvel époux d'un air ouvert, doux, affable, rendu plus intéressant par le prestige du malheur, et qui d'ailleurs était encore, après Charles-Quint, le premier monarque du monde.

Nous sommes fondés à croire que la reine de Portugal unit tous ses efforts à ceux de Marguerite pour adoucir la captivité du prisonnier, et que François Ier, de sa part, ne fut pas insensible aux douces attentions, ni peut-être aux attraits de la reine Éléonore. Elle n'avait alors que vingt-huit ans, et on peut juger de ses charmes par le portrait que trace d'elle, à dix-sept ans, l'historien de la vie de Frédéric, l'électeur Palatin :

« Son front était élevé, d'une grande pureté

et blancheur, ses sourcils parfaitement arqués; ses cheveux noirs, sans être très-fournis; ses yeux semblaient sourire; elle avait des joues de rose, une bouche petite et gracieuse, les lèvres d'un rouge vif, les dents petites et éblouissantes, la physionomie ouverte et modeste; le son de sa voix allait au cœur [1]. »

Il est certain que l'alliance de François vec Éléonore fut une des premières propositions faites de la part de la France et acceptées par l'empereur, puisque, dès le 6 juin 525, Louise de Savoie, régente de France, nvoya son pouvoir aux plénipotentiaires de rance pour traiter de ce mariage, et qu'Éléonore donna elle-même le sien le 8 décembre 525. Ce mariage était donc la première clause lu traité de 1526, et la princesse destinée à deenir le lien entre les deux plus puissants rinces de la chrétienté recevait une dot de eux cent mille écus. Un fait assez remarqua-

[1] Hubert Thomas. Vita Frederici...

ble, c'est la joie manifestée par l'empereur de cette clause d'un traité qui lui assurait d'ailleurs de si grands avantages. Sans doute il espéra que l'influence de sa sœur serait assez puissante pour assurer l'exécution entière d'un traité si onéreux et si humiliant pour la France, et que, par la suite, la paix serait maintenue entre les deux royaumes. Sa grande satisfaction éclate dans la lettre qu'il écrivit à la régente de sa propre main : « Madame ma « bonne mère[1], il m'a semblé que, puisque « j'ai recouvré au roi, votre fils, mon beau- « frère, et que je vous baille la reine, ma sœur, « pour fille, je puis vous reprendre le nom dont « autrefois avons usé, et vous tenir pour ma « bonne mère. Et, puisque pour telle vous « tiens, vous prie que vers la reine, ma dite « sœur, et aussi vers moi, en veuilliez faire les « œuvres... Vous me priez par votre lettre « que le roi, votre dit fils, mon bon frère, « puisse mener avec lui la reine, sa femme,

[1] La régente lui avait donné le titre de fils, dans une lettre qu'elle lui avait écrite aussitôt après la prise du roi.

ma sœur. Il m'a prié semblablement et davantage de la voir, ce qu'il fera samedi prochain... Je suis content que la reine, ma dite sœur, le suive de quatre ou cinq journées... »

Le samedi suivant, ainsi que l'empereur l'annonçait par sa lettre, il se rendit « avec le roi, dans une même litière », chez la princesse Eléonore, et les fiançailles suivirent de près la visite. Les retards apportés à l'exécution du traité et à la conclusion du mariage ne refroidirent point l'affection qu'Éléonore avait conçue pour son nouvel époux. Déjà Française de cœur, elle désapprouva les prétentions de Charles V et la dureté de sa conduite envers le roi; et, jusqu'à la conclusion du traité de Cambrai en 1529, elle employa tous ses soins à adoucir le sort des jeunes enfants de France, otages du roi leur père.

Lorsqu'enfin la paix eut réglé les différends entre l'Espagne et la France, et mis un terme à cette lutte sanglante, Éléonore, accompagnée des princes, se rendit à Fontarabie, où on devait

les échanger contre la rançon du roi Fran
çois Ier, apportée par Anne de Montmorency. De
nouvelles difficultés s'élevaient encore, et sur
l'exécution de quelques clauses, et sur la
somme convenue pour la rançon du roi [1].
Éléonore, qui était arrivée à Fontarabie le 29
juin 1530, n'épargna rien pour concilier les
esprits, « montrant la grande et bonne affec
« tion qu'elle avait d'entrer en France. »
Lorsque Montmorency, le cardinal de Tour
non et les gentilshommes qui les accompa
gnaient eurent traversé la Bidassoa pour
aller à Fontarabie recevoir la princesse, elle
était sur les degrés de la maison qu'elle oc
cupait, « et elle s'avança devant eux joyeuse
ment et délibérée. » Pendant que la reine et
les enfants de France abordaient à Andaye
après l'échange qui s'était fait au milieu de la
rivière, la rançon abordait du côté d'Espagne.
L'air retentit du bruit des tambours, des trom

[1] Deux millions d'écus d'or, dont douze cent mille comptan
sur lesquels les Espagnols trouvaient quarante mille écus d
*tare* ou faux poids.

ettes et des mousquetons. Il n'y eut point de alves d'artillerie, parce que les canons avaient é démontés. Il était presque nuit : la reine onta dans une litière qui avait été préparée, fit placer les enfants auprès d'elle. C'est en et équipage qu'elle arriva de nuit à Saint-an-de-Luz, où elle entra à la lumière de plus e cinq cents flambeaux, portés par les habi-nts de la ville et des environs. Le lendemain juillet, elle prit la route de Bayonne, où lle fut reçue encore avec plus d'éclat. Le roi rançois était à Bordeaux depuis près de trois ois ; un courrier lui ayant donné avis de la ve-ue de la reine, il partit avec la duchesse d'An-oulême, sa mère, et joignit le cortége à l'abbaye e Verrières, entre Capsjoux et Roquefort de larsan, à quinze lieues au sud de Bordeaux. Ce ut là que le mariage fut célébré le 7 juillet 1530, deux heures du matin. « Donc étant venu le jeudi ensuivant septième jour de juillet, il épousa madame Aliénor, deux heures après minuit, et en petite compagnie à Bayres en un couvent de monges, que les François appellent

« nonnains, et les épousa révérend père monsieu
« l'évêque de Lisieux. » (*Cérémonial français*
tom. I, pag. 769). Rien ne manquait à la joie d
roi, qui goûtait après tant d'années le bonheu
d'embrasser ses enfants, « qui n'étoient poin
« empirés en Espagne. » Aussi les fêtes magnifi
ques que l'on célébra sur le passage des nou
veaux époux, à Bordeaux comme à Angou
lême, purent-elles faire croire à la reine que l
France était au plus haut point de fortune e
de splendeur. La cour resta quelque temps
Cognac, lieu de naissance de François Ier; pui
on alla visiter Blois, Saint-Germain et Fontai
nebleau, dont les plaisirs charmèrent la reine
qui brillait dans l'exercice de la chasse. Ell
fit enfin son entrée à Paris, après avoir ét
couronnée à Saint-Denis, le 5 Mars 153
« Après le sacre et couronnement de la rein
madame Léonore d'Autriche... fait à Saint
Denis le dimanche cinquième jour de mai
mil cinq cent trente... ladite dame se déli
béra avec le bon vouloir du roi, faire son en
trée en sa bonne ville et cité de Paris, capital

t principale de ce royaume : où les bons et oyaux citoyens et habitans d'icelle, suivant la rande, cordiale et parfaite amour, et fidèle béissance qu'ils ont de tout temps, et plus ue tous autres, portée aux rois, leurs souve-ains seigneurs, et principalement au roi Fran-ois, premier de ce nom, notre souverain sei-neur, à présent régnant, s'étoient préparés le la recevoir le plus honorablement que pos-ible leur étoit, avec ouverte démonstration le l'incrédible joie qu'ils ont eue à sa joyeuse t fructueuse venue en ce royaume, avec le ant désiré retour de messeigneurs le dauphin t duc d'Orléans, qu'elle nous a ramenés avec aix universelle, auparavant moyennée et raitée par le sens et prudence de Madame ère du roi, laquelle, pour en avoir été le prin-ipal lien et moyen, avec feue de très-recom-mandable mémoire Madame l'archi-duchesse d'Autriche, procura toujours, avec l'aide de Dieu, de la conserver, établir et perpétuer, au bien, repos et soulagement de toute la chose publique chrétienne. » (*Cérémonial françois*,

tom. I, p. 494). » Les grâces d'Éléonore, sa bonté l'effet qu'on attendait de cette heureuse alliance la rendirent chère à ses nouveaux sujets, et le beaux esprits d'une cour où renaissaient, ave une vigueur « printanière » les lettres et les arts s'empressèrent de célébrer ses louanges. L grave Théodore de Bèze, jeune encore, il es vrai, mêla sa voix à ce poétique concert, et l'o a conservé de lui une épigramme latine qui nou renseigne à la fois, et sur l'esprit galant de l'au teur, et sur la beauté de celle qu'il célèbre, e qui, sans doute, à l'âge de trente-deux ans n'avait pas perdu tous les attraits dont elle avait à dix-sept ans, séduit le cœur de Frédéric [1].

[1] Nil Helena vidit Phœbus formosius ipsa ;
Te, regina, nihil pulchrius orbis habet.
Utraque formosa est; sed re tamen altera major :
Illa serit lites, Helionora fugat.

(*Poëm. Bezæ.*)

Phébus ne vit jamais rien de plus beau qu'Hélène,
L'univers ne voit rien de plus beau que la reine;
Devant son égale en attraits
Éléonor doit marcher la première,
Puisque l'une excitait la guerre
Et que l'autre apporte la paix.

La princesse, en effet, constante dans les bonnes intentions qu'elle avait montrées en Espagne, chercha, de son mieux, à calmer la rivalité des deux rois et des deux nations, et si la guerre se ralluma aussitôt après son mariage, avec plus de fureur que jamais, « la pauvre princesse n'en pouvait mais, car elle y apportait tout ce qu'elle pouvait. »

En 1538, après les conférences de Nice, où les deux rivaux, refusant de s'aboucher, n'avaient consenti à communiquer ensemble que par l'intermédiaire du pape, Éléonore eut l'habileté de ménager une entrevue entre son frère et son mari. « Le roi se rendit à Aigues-Mortes, et, la flotte de l'empereur ayant paru en vue des côtes, François Ier se jeta dans une barque, et, accompagné seulement de quelques seigneurs, monta à bord de la galère impériale. » Mon frère, me voici de rechef votre prisonnier, » dit-il à Charles, en l'embrassant avec cordialité. « Le lendemain, 15 juillet, l'empereur descendit à terre, alla dîner avec François Ier à Aigues-Mortes, y coucha, et ne retourna à

« son bord que le 16 au soir. Les deux princes
« se donnèrent mille marques d'amitié, à la
« grande satisfaction de la reine Éléonore, qui
« pleurait de joie en embrassant à la fois son
« frère et son mari [1]. »

Ce fut encore à l'instigation de la reine que François Ier accueillit splendidement Charles V lors de son passage en France pour aller châtier la révolte des Gantois, et refusa de prêter l'oreille aux insinuations de ceux qui voulaient abuser de la confiance de l'empereur; l'affection fraternelle et le souci de l'honneur suffisaient sans doute à inspirer de telles pensées à la reine, sans qu'on ait besoin de penser qu'elle se laissa gagner par Montmorency, « qui avait
« l'audace de l'aimer. »

« Et si pour cela, le roi son mari ne l'en
« traitait pas mieux : car il en maudissait fort
« l'alliance. »

Brantôme devrait ajouter que ce n'était pas Éléonore qui déplaisait à son mari, mais bien Charles, son frère, qu'il détestait en elle. D'ail-

[1] H. Martin, t. VIII, 4e édit., p. 253.

'eurs « ce roi qui ne s'occupait d'affaires que « quand il ne pouvait plus s'occuper des « femmes, » laissait aller trop facilement son ime aux attraits des plaisirs nouveaux, pour que la reine trouvât près de lui le bonheur qu'elle avait peut-être espéré. Son cœur eut souvent à souffrir de cruelles blessures, et la belle duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier, lui fit durement sentir l'avantage que l'amour du roi lui donnait sur elle.

La reine n'en travailla pas avec moins de zèle pour la satisfaction du roi et le bonheur de ses sujets; il ne tint pas à elle que les traités ne fussent mieux observés des deux parts; et si quelque autre chose que la mort eût pu éteindre la rivalité entre François Ier et Charles V, certes une main si prudente eût adouci l'aigreur et apaisé les colères.

Il est presque permis de la louer de la dignité de sa conduite et de sa vertu, dans une cour où tout semblait l'inviter au moins à la coquetterie. Non-seulement elle repoussa les hommages de Montmorency; mais on raconte

que, Frédéric ayant voulu raviver, en 1538, le souvenir de leurs anciennes amours, auxquelles son âme était restée fidèle, Éléonore le pria sévèrement de ne plus penser « à ces étourde-« ries de jeunesse »; et « pourtant, ajouta-« t-elle, dans cette cour de France, Dieu sait « comme je suis traitée et comme le roi en « use avec moi! »

Après la mort de François Ier, Éléonore, qui n'en avait point eu d'enfants et ne pouvait espérer garder en France un rang qui eût répondu à celui qu'elle quittait, se retira d'abord dans les Pays-Bas, puis en Espagne. Elle y mourut à Talaverra, près de Badajoz, le 18 février 1558. Son corps, d'abord déposé à Mérida, fut transporté à l'Escurial, le 4 février 1574.

# ANNE D'AUTRICHE.

# ANNE D'AUTRICHE,

MARIÉE EN 1615 A LOUIS XIII.

Le poignard d'un assassin surprit Henri IV au milieu de formidables préparatifs contre la maison d'Autriche, dont il voulait abaisser la puissance, et l'on ne peut douter que cette lutte terrible, commencée depuis près de cent ans, ne se fût terminée à l'avantage de la France. La mort du roi changea brusquement cette politique si nationale, et avec la régence de Marie de Médicis « on tomba, selon l'expression de Sully, dans une faction contraire à celle de France. » L'alliance avec l'Espagne au moyen d'un double mariage repoussé par Henri IV,

fut de nouveau proposée; et, dans le but de se concilier la faveur de la cour de Rome, le maréchal d'Ancre et Léonora, sa femme, déterminèrent la reine régente à renouer des négociations interrompues. Il était donc dans la destinée d'Anne d'Autriche de servir, comme presque toutes nos reines espagnoles, de lien entre les deux États et d'associer son nom aux bienfaits de la paix. Les propositions d'un double mariage, entre les deux princes et les deux princesses de France et d'Espagne furent faites par le marquis de Borri, ambassadeur du grand-duc de Toscane à Madrid, et ces alliances étaient si convenables que le projet en fut accueilli en France avec une joie manifestée par des fêtes publiques (avril 1612).

Anne, par la noblesse de sa naissance, était certes bien digne d'entrer dans la plus illustre maison de l'univers. Fille aînée de Philippe III, sœur de Philippe IV, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche, sœur de l'empereur Ferdinand II, elle était née à Valladolid, le 22 septembre 1601, cinq jours avant le prince auquel

elle devait plus tard être unie. Elle fut baptisée, le 7 octobre 1601, sous le nom d'Anne-Maurice. Son mérite personnel était à la hauteur de son rang; et les qualités d'une excellente nature avaient été cultivées et développées en elle par les soins de la comtesse Altamira, choisie parmi les dames les plus distinguées de l'Espagne pour gouvernante de la jeune princesse. De sorte qu'un poëte du temps put dire en toute vérité : « Fille, sœur, épouse « et mère de rois, nulle ne fut plus qu'elle digne d'une si noble lignée [1] . »

Les articles du traité qui stipulaient le mariage furent signés le 22 août de l'année 1612. L'infante, alors âgée de onze ans, en exprima sa satisfaction d'une manière si franche et si vive, que la grave comtesse Altamira crut devoir lui recommander plus de retenue. « Ne « m'avez-vous pas appris qu'il fallait toujours « dire la vérité? » Cette réponse naïve de la princesse était en même temps le plus bel éloge

[1] Et soror, et conjux, et mater, nataque regum,
Nulla magis tanto sanguine digna fuit.

de sa gouvernante. On ne songea tout de bon à conclure les mariages qu'après la dissolution des états généraux de 1614. Le duc de Mayenne était parti avec Puysieux pour demander la main de la jeune Anne, en même temps que le duc de Pastrana venait en France négocier l'union de Philippe, fils de Philippe III, avec Élisabeth de France. La réception faite au duc de Mayenne donna lieu de penser que la cour de Madrid n'avait point perdu le souvenir des services rendus au parti catholique par la famille des Guises. Enfin, le 18 du mois d'octobre 1615, le duc de Lerme ou le duc d'Uzéda, son fils, épousa, au nom de Louis XIII, l'infante d'Espagne, à Burgos, pendant que le duc de Guise épousait, à Bordeaux, la princesse Élisabeth, au nom de Philippe d'Espagne. Le 7 novembre de la même année, pendant qu'Élisabeth arrivait à Saint-Jean-de-Luz, le roi conduisait lui-même sa fille à Fontarabie : l'échange des deux princesses eut lieu sur la rivière de la Bidassoa. La deuxième bénédiction nuptiale fut donnée dans l'église de Saint-André

de Bordeaux, par l'évêque de Saintes, le 24 novembre 1615.

« Les actions de l'année 1615 sont mémo-
« rables et dignes d'être écrites, quand il n'y
« en auroit autres que le mariage du roy très-
« chrestien Louys XIII, célébré en la ville de
« Bourdeaux avec l'infante d'Espagne..... Ma-
« dame la duchesse de Nevers s'avança pour
« être prête d'aller sur la frontière d'Espagne
« recevoir la reyne et la conduire au dit Bour-
« deaux.....

« Leurs Majestés s'approchant, il leur fut
« donné avis que les ennemis qui avoient pris
« les armes se vantoient de vouloir faire quel-
« que effort d'armes au passage de Guîtres,
« qui fust cause que la ville envoya en dili-
« gence, pour renforcer la garde au passage,
« trois cents bons mousquetaires.... et ne se
« trouva jamais personne qui osast seule-
« ment paroître. Le dimanche 29 novembre
« 1615, firent le roy et la reyne leurs entrées
« ensemble en la ville de Bourdeaux, avec
« grand appareil et magnificence, surpassans

« toutes les autres qui furent jamais faites dans « ladite ville.... Chacun prioit Dieu pour sa « prospérité (du roy) et qu'il plust à la divine « bonté bénir ce mariage et le faire fructifier « en heureuse lignée. »

(*Cérémonial françois*, t. I, p. 971.)

Il ne tint pas à la nouvelle reine que ces vœux ne fussent réalisés; si nous jugeons de sa beauté et des charmes de son esprit par la peinture que les contemporains nous ont laissée, nous ne pouvons hésiter à rejeter sur le roi Louis XIII tous les torts d'une mésintelligence qui dura presque pendant toute la vie du roi. Le portrait fait par Mignard en 1659 et gravé par Nanteuil nous représente Anne d'Autriche comme une des plus belles personnes de son siècle[1]. On peut le rapprocher de ce qu'en dit M^me^ de Motteville dans ses Mémoires :

« Ses yeux étoient parfaitement beaux : la « douceur et la majesté s'y rencontroient en- « semble; leur couleur mêlée de vert rendoit

[1] C'est un ovale : la reine y est coiffée en cheveux, la couronne sur la tête.

« leurs regards plus vifs et remplis de tous « les agréments que la nature leur avoit pu « donner. Sa bouche étoit petite et vermeille, « les souris en étoient admirables, et ses lèvres « n'avoient de la maison d'Autriche que ce « qu'il en falloit pour la rendre plus belle « que plusieurs autres qui prétendoient être « les plus parfaites. Elle avoit le tour du vi- « sage beau et le front bien fait. Ses mains [1] « et ses bras avoient une beauté surprenante, « et toute l'Europe en a ouï publier les « louanges : leur blancheur, sans exagération, « égaloit celle de la neige, et les poëtes ne « pouvoient en trop dire quand ils vouloient « les louer. Elle avoit la gorge fort belle, sans « être toute parfaite. Elle étoit grande et sa « mine haute, sans être fière. Elle avoit dans « l'air de son visage de grands charmes, et sa « beauté imprimoit dans le cœur de ceux qui la « voyoient une tendresse qui ne manquoit ja-

[1] Elle avait les mains parfaites et ne les regardait pas sans une certaine complaisance.

(Abbé de Monville, *Vie de Mignard.*)

« mais d'être accompagnée de vénération et de « respect. » Nous pourrions suspecter de flatterie l'auteur d'un pareil portrait, si nous n'y lisions encore des phrases comme celle qui suit, et dont la franchise imprime à tout le reste un cachet de véracité : « Elle n'avoit pas le teint « délicat, ayant même le défaut d'avoir le nez « gros, et de mettre, à la mode d'Espagne, « trop de rouge. »

Quant aux qualités morales, elles sont à la hauteur des perfections de la figure et du corps. « Sa piété est si grande qu'il semble qu'elle se « soit chargée de porter à Dieu les prières de « tout son peuple. Son cœur est aussi noble « que sa naissance. Dans les choses les plus « contraires elle ne parut jamais abattue; et « dans les plus favorables, elle conserve tant « de modération, que dans l'une et l'autre for- « tune, elle ne paraît pas seulement reine des « autres, mais d'elle-même aussi. Son hu- « meur serait portée au dédain et au ressen- « timent des offenses; mais, en parlant d'un « défaut naturel, je parle d'une vertu acquise;

« car l'on sait jusqu'où elle fait aller sa clé-
« mence et son pardon. » (Mme de Brégis.)

Si l'on s'étonne qu'avec tant d'attraits et de vertus, la reine n'ait pas su gagner le cœur d'un jeune roi que, d'ailleurs, elle avait trouvé d'abord aimable « dans sa beauté brune, » on croira facilement que l'ambitieuse Marie de Médicis travailla de toutes ses forces à brouiller le mari et la femme. Elle ne pouvait qu'à cette condition conserver sur l'esprit de son fils un pouvoir absolu. Grâce à ses intrigues, les deux époux conçurent et conservèrent l'un pour l'autre des sentiments voisins du mépris et de la haine. Cette hostilité d'une belle-mère envieuse de l'autorité n'échappa point à la pénétration de la jeune Anne, et jamais elle ne consentit à manifester à Marie que les marques nécessaires du respect, au point qu'elle ne terminait ses lettres que par cette formule de froide politesse : « Votre très-affectionnée fille. »

La cour de France, à l'arrivée de la reine, était divisée en trois factions : le parti de la

régente, celui des Concini qui travaillaient dans l'intérêt de leur propre ambition et celui des grands qui, mécontents de l'influence prise sur le roi par les Italiens, cherchaient à les supplanter, en attirant la faveur et les bonnes grâces particulières du roi sur le jeune duc de Luynes. Le tact et la discrétion de la reine l'empêchèrent de prendre part à toutes ces intrigues; elle se consolait des persécutions taquines de Marie de Médicis et des froideurs de son époux par son amitié avec la duchesse de Luynes, plus tard célèbre sous le nom de duchesse de Chevreuse, ayant épousé le duc après la mort du connétable. Cette belle et spirituelle personne prenait part aux chagrins de la reine, les adoucissait par mille divertissements, au moyen desquels elle s'emparait d'un cœur livré sans défiance, et fortifiait une affection dont elle abusa plus tard pour jeter la reine dans de pénibles embarras.

Le nom d'Anne d'Autriche ne se trouve en aucune façon mêlé à la disgrâce de Concini, non plus qu'à l'odieux supplice de Léonora

Caligaï, dont l'attitude courageuse et les énergiques réponses flétrirent mieux ses bourreaux que ne pourrait le faire l'impartiale sévérité de l'histoire[1]. Nous ne voyons paraître la reine dans les affaires de l'État qu'au moment où fut résolu le secours à la Savoie contre le roi d'Espagne, en 1617. L'affection de famille ne balança pas un seul moment chez elle le sentiment de son devoir; elle approuva le projet, répondant à ceux qui s'en étonnaient : « Pense-t-on « que, parce que je suis née en Espagne, je « sois Espagnole? On se trompe. Je suis Fran- « çoise, et ne veux être autre. »

L'indifférence que Louis XIII manifestait pour la reine était loin d'être partagée; et, malgré le respect qu'inspirait sa majesté, sa beauté ne manqua pas de toucher bien des gens, qui

[1] Il faut pourtant faire ici mention d'une anecdote que la légèreté des mœurs du temps explique sans en justifier l'immoralité. Le lendemain même de la mort de Léonora, la reine Anne eut la fantaisie de faire venir devant elle son jeune fils âgé de dix ans, qui dansait avec une rare perfection. Elle voulut voir danser ce malheureux enfant... les cendres du bûcher de sa mère fumaient encore!

firent paraître leur passion. A une époque où l'on était persuadé que les hommes pouvaient sans crime avouer leurs tendres sentiments, et que les femmes étaient faites pour être servies et adorées, la reine ne fit pas difficulté de recevoir ces hommages, comme un tribut dû par tous à sa royale beauté. Le vieux duc de Bellegarde, le duc de Montmorency, osèrent manifester des sentiments que la reine contint avec dignité dans les limites du respect. Elle eut peut-être plus de peine à se défendre d'être touchée par la passion violente du jeune duc de Buckingham, venu en 1625, comme ambassadeur du roi Charles Ier d'Angleterre, pour épouser en son nom Mme Henriette, sœur du roi. « Ce gentilhomme était bien fait, beau de « visage; il avait l'âme grande; il était magni- « fique, libéral et favori d'un grand roi. Il « avait tous ses trésors à dépenser, et toutes « les pierreries de la couronne d'Angleterre « pour se parer. » La reine, malgré la pureté de son âme, ne put éviter de se plaire aux agréments de cette passion, dans laquelle, du reste,

lle était encouragée par les conseils de Mme de
hevreuse, qui cherchait toutes les occasions
e causer quelque ennui au roi Louis XIII, pour
equel elle ne dissimulait pas son aversion. La
olle conduite du duc de Buckingham offrait
n prétexte suffisant aux calomnies. Les cour-
isans ne manquèrent pas de transformer en
endez-vous d'amour une rencontre toute for-
uite dans un jardin du logis où logea la reine
Amiens, lorsqu'elle allait conduire sa belle-
œur Henriette. Une action plus hardie encore
u seigneur anglais mit le comble au ressenti-
ient du roi. Déjà près d'arriver à Calais,
Buckingham abandonne tout à coup la prin-
esse Henriette pour revoir un moment la reine
u'il adorait; et celle-ci ne fut pas peu embar-
assée de le voir à genoux près de son lit,
aisant ses draps avec de si violents trans-
orts qu'il était facile de juger qu'il avait
erdu l'usage de sa raison. Le résultat de
ette équipée fut l'exil de plusieurs domesti-
ues et confidents de la reine : on lui enleva
même sa première femme de chambre dona

Estefania, qui la servait depuis son enfance

La passion qu'il ressentait entraîna le du
de Buckingham à des excès qui prirent d'asse
grandes proportions pour appartenir à l'his
toire. Il brouilla les deux couronnes, et, pouss
du besoin de revenir en France, dont le car
dinal de Richelieu lui avait interdit l'accès, i
se mit à la tête du secours que le roi Charles
à son instigation, envoyait aux protestants d
la Rochelle. Sa mort rompit ses projets, et as
sura le triomphe facile du cardinal de Riche
lieu (3 août 1628). Le duc de Buckingham fu
assassiné par un gentilhomme écossais, nomm
Felton, qui croyait par ce meurtre délivrer s
patrie d'un fléau.

Si la reine put se trouver flattée du gran
amour qu'elle inspirait[1]; si même elle écoutai

[1] Voiture, cité par Mme de Motteville :

Je pensois (car nous autres poëtes
Nous pensons extravagamment)
Ce que, dans l'humeur où vous estes,
Vous feriez, si dans ce moment
Vous avisiez en ceste place
Venir le duc de Buckingham,

vec complaisance les conseils de la duchesse le Chevreuse, qui lui ôtait tout scrupule, par a raison du dépit qu'elle faisait au cardinal le Richelieu, nous n'avons pourtant aucune aison de croire qu'elle ait manqué de fidélité son époux, ni commis des bassesses indignes le son rang. La reine avait l'âme belle et le œur pur, et son malheur fut de n'avoir point été assez aimée du roi son mari, trop disposé écouter toutes les calomnies de gens intéressés à l'aigrir contre une épouse si digne de son estime et de sa tendresse. Le cardinal, qui n'oubliait rien pour la perdre, essaya de la compromettre dans la conspiration du comte de Chalais, Henri de Talleyrand, auquel il fit trancher la tête le 18 août 1626, comme coupable d'attentat contre la vie du roi. Anne fut accusée d'avoir favorisé cet infâme complot. Elle devait, disait-on, épouser Gaston duc d'Orléans, et le roi poussa l'égarement jusqu'à la faire venir en plein conseil, pour lui repro-

Et lequel seroit en disgrâce,
De lui ou du père Vincent.

cher un crime imaginaire, dont elle ne daigna pas même se défendre. « J'aurais trop peu ga« gné au change », s'écria-t-elle, « pour vouloir « me noircir d'un crime dans un si petit in« térêt. » Comment avancer qu'elle ait pu consentir au projet qu'on lui prête d'avoir voulu faire déclarer l'impuissance de Louis XIII, quand on sait qu'elle avait fait en mars 162[illegible] une fausse couche, étant déjà grosse de six semaines? Son innocence, qui n'avait pas besoin d'être confirmée, le fut cependant par les paroles de Chalais lui-même. Le malheureux, conduit à l'échafaud, où le bourreau le frappa de trente-quatre coups avant de lui donner le dernier, protesta hautement qu'il ne savait rien de la reine, qui pût déplaire au roi. Le cardinal et Marie de Médicis ne pardonnèrent point à notre princesse l'éclatante victoire qu'elle venait de remporter sur leurs criminelles intrigues, et on lui ôta M^me^ de Chevreuse, qu'elle aimait infiniment, et qui, dans le vrai, était la seule cause de ses malheurs.

Peut-être la politique n'était-elle pas la seule

cause des persécutions du cardinal : « On veut « qu'il ait eu pour la reine plus d'amour que de « haine », et que, voyant sa passion méprisée, la vengeance l'ait porté à lui rendre de mauvais offices auprès du roi. Il la persécuta de toutes les manières, séparant d'elle les personnes qui lui étaient le plus attachées; il présenta ses relations avec l'Espagne et sa famille, sous couleur de crimes d'État, et, comme l'âme la plus noble ne peut se défendre d'être sensible aux outrages, il ne faudrait pas s'étonner que, lors de la grande et dangereuse maladie du roi, Anne ait songé à devenir la nouvelle reine, en épousant Monsieur, que Louis XIII avait fait venir auprès de lui, le désignant déjà comme son successeur. Conseillée par Madeleine de Silly, femme de Charles d'Angennes, seigneur du Fargis, la même qui fut plus tard impliquée dans le complot de Marillac, elle espéra peut-être trouver dans ce second mariage un moyen de punir le cardinal, abandonné dès lors à la discrétion de ses ennemis.

Une fois rétabli, le roi ne pardonna pas à sa femme des espérances dont il aurait dû s'accuser tout le premier. Lorsque la reine mère eut reconnu l'ingratitude de celui qu'elle avait élevé si haut, et voulut écraser « le serpent « réchauffé dans son sein », elle trouva dans sa belle-fille une auxiliaire ardente contre le crédit du cardinal. Le triomphe du ministre, après la fameuse *Journée des dupes*, fut aussi funeste à la reine Anne qu'à Marie de Médicis. La haine commune les avait réunies, et les disgrâces de la mère firent éclater la grandeur d'âme de la fille, qui n'hésita jamais à braver le courroux du roi, pour défendre ou consoler celle qu'un titre sacré devait protéger du moins contre l'exil et la misère. Elle n'en devint que plus suspecte au roi; on lui interdit même la vue de l'ambassadeur d'Espagne, M. de Mirabella; et Louis XIII, suivant son naturel, s'abandonna tout entier au pouvoir de son favori. Rien pourtant n'était négligé pour le détruire. On employait contre Richelieu les ressorts les plus puissants, mais nul dans le cœur du roi

ne pouvait triompher de l'empire que le ministre avait pris sur lui. Le cardinal avait fait son possible pour gagner à sa cause Mlle de la Fayette, fille d'honneur de la reine, « que le « roi, trouvant en elle autant de sûreté et de « vertu que de beauté, aimait d'un parfait at- « tachement. » Richelieu fit tant d'efforts pour troubler ce commerce, dont il ne tirait aucun parti, qu'il décida Mlle de la Fayette à se retirer dans un couvent, et le roi eut la lâcheté de le souffrir. « Il est vrai », dit-il, « qu'elle m'est bien « chère; mais si Dieu l'appelle en religion, je n'y « mettrai point d'empêchement. » — « Au com- « mencement de mars 1637, Louis XIII alla la « voir au couvent de la Visitation, et fit quel- « ques efforts pour la détourner du parti « qu'elle avait pris de faire profession. Il ne « réussit pas; elle lui déclara qu'elle était ab- « solument résolue à se séparer du monde, et « à se consacrer au service d'un plus grand « Seigneur, conjurant le roi de ne plus penser « à elle et de donner la paix à son peuple. « Louis pleura; ils se quittèrent l'un et l'autre

« les larmes aux yeux.... Le roi fit plusieurs « visites à la Fayette. Il en revenait plongé « dans une sombre mélancolie. La reine même « craignit que la santé du roi ne s'en altérât. »

Ces détails, qui pourraient paraître un hors-d'œuvre dans la vie de notre princesse, se rattachent d'une façon intime à un événement de la plus haute importance pour elle-même et pour la France. Au commencement de décembre 1637, le roi étant allé de Grosbois à Paris pour voir M^lle^ de la Fayette, il passa quatre heures avec elle; et, comme il était trop tard pour retourner à Grosbois, par une nuit obscure et neigeuse, il fut forcé de coucher à Paris. La reine lui offrit à souper et la moitié de son lit. Nuit fortunée pour la France, s'écrie le chroniqueur italien à qui nous empruntons ce récit, puisque ce fut à ce moment que fut conçu le Dauphin[1]. Louis XIV naquit en effet, le 5 septembre 1638.

[1] Notte fortunatissima per la Francia, perchè per un intrecciamento di circonstanze si stupende, s' infantò il Delfino.

(Vittorio Siri, *Memorie recondite.*)

Cette grâce du ciel arriva fort à propos pour sauver la reine d'un nouveau malheur dont elle était menacée. Le cardinal avait eu connaissance d'une lettre qu'elle avait écrite à son frère le roi d'Espagne et à Mme de Chevreuse, réfugiée à la cour de Madrid. On en fit un crime à la reine, qui fut contrainte par force rudesses à en demander grâce au roi, avec beaucoup de larmes. Il pardonna; mais la naissance du Dauphin ne lui rendit point la reine plus chère; et, « lorsqu'elle accoucha, il « fallut l'exciter de s'approcher d'elle pour « l'embrasser. »

Le 21 septembre 1640, Anne mit au monde un second fils, baptisé sous le nom de Philippe, et dont le roi témoigna plus de joie que du premier. La reine ne les quittait point, et, outre l'intérêt qu'elle avait en leur conservation, elle avait attaché tous ses plaisirs à l'agréable occupation de les voir et de les caresser.

Anne ne prit aucune part au fameux complot de Cinq-Mars le grand écuyer, et à cette

sanglante tragédie qui marqua la fin de la vie du cardinal de Richelieu. Éloignée des intrigues politiques par le sentiment et les devoirs de la maternité, elle n'avait pas même voulu écouter Monsieur qui lui parlait de cette entreprise, et lui nommait les noms de tous les conjurés.

La mort du cardinal, arrivée le 4 décembre 1642, n'affligea point la reine, mais ne lui rendit cependant aucune influence sur l'esprit de son mari. Le roi, quoique malade, faisait lui-même toutes ses affaires et publiait hautement qu'il ne voulait plus de gouverneur. Il appela pourtant au ministère le cardinal de Mazarin, Italien de naissance, mais à demi Espagnol par les années qu'il avait passées en Espagne, et ami du cardinal de Richelieu. Rien n'était plus pénible à Louis que la pensée de laisser le pouvoir à une femme, et surtout à un frère qu'il détestait. Aussitôt après la mort de Richelieu, il avait fait une déclaration inscrite en date du 5 décembre pour exclure Gaston de la régence; et on prétend

même que, se sentant près de mourir lui-même, il engageait la reine à se défier du duc d'Orléans, comme du plus dangereux ennemi d'elle et de ses enfants. Ce n'est pas qu'il se soit montré plus tendre pour Anne à ses derniers moments. Ses soupçons jaloux ne l'abandonnèrent jamais, et, si nous en croyons les Mémoires de la Rochefoucauld, il répondait à son confesseur : « En l'état où je suis, je dois lui pardonner; mais je ne dois pas la croire. » Sentant sa fin prochaine, il se décida cependant à pourvoir aux intérêts du royaume, et par un acte formel il déclara la reine régente du royaume. Elle devait être chargée de l'éducation des deux princes et de l'administration. M. le duc d'Orléans avait la lieutenance générale du roi. Mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient agir que par l'avis et sous la direction du conseil souverain de la régence, composé du prince de Condé, du cardinal Mazarin, de Séguier, chancelier de France, de Bouthillier, surintendant des finances, et de Chavigny, secrétaire des commandements. Le

conseil dont le prince et le cardinal étaient déclarés chefs, en l'absence de Son Altesse Royale, décidait toutes les affaires, et faisait toutes les nominations à la pluralité des voix.

Cette déclaration signée et apostillée de la main du roi, signée par la reine et par le duc d'Orléans, fut lue en présence du parlement et de tous les grands du royaume, le 19 avril 1643, et vérifiée le lendemain au parlement. Louis XIII demeura encore quelques semaines, mourant tous les jours, sans pouvoir achever de mourir. Enfin il ferma les yeux pour jamais, le 14 mai 1643, âgé de quarante-deux ans. La reine parut sensiblement affligée. On la fit retirer de la ruelle du lit du roi, où elle n'avait cessé de prier Dieu. Elle alla trouver aussitôt le petit Dauphin ou plutôt le roi, qu'elle salua et qu'elle embrassa les larmes aux yeux, comme son roi et son enfant tout ensemble.

Ici commence la seconde période de la vie d'Anne d'Autriche, la plus importante sans doute aux yeux de l'histoire, mais d'un intérêt

moindre pour le biographe, puisque la régente n'a, pour ainsi dire, sur les grands événements qui se sont accomplis jusqu'en 1654, qu'une influence secondaire, et que la direction générale de la politique et des affaires appartient au cardinal Mazarin. Sans raconter la guerre de la Fronde, dont les phases curieuses et les épisodes dramatiques ont été si bien étudiés par les historiens contemporains, nous nous bornerons à montrer, au milieu de ces révolutions bizarres, les grandes qualités de la reine; son inépuisable douceur, sa clémence, qui lui valut le nom de la *bonne reine*, et surtout son attention constante à maintenir la dignité du trône et les droits de la royauté. Si Louis XIV tint de sa mère son génie *royal*, on peut dire aussi que c'est grâce à son gouvernement qu'il put exercer une domination incontestée, et devenir, en quelque sorte, dans l'histoire moderne, le type du monarque absolu.

Le lendemain de la mort du roi Louis XIII, le roi Louis XIV, la reine, Monsieur, duc

d'Anjou, le duc d'Orléans et le prince de Condé partirent de Saint-Germain pour venir à Paris, où la reine fut accueillie par les applaudissements et les bénédictions du peuple tout entier. Elle avait pour elle l'appui des grands, qui comptaient sur une politique tout opposée à celle du cardinal de Richelieu; l'assistance du parlement comprimé par la main de fer du grand ministre, et auquel elle rendait son droit de remontrance. Le premier corps de l'État saisit avec empressement l'occasion de faire acte d'indépendance, en cassant la déclaration du feu roi pour donner à la reine la régence absolue, sans lui prescrire aucun conseil. Anne se rendit au parlement en grand deuil, et y mena le roi, « qui était à la bavette », porté par le duc de Chevreuse, accompagnée du duc d'Orléans et de tous les membres du conseil. « Messieurs », dit-elle aux magistrats en leur soumettant le dernier acte de Louis XIII, « je serai toujours aise de « me servir des conseils d'une si auguste com- « pagnie; ne les épargnez donc, je vous prie,

« ni à mon fils ni à moi-même. » C'était une réaction complète, et toutes les victimes du cardinal en profitèrent. On vit de toutes parts rentrer les exilés, les prisonniers sortir de prison ; « tous ceux qui ont perdu des charges « y rentrent; on demande tout, on ne refuse « rien. » (*Mémoires du cardinal de Retz.*) Chavigny, tenu pour suspect, fut chassé du conseil; les finances furent retirées à Bouthillier, et la duchesse de Chevreuse rentra triomphante à la cour.

Cette première effervescence se calma bientôt : la prudence, le sentiment du pouvoir absolu, le souci de la gloire nationale et l'amour maternel ne tardèrent pas à l'emporter chez la reine sur ses amitiés et ses haines privées. Pénétrée d'admiration pour la politique du cardinal dont elle détestait la personne, elle résolut de continuer son système, et confia tout le gouvernement à celui qu'il avait désigné pour son successeur. Il ne faut pas juger le caractère et le génie de Mazarin par le portrait que nous en ont laissé ses ennemis, et en

particulier le cardinal de Retz, qui le présente comme un *Trivelin*, et l'accuse d'avoir porté le *filoutage* dans le ministère. C'était un homme d'une admirable pénétration, d'un sens exquis, qui réussit par la ruse, la souplesse et la douceur à continuer un système qui n'aurait pu dominer par la force. Voltaire lui rend justice en le louant d'avoir donné l'Alsace à la France, et plus fait pour son pays lorsqu'il y était persécuté, que dans la tranquillité d'une puissance absolue. Mazarin sut se rendre maître de l'esprit de la reine et de toutes ses affections. La découverte des lettres écrites à Anne d'Autriche, pendant qu'il était hors de France, a confirmé toutes les conjectures des historiens sur les relations intimes de la reine avec le cardinal[1]. On lit au

[1] *Lettre du cardinal Mazarin à la reine*, publiée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. I, p. 263 et suivante :

Mon Dieu, que je seroys heureux et vous satisfaict sy vous poviez voyr mon cœur, ou sy je povois vous escrire ce que en est et seulement la moitié des choses que je me suis proposé : vous n'auriez grand'peyne en ce cas à tomber d'accord que jamais l'y a eue une amitié approchante à cele que j'ai pour

reste, dans la correspondance de la princesse palatine, cette phrase à laquelle le bavardage habituel de l'auteur n'enlève pas toute au-

vous... Je crois la vostre à toute épreuve et telle que vous me dites; mays j'ay meilleure opinion de la mienne, car elle me reproche à tout moment que je ne vous en donne assez des belles marques, et me faict penser à des choses estranges pour cela, et à des moyens ardis et hors du comun pour vous revoyr; et si je ne les exécute, c'est que les uns sont impossibles et les autres de crinte de vous faire préjudice. Car sans cela j'eusse déjà azardé mille vies pour en pratiquer qu'elq'un; et s'y mon malheur ne reçoit bientôt quelque remède, je ne respond pas d'estre sage jusque au bout, car ceste grande prudence ne s'accorde pas avec une passion tele que est la mienne... Je crois que sy j'estoys dans votre place, j'aurois déjà faict un grand chemin pour donner moyen à l'*Amy* de me revoyr... et je me trompe bien sy la chose bien conduite, on ne peut obliger un chacun à soliciter à l'envie ce que nous suhetons le plus, et qui seroyt d'une grande réputation et utilité au *confident* (le roi) et d'une gloire éternele pour la personne qui mérite tout...

Si vous saviès à quel point me touchent les choses que vous m'escrivès, vous en retrancheriès quelqu'une par pitié, car je suis inconsolable de recevoir des marques sy obligeantes d'une amitié si tendre et constante et d'être éloigné...

(Mais) il est toujours plus avantagios de mourir de joye que le doulor.

Soyès toujours ⁜ car l'*Amy* sera jusques à la mort *.

torité : « La reine mère, non contente d'aimer « le cardinal Mazarin, avait fini par l'é- « pouser; il n'était pas prêtre, et n'avait pas « les ordres qui pussent l'empêcher de con- « tracter mariage. » (Voir M. Michelet, *Histoire de France*, t. XII, note de la p. 449.)

Les mécontents s'agitent, et la reine, menacée d'une révolte de noblesse, fait enfermer à Vincennes le duc de Beaufort, chef des *Importants*, exile les meneurs, sans excepter sa vieille amie la duchesse de Chevreuse; Mazarin est nommé premier ministre, Chavigny rentre au conseil, Séguier est rappelé à la justice, et par ce coup de vigueur la paix de la France est assurée (1643).

La reine ne se crut pas néanmoins dispensée de travailler de sa personne au gouvernement de son peuple. Dans le plan de sa vie, qui nous a été conservé par M^me^ de Motteville, et dont rien ne put interrompre la régularité, les heures qui suivaient son lever « étaient con- « sacrées à une audience, où son application « était sans relâche à tous les besoins qu'on avait

« de sa protection et de sa justice. » — « Elle te-
« nait conseil les lundis et les jeudis, et ces
« jours-là elle était obsédée d'une foule de
« monde. »

Les victoires du prince de Condé, qui par la fameuse bataille de Rocroi inaugura le nouveau règne, et tous les succès remportés contre les Espagnols et les Impériaux pendant les campagnes de 1643, 1644 et 1645, donnèrent au royaume autant de sûreté que de gloire, et consolidèrent le gouvernement d'Anne d'Autriche. La paix de Westphalie, préparée par la vigueur de Richelieu, et conclue par l'habileté de son successeur, assurait à la France de tels avantages, que l'on put regarder la prépondérance de la maison d'Autriche comme détruite au profit de sa rivale. On ne sait à quel degré de puissance le ministère de Mazarin eût élevé notre pays, si les troubles intérieurs n'eussent entravé ses projets et ses plans. La guerre civile, allumée par la rivalité des seigneurs, dont l'influence et l'autorité n'avaient fait que décliner depuis Louis XIII, et

par le mécontentement qu'excitait la rapacité de Mazarin, fut pour la reine une longue et pénible épreuve, dont elle ne sortit victorieuse qu'après de cruelles alternatives. Irritée de la résistance du parlement qui refusait d'enregistrer un nouvel impôt (16 janvier 1648), la petite-fille de Philippe II fit défendre à cette assemblée de prendre connaissance des édits royaux, lui déniant « le droit de borner les volontés du roi. » C'était le renversement de l'ancienne constitution de la France et la proclamation de la monarchie absolue. La France se souleva tout entière, et le parlement prit l'initiative de la révolte en déclarant que les réformes qu'il voudrait accomplir pouvaient se passer de la sanction royale. Si la reine manqua de prudence, elle ne manqua pas du moins de courage; emportée « comme un soldat qui ne connaît pas le danger », elle voulut terrasser « cette canaille qui osait attaquer l'autorité du roi son fils. » Pourtant il fallut céder : derrière le parlement s'agitaient une foule d'ambitieux qui poussaient au désordre,

et parmi eux Gondi (le cardinal de Retz), qui aspirait à la gloire de chef de parti et de conspirateur. Grâce à ses menées, les concessions de la reine ne suffisaient plus à calmer les esprits. Anne résolut de ruiner par un coup d'État le parti de la Fronde. On venait d'apprendre la victoire de Lens, remportée sur l'archiduc par le prince de Condé. « Le roi « s'écria tout haut et avec grande exclamation, « que le parlement serait bien fâché de cette « nouvelle. » La reine voulut profiter de ce jour de triomphe pour punir la désobéissance du parlement; et pendant qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame, au milieu des drapeaux conquis, elle donne l'ordre de faire arrêter le président de Blancmesnil, le président Charton, et « surtout un nommé Broussel, « conseiller de la grand'chambre, qui s'éri- « geait en tribun du peuple, et combattait « l'autorité royale en affectant les sentiments « d'un Romain de la république. » La multitude se soulève aux cris de « Broussel et liberté! » On tend des chaînes, on commence

des barricades, et le conseil de ville arme les milices bourgeoises. Le lendemain la reine était obligée d'accorder la liberté de Broussel au parlement qui, suivi du peuple, venait la réclamer en corps ; mais du moins, en cédant, elle leur promit qu'elle n'oublierait pas « et qu'un jour son fils les en saurait punir. » Peut-on ne pas songer, en lisant cette parole, à l'entrée du jeune roi violant le sanctuaire de la cour suprême, et pénétrant tout botté et le fouet à la main dans l'enceinte du parlement soumis et confondu? Certes nous n'avons point la pensée de justifier une pareille violence; nous tenons seulement à bien établir que, si la crise du pouvoir absolu fut un moment nécessaire à la nation française, elle est redevable aux leçons et à l'exemple de la reine de toute l'autorité de Louis XIV.

Loin de calmer les passions, le triomphe les enflamma ; le séjour de Paris devint insupportable à la reine : elle résolut de quitter la capitale et de commencer la guerre. Le 13 septembre 1648, prétextant un petit voyage à

Ruel, pour laisser le temps de nettoyer le Palais-Royal qu'elle habitait, elle quitte Paris avec le roi, le cardinal Mazarin, et un petit nombre d'amis et de gardes. Le parlement déploya dans cette circonstance la plus noble fermeté : soutenu par le prince de Condé qui s'était rallié à lui et demandait le renvoi du cardinal, il envoie des députés à Saint-Germain, où s'était réfugiée la famille royale, et parvient, après de nombreuses négociations, à fléchir l'opiniâtreté de la reine qui ne voulait pas que son fils devînt un « roi de cartes. » La veille de la Toussaint, la cour revint à Paris, mais la régente était bien décidée à retirer toutes les concessions qu'elle avait faites, et qu'elle regardait « comme un assassinat commis contre l'autorité royale. » Mazarin organisa une armée de 8,000 hommes, aux portes de Paris, sous le commandement du prince de Condé, et, le 6 janvier 1649, la cour sort furtivement de la capitale pour se retirer à Saint-Germain. Paris, à cette nouvelle, prend les armes, et la reine, bien résolue à ne

pas se laisser traiter comme la reine d'Angleterre, entame les hostilités. Épouvantée des conséquences terribles qu'elle prévoyait, sûre que les factieux ne reculeraient pas même devant l'appel aux étrangers, elle se résout à conclure une paix dont tous les seigneurs profitèrent « pour arracher quelque beau lambeau des libéralités royales. » Cette paix fut bientôt rompue. L'effervescence était grande à Paris, comme dans les provinces; le désordre régnait partout, et la cour offrait le spectacle des plus misérables intrigues. En vain le premier ministre espérait reconquérir quelque popularité par des succès militaires, et chassait de Champagne les troupes de l'archiduc. Le prince de Condé, insolent et brutal avec la reine[1], se met à la tête d'un parti contre la cour, et force la reine à faire alliance avec le parlement qu'elle avait jusque-là combattu. Soutenue par la vieille Fronde, Anne

[1] Il avait reçu avec éclat près de lui le marquis de Jarzé, sorte de courtisan étourdi, chassé de la cour pour avoir osé se déclarer amoureux de la reine.

fait arrêter Condé, Longueville et Conti et les envoie au château de Vincennes. La duchesse de Longueville séduit Turenne, qui se met à la tête d'une armée « pour la liberté des princes, » et la guerre recommence avec plus de fureur que jamais.

Les victoires du parti royal ne peuvent empêcher la réconciliation du parlement et des princes, Anne est contrainte de consentir à l'exil de son ministre, banni par un arrêt du parlement (1651); elle est menacée dans sa liberté par une émeute que dirige le cardinal de Gondi, et les milices bourgeoises, envahissant le Palais-Royal, défilent autour du lit du jeune Louis XIV endormi. « La reine avoit « commandé qu'on les menât dans la chambre « du roi. Cette vue leur inspira du respect, et, « reprenant alors un esprit d'amour, ils lui « donnèrent mille bénédictions; et au lieu « qu'ils étoient entrés comme des gens rem- « plis de furie, ils en sortirent comme des « sujets remplis de douceur, qui demandoient « à Dieu qu'il lui plût de leur conserver ce

« jeune roi, dont la présence avoit eu le pou-
« voir de les charmer. » (M^me^ de Motteville.)

Du fond de son exil, le cardinal continuait à gouverner la reine et la France; d'après son conseil, la régente rechercha l'alliance du cardinal de Retz contre l'ambition séditieuse de Condé, qui n'aspirait à rien moins qu'à remplacer Louis XIV sur le trône de saint Louis. Déjoué dans ses projets, il part pour la Guienne, soulève tout le Midi, et livre la France à l'invasion des Espagnols et des Anglais. La défection de Turenne et de Bouillon, qui firent accord avec la reine, sauva le royaume (1651). Anne d'Autriche, pour donner plus de force à son gouvernement, fit déclarer le roi majeur, bien qu'il n'eût pas encore passé sa quatorzième année. Dans un lit de justice, tenu le 7 septembre au parlement, elle résigna ses pouvoirs entre les mains de son fils. « Monsieur », lui dit-elle, « voici la « neuvième année que, par la volonté der-« nière du défunt roi mon très-honoré sei-« gneur, j'ai pris soin de votre éducation et

« du gouvernement de votre État : Dieu ayant,
« par sa bonté, donné bénédiction à mon
« travail, et conservé votre personne qui m'est
« si chère et précieuse, et à tous vos sujets.
« A présent que la loi du royaume vous ap-
« pelle au gouvernement de cette monarchie,
« je vous remets avec grande satisfaction la
« puissance qui m'avait été donnée pour la
« gouverner, et j'espère que Dieu vous fera
« la grâce de vous assister de son esprit de
« force et de prudence, pour rendre votre
« règne heureux. »

Le jeune roi remercia sa mère avec effusion, et la pria de continuer à lui donner ses bons avis, désirant qu'après lui elle fût le chef de son conseil.

« Qu'il soit le maître, et que je ne sois plus rien ! » tel était le plus vif désir de la reine, qui ne trouva pourtant point le repos auquel elle s'attendait, mais qui fut obligée de commencer une seconde guerre, plus dangereuse encore que la première. Elle sortit de Paris, soutenue par trois armées, dont l'une était

commandée par Mazarin lui-même, qui l'avait levée à ses frais, et rappela son ministre. La rentrée de Mazarin, chaudement accueilli par le jeune roi, fut un véritable triomphe; il reprit en main les affaires, et la guerre fut poussée avec vigueur. Les terribles épisodes dans lesquels, du reste, la reine régente ne paraît qu'au second plan, ont été racontés par des écrivains de talent et sont aujourd'hui dans toutes les mémoires. Après le fameux combat de la porte Saint-Antoine, les désordres qui ensanglantèrent Paris et l'invasion de cette ville par les troupes de Condé, les partis fatigués inclinaient à la paix : Mazarin, pour la rendre plus facile encore, sacrifia sa personne, et, pliant à propos, il s'exila dans Sedan; les Parisiens posèrent les armes, sous la condition d'une amnistie, et Condé fut forcé de se déclarer ouvertement rebelle et de se jeter dans les bras des Espagnols. Le roi, supplié par une députation de la bourgeoisie, rentra dans sa capitale. L'amnistie accordée avec une foule de restrictions n'empêcha pas

les vengeances, et jamais Louis XIV, même affermi sur le trône, ne put oublier les souvenirs de la Fronde, ni pardonner à ceux qui s'étaient compromis dans les troubles civils.

Trois mois après le retour du roi, l'armée de Turenne ramenait le ministre à Paris (7 février 1653). Il n'y trouva que des hommages et des flatteries. Déjà il avait su si bien s'emparer de l'esprit du jeune roi, que le crédit de la reine mère lui devenait inutile, et, s'effaçant avec modestie, Anne se contenta désormais des complaisances du cardinal et de la tendresse respectueuse de son fils. Elle ne lui manqua jamais, et nous pouvons dire à l'éloge de Louis XIV, « que ce cœur qu'elle avait si « bien gagné, ne lui fut ravi par aucun acci- « dent. » Le roi ayant été sacré à Reims, par l'évêque de Soissons, le 7 juin 1654, Anne ne poursuivit plus qu'un but, celui de rétablir la paix entre la France et l'Espagne, et de resserrer les liens de famille en donnant pour épouse à son fils, sa nièce Marie-Thérèse, fille de Philippe IV. Outre les difficultés politiques

qui faisaient obstacle à ce projet, il fallait combattre l'inclination violente du jeune roi pour Marie Mancini, nièce du cardinal Mazarin. Avec l'aide désintéressée du ministre, la reine vint à bout de tout; elle goûta la joie immense d'assister au mariage de son fils, qui était une des clauses du traité des Pyrénées signé le 7 novembre 1659[1].

C'est à la reine que la France en fut reconnaissante.

Anne, reine incomparable,
Par qui le ciel favorable
Répand sur nous ses bienfaits,
Nous devons à tes prières
Ces trois faveurs singulières :
Le Roi, la Reine et la paix. (PERRAULT.)

La tâche d'Anne d'Autriche était achevée; elle pouvait maintenant ne songer qu'à prendre soin d'elle-même et de sa santé, qui s'affaiblissait de jour en jour. La mort du cardinal ne lui causa point un trop vif chagrin, mais elle ne put s'empêcher de se montrer sen-

[1] Voir la *Vie de Marie-Thérèse*.

ible à l'ingratitude du roi, qui ne l'appela oint au conseil, tenu trois jours après la ıort de son ministre. Louis voulait gouverner ar lui-même; il ne cessa d'aimer et de resecter sa mère, mais il désirait exercer seul t sans contrôle ce pouvoir qu'elle avait afermi pendant sa régence. Anne, attaquée d'un ancer au sein, ne fit plus que languir depuis année 1663. Son médecin, l'abbé Gendron, op timide dans ses soins, ne cherchait que es palliatifs et des moyens de calmer et d'enormir les douleurs. Néanmoins les souffances de la reine étaient excessives : elle vait besoin de toute sa résignation chrétenne pour les supporter, et souvent on l'endait s'écrier : « Ne mourrai-je pas bientôt? » Dans le mois de janvier 1666, les accidents se uccédèrent avec une effrayante rapidité; l 19 elle reçut le saint viatique, « et dans « l'émotion d'une si sainte et importante ac« tion, elle parut si belle à tous, que le roi, « se tournant vers Mlle de Beauvais, lui dit à « demi bas : « Regardez la reine ma mère, je

» ne l'ai jamais vue si belle. » « Après que cett
« admirable princesse eut employé quelqu
« temps à remercier Dieu, elle fit approche
« ses illustres enfants et leur donna sa béné
« diction, leur souhaitant celle de Dieu.
(Mme de Motteville). Le roi Louis eut pour s
mère des attentions pleines de tendresse.
passait des nuits entières auprès d'elle, cou
chant dans sa chambre tout habillé sur u
matelas, se levant, et disputant aux femme
de service les soins qu'exigeait cette malad
bien-aimée. On raconte que le jour même d
sa mort elle regarda fixement son fils, « et lu
« dit avec la majesté d'une reine et l'autorit
« d'une mère : « Faites ce que je vous ai dit
« je vous le dis encore, le saint sacremen
« sur les lèvres. » « Le roi, avec un profon
« respect et les yeux pleins de larmes, bais
« sant la tête, lui répondit qu'il n'y manque
« roit pas; et jusqu'à cette heure, on ignor
« ce que c'étoit. » (Mme de Motteville). Enfi
après une longue et cruelle agonie, Ann
rendit le dernier soupir, le mercredi 20 jan

ier 1666, entre quatre et cinq heures du ma-
n. Les regrets de toute la France répon-
irent à ceux de ses enfants, et le roi Louis XIV
ui donna le plus bel éloge qu'elle pût recevoir,
n disant « que la reine sa mère n'étoit pas seu-
lement une grande reine, mais qu'elle méri-
toit d'être mise au rang des plus grands rois. »

Anne d'Autriche poussait l'amour de la vé-
ité jusqu'à permettre la publication de do-
uments historiques où les affaires de l'État
taient appréciées avec une liberté dont elle
urait pu s'offenser. (*Recueil de pièces* jointes
l'*Histoire du cardinal de Richelieu* par Au-
ry, publié par Ant. Berthier). Quand M^me^ de
lotteville lui fit part du dessein qu'elle avait
'écrire quelque chose d'elle, elle lui répondit
ue sa seule crainte était que l'amitié trop
omplaisante ne dissimulât ses défauts. Nulle
ieux qu'elle ne sut tenir une cour avec di-
nité. Sensible à la poésie et aux beautés de
ous les arts[1], elle encouragea les hommes de

[1] Une particularité curieuse que les biographes nous ont
ansmise, c'est l'antipathie de cette reine pour les roses dont

lettres et les protégea. Son approbation a
cueillit les débuts du jeune Bossuet; Maire
l'auteur de *Sophonisbe,* éprouva les effets d
sa libéralité; ce fut à elle que Corneille déd
sa tragédie de *Polyeucte* (1640)[1]. Molière
chanté ses louanges dans sa pièce de poés
sur le Val-de-Grâce, qu'Anne d'Autriche ava
fondé en accomplissement du vœu de bât
une magnifique église, si Dieu daignait mettr
un terme à la stérilité dont elle fut affligé
pendant près de vingt-deux ans.

Peu de temps après sa mort, l'illustr
M^lle^ de Scudéri fit à sa louange ces vers, q
méritent d'être conservés à la postérité :

Elle sut mépriser les caprices du sort,
Regarder sans horreur les horreurs de la mort,

elle ne pouvait supporter l'odeur, ni même la vue dans un
peinture.

[1] Au mois de février de l'année 1650, pendant son voyag
en Normandie, la reine, accompagnée du jeune roi, fut reçue
Rouen avec une grande solennité. Elle se fit présenter l'auteu
du *Cid* et de *Polyeucte,* et l'accueillit avec des marques d'estim
toutes particulières. La ville de Rouen a rappelé par une fêt
historique le souvenir de cet événement.

Affermir un grand trône et le quitter sans peine,
Et pour tout dire enfin, vivre et mourir en reine.

Morte non-seulement en reine, mais en vé-table chrétienne, » elle laissait deux fils : Louis Dieudonné, né le 5 septembre 1638, et Philippe de France, né le 21 septembre 1640.

# MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE.

# MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

MARIÉE EN 1660 A LOUIS XIV.

Entre Irun et Béhobie, vers le milieu de la Bidassoa, en aval du pont qui réunit la France à l'Espagne, on distingue une petite île rongée par les flots dans lesquels elle ne peut tarder à disparaître. Cette motte de terre, que signale au voyageur curieux un bouquet d'ajoncs à fleurs d'or, c'est l'île de la Conférence! C'est là que fut signé le traité des Pyrénées! c'est là que se termina, par le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, la grande lutte commencée sous François Ier, et qui, grâce à l'habileté de Mazarin, devait abou-

tir à placer les Bourbons sur le trône de Charles-Quint ! Certes, on se figure avec peine aujourd'hui qu'un si mince théâtre fut illustré par de tels événements, et l'on se prend à sourire en lisant les lignes suivantes dans les mémoires de Mme de Motteville :

« On ne parloit que de la beauté du lieu « destiné pour l'entrevue des deux rois, ap- « pelé le lieu de la Conférence. Dès l'année « précédente le cardinal et D. Luis de Haro « y avoient conféré sur la paix, et les articles « y avoient été disputés et arrêtés par eux. « Dès ce temps-là, on avoit fait dans cette « petite île un bâtiment fort beau et deux « galeries égales, dont l'une avoit l'issue vers « la France et l'autre vers l'Espagne. Elles « aboutissoient chacune de leur côté à un « grand cabinet qui avoit servi aux deux mi- « nistres. Mais alors ce lieu étoit destiné pour « recevoir les deux plus grands rois de l'Eu- « rope. On l'avoit augmenté et embelli, et il « attiroit la curiosité des deux nations ! » — Maintenant la mouette, chassée par le vent qui

souffle du large, cherche la place pour s'y poser!

Une des clauses principales de ce fameux traité des Pyrénées, qui souleva contre Mazarin tant de critiques et de railleries [1], et qui pourtant assurait le triomphe définitif de la France sur sa rivale, fut le mariage tant désiré par Anne d'Autriche, de son fils Louis avec sa nièce Marie-Thérèse, fille de Philippe IV.

Dès l'année 1658, le rusé cardinal avait rêvé cette alliance, et pour éviter les soupçons, il masquait ses vues d'un projet de mariage avec Marguerite de Savoie, qu'à cet effet même il avait fait venir à Lyon. Sur ces entrefaites, l'Empereur demandait la main de l'infante, alors âgée de vingt-deux ans; mais Philippe IV, son père, prévoyant qu'elle pourrait servir de lien entre les deux peuples et favoriser la conclusion de la paix, la faisait offrir par Pimentel à sa sœur Anne d'Autriche. Ses

[1] Voir la lettre de Saint-Evremond. Elle fut une des causes de sa disgrâce et du ressentiment implacable de Louis XIV.

ouvertures furent accueillies avec une joie extrême, et Mazarin se hâta de congédier la princesse savoyarde. Bien des obstacles pourtant s'opposèrent encore, et ceux qui se piquaient de finesse en politique affirmaient que le mariage ne pourrait jamais se conclure. Outre l'amour du jeune roi [1] pour Marie Mancini, nièce du cardinal, il fallait encore vider la question bien autrement grave de la renonciation des droits de succession à la couronne d'Espagne, dans le cas où le prince *viendrait à faillir*. Tout fut aplani, grâce à l'adresse du cardinal et à l'ardeur d'Anne d'Autriche, qui voyait l'intérêt de la France dans cette heureuse affaire de famille.

Le duc de Grammont fut chargé d'aller porter au roi d'Espagne la demande officielle, et il fit son entrée à Madrid le 17 octobre 1659, avec une escorte de quarante gentilshommes à cheval. Dès le lendemain il obtint une audience de Philippe IV, et s'avança vers le roi

[1] Voir la *Vie d'Anne d'Autriche*.

d'Espagne et sa fille, en prononçant ces paroles que notre histoire enregistre avec fierté : « Sire, « le roi mon maître vous accorde la paix, et à « vous, Madame, Sa Majesté vous offre son cœur « et sa couronne. » Trois jours après l'ambassadeur obtenait une réponse favorable; l'infante était promise au roi de France et le traité des Pyrénées signé par les deux ministres, au bout de vingt-quatre conférences, le 7 novembre 1659. Marie-Thérèse donna son consentement dans des termes pleins de modestie et de retenue : « Dites à la reine, madame « et ma tante, que je serai toujours soumise « à ses pieds. » (M^me^ de Motteville [1].) Bien que la saison trop avancée, et la mauvaise santé du roi d'Espagne eussent fait remettre la célébration du mariage au printemps suivant, de ce jour la France avait une reine, et déjà même les Français à Madrid saluèrent l'infante du nom de *Majesté*.

Nièce d'Anne d'Autriche, fille de Phi-

[1] Diga a la reyna, mi signora y mi tia, que yo estare siempre rendida à sus piès.

lippe IV et d'Élisabeth de France, sœur de Louis XIII, Marie-Thérèse était née à l'Escurial, le 10 septembre 1638, et avait été tenue sur les fonts baptismaux par François duc de Modène. Elle avoit le même âge que le roi Louis XIV, étant née cinq jours après lui, lorsque Philippe IV la refusa à l'empereur pour l'offrir au roi de France. Tout le monde s'accordait à lui trouver une grande ressemblance avec la reine mère sa tante ; voici, du reste, son portrait tracé par les mémoires contemporains :

« L'infante reine étoit petite, mais bien « faite ; elle nous fit admirer en elle la plus écla- « tante blancheur que l'on puisse avoir, et toute « sa personne de même. Ses yeux bleus nous « parurent beaux, ils nous charmèrent par leur « douceur et leur brillant. Nous célébrâmes la « beauté de sa bouche et de ses lèvres, un peu « grosses et vermeilles. Le tour de son visage « étoit long ; mais étant rond par en bas, il « nous plut ; et ses joues, un peu grosses, mais « belles eurent leur part de nos louanges. Ses

« cheveux étoient d'un blond argenté qui con-
« venoit entièrement aux belles couleurs de
« son visage. A dire le vrai, avec une taille
« plus grande et de plus belles dents, elle mé-
« ritoit d'être mise au rang des plus belles
« personnes de l'Europe... Sa gorge nous
« parut bien faite et assez grasse, mais son
« habit étoit horrible... » (*Mémoires* de M^me^ de Motteville [1].)

[1] Il peut être curieux de comparer ce portrait peint de main de maître avec les vers de Loret, qui était présent, comme poëte de cour, aux fêtes de Saint-Sébastien et de Saint-Jean de Luz :

Sa grâce et ses beautés ravirent
Tous ceux et celles qui la virent.
Elle a, dit-on, de fort beaux yeux,
Un teint vif et digne des Dieux ;
Sa bouche, lustrée et vermeille,
De nature est une merveille.
Tout François et tout Espagnol
Admirent sa gorge et son col,
Polis et de blancheur extrême.
Ses bras et ses mains sont de même,
Son corps, beau, libre et dégagé,
A ce que plusieurs ont jugé,
Est à peu près de même taille
Que la comtesse de Noaille ;

La cour de France arriva à Saint-Jean de Luz dans les premiers jours du mois de mai 1660, tandis que le roi d'Espagne se rendait avec sa fille à Saint-Sébastien. « Il y eut encore quelques « retardements et chicaneries, mais enfin une « dernière entrevue régla tout : le jour fut « pris pour les noces, et les entrevues du roi « d'Espagne, de la reine et de l'infante avec « celle des deux rois furent toutes arrêtées. » Le roi Louis XIV avait écrit de Saint-Jean de Luz à l'infante, et comme on la pressait de répondre à son compliment : « Ne vous ai-je pas dit « trois fois, répondit-elle, que vous disiez à

Enfin dans ses linéaments
Elle a de si doux agréments,
Et paroît si spirituelle
En tout ce qu'on remarque en elle,
Qu'elle est par tant d'attraits vainqueurs,
Aussi bien la reine des cœurs,
Comme selon toute apparence
Elle est reine à présent de France.
(Loret, *Muse histor.* Lettre 24, 19 juin 1660.)
N'est-ce pas le lieu de s'écrier :
Je n'y vois qu'un défaut :
C'est que l'auteur les devoit faire en prose!

ma tante que je meurs d'envie de la voir? Dites cela seulement. »

Le 3 du mois de juin, dans l'église de Fontarabie, D. Luis de Haro, ministre d'Espagne, épousa l'infante au nom du roi. Cette cérémonie fut signalée par l'attendrissement de Philippe IV, qui ne cessa de répandre des larmes. Le mariage fut célébré par le patriarche des Indes. Le soir du même jour, dans cette ville de Saint-Jean de Luz, si calme, si déserte, et qui semble aujourd'hui porter comme Versailles le deuil des splendeurs du grand roi, on donnait un bal paré, auquel Louis XIV dansa. Le vendredi 4 juin, Anne se rendit à l'île de la Conférence, avec M. le duc d'Orléans, son second fils [1]. Elle revit son frère après tant d'années, et leur entrevue fut extrêmement touchante. La reine mère embrassa sa nièce, et tous déplorèrent cette guerre fatale qui les avait si longtemps séparés. « Votre Majesté me pardonnera, dit

[1] Le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, était mort à Blois, le 2 février de cette même année.

« Anne à Philippe, d'avoir été si bonne Fran-
« çaise ; je le devais au roi mon fils et à la
« France. »

« Tout à coup le cardinal Mazarin qui s'était
« amusé à parler à D. Luis, interrompant leur
« conversation, s'approcha de Leurs Majestés et
« leur dit qu'il y avoit un inconnu qui étoit à
« la porte, qui demandoit qu'on lui ouvrît.
« La reine, avec le consentement du roi son
« frère, lui ordonna de laisser voir cet étran-
« ger. Lui et D. Luis laissant la porte demi-
« ouverte, donnèrent moyen au roi de voir
« l'infante reine... Sa belle taille le faisoit
« surpasser les deux ministres de toute la tête.
« La reine rougit en voyant paraître le roi son
« fils, et la jeune reine encore plus en le consi-
« dérant attentivement. Le roi d'Espagne le
« regarda aussi et sourit, en disant à la reine
« sa sœur qu'il avoit un *lindo hierno* (un
« beau gendre)... Le roi Louis, en se retirant,
« dit à M. le prince de Conti et à M. de Tu-
« renne, qu'ayant regardé l'infante avec at-
« tention, il avoit connu qu'elle avoit beau-

« coup de beauté, et comprenoit bien qu'il lui « seroit facile de l'aimer. »

Le dimanche 6 juin, la paix fut jurée avec toute la solennité possible; les deux rois se trouvèrent à la conférence, ayant chacun de leur côté les grands de leurs royaumes. Ils jurèrent sur l'Évangile et se tenant à genoux [1]. Après cette importante action ils s'embrassèrent, en disant qu'ils voulaient aussi jurer une amitié éternelle.

Le lendemain, le roi et la reine, suivis de beaucoup d'hommes, s'en allèrent quérir l'infante reine. Le père et la fille se séparèrent avec beaucoup de larmes; puis, comme dit Loret :

Philippe en père de famille,
Ayant béni sa chère fille,
Qui sanglota, qui soupira,
Dans ses pays se retira.
(*Muse hist.* 19 juin 1660.)

[1] L'article de la renonciation avait été stipulé dans le contrat, mais quand Philippe IV en eut entendu la lecture, il dit tout haut; *Esto es una pataratta : y si faltasse il Principe, de derecho mi hija a d'heredar.* Ceci est une fadaise : et si le prince manquait, de droit ma fille doit hériter. (Mme de Motteville.)

Leurs Majestés firent à Saint-Jean de Luz une entrée « magnifique et qui sentoit *le Cyrus* à pleine bouche. » Ce fut le lendemain 9 juin, qu'eut lieu le mariage définitif à l'église de Saint-Jean de Luz. L'évêque de Bayonne donna la bénédiction nuptiale et Mazarin remplit les fonctions de grand aumônier. Pendant toute la cérémonie, la reine eut sur la tête une couronne d'or, et se tint agenouillée sur le même carreau que le roi, tandis que la reine mère avait une estrade pour elle seule. Nous insistons sur ces détails, parce qu'ils ont rapport au moment le plus heureux de la vie de Marie-Thérèse, qui pouvait se flatter alors d'un avenir de bonheur et de tendresse trop mal réalisé [1]. Le soir la

[1] La ville de Saint-Jean de Luz conserve encore avec un pieux orgueil les souvenirs de ce mariage. Dans une tribune ornée de peintures vieillies on remarque deux fauteuils qui ont servi à la cérémonie. L'étranger visite avec intérêt deux maisons habitées à cette époque par le roi Louis et par l'infante. Celle du roi, du côté qui regarde les montagnes est d'une construction légère et originale. Les tourelles dont elle est flanquée de chaque côté lui donnent du caractère. La maison de l'infante bâtie en briques, dans le goût du vieux Versailles est disposée mainte-

ville fut illuminée : le roi ne voulut ni bal ni comédie ; mais on fit des largesses au peuple en jetant au milieu de la foule des médailles d'or et d'argent qui portaient d'un côté les portraits du roi et de la reine, et de l'autre la ville de Saint-Jean de Luz, sur laquelle tombait une pluie d'or avec cette devise : *Non laetior alter.*

« On ne pensa plus qu'à regagner Paris, et « la cour partit le 15 juin pour regagner Bor- « deaux. On y arriva par eau le 23 juin, et le « cortége fut salué par plusieurs coups de ca- « non et les cris publics de tout le peuple dont « le quai étoit entièrement rempli. La cour

nant pour recevoir les baigneurs pendant la saison d'été. L'intelligence du propriétaire actuel y conserve cependant le grand salon avec ses solives bariolées de mille couleurs voyantes. Au-dessus d'une large et magnifique cheminée, on voit un trumeau qui représente Louis XIV debout, en armure de guerre, à côté d'un char mythologique où s'étend la jeune infante en costume de Diane, une jambe nue et le front surmonté du croissant d'argent. Sur le côté de la maison qui regarde le nord, une plaque de marbre contient cette inscription, digne de Lorct :

*L'Infante je receus en mille six cent soixante,*
*On m'appelle depuis la maison de l'Infante.*

« ayant été sept ou huit jours à Fontainebleau,
« la reine mère vint à Paris et le cardinal
« aussi. Le roi et la reine demeurèrent à Vin-
« cennes pendant qu'on préparoit leur entrée.
« Elle se fit dans les premiers jours de septem-
« bre. Ce fut une belle chose et agréable à
« voir. La reine étoit dans un char triomphant
« plus beau que celui qu'on donne fausse-
« ment au Soleil ; et ses chevaux auroient em-
« porté le prix de la beauté sur ceux du Dieu
« de la fable... Le roi étoit tel que les poëtes
« nous représentent ces hommes qu'ils ont
« divinisés. »

On avait élevé à la porte Saint-Antoine, qui prit de ce jour le nom de *Barrière du Trône*, un trône magnifique sur lequel les époux reçurent les hommages des compagnies souveraines. Toute la nation fut frappée de cette magnificence, et l'orateur du grand siècle la rappelait en 1683, lorsqu'il s'écriait en présence du cercueil de notre princesse : « Fêtes sacrées,
« mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction,
« sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cé-

« rémonies et vos pompes avec ces pompes fu-
« nèbres et le comble des grandeurs avec leurs
« ruines?... »

Un jeune poëte se fit l'écho des félicitations publiques, et Racine commença sa glorieuse carrière par une ode intitulée la Nymphe de la Seine, et dans laquelle il chantait le mariage qui scellait une paix glorieuse :

Thérèse est l'illustre conquête
Où doivent tendre tous ses vœux :
Jamais un myrte plus fameux
Ne saurait couronner sa tête.

Le ciel qui les avait l'un pour l'autre formés,
Voulut que d'un même or leurs jours fussent tramés.
Elle est digne de lui, comme il est digne d'elle :
Des reines et des rois chacun est le plus grand ;
Et jamais conquête si belle,
Ne mérita les vœux d'un si grand conquérant.

L'emphase du poëte ne s'élevait point au-dessus de la réalité, et les grandes vertus de Marie ornaient autant le trône de France qu'elles étaient rehaussées par son éclat. « Avec « quelle application et quelle tendresse Phi-

« lippe IV, son père, ne l'avoit-il pas élevée ! On « la regardoit en Espagne, non pas comme « une infante, mais comme un infant... Dans « cette vue on approcha d'elle tout ce que « l'Espagne avoit de plus vertueux et de plus « habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dès son « enfance, toute environnée de vertu ; et on « voyoit paroître en cette jeune princesse plus « de belles qualités qu'elle n'attendoit de cou- « ronnes. » (Bossuet.)

C'était la femme prudente donnée par le Seigneur, et parmi toutes ses vertus la plus admirable était une piété fervente qui ne se démentit jamais et qui soutint son courage au milieu des chagrins que lui causèrent trop souvent les infidélités de Louis XIV. « Elle « accomplit tous ses devoirs sans présomption « et fut humble non-seulement parmi toutes « les grandeurs, mais encore parmi toutes les « vertus. Elle sut pourtant se prêter au « monde avec toute la dignité que demandoit « sa grandeur. Il lui étoit aisé de faire sentir « une majesté qui lui étoit naturelle. Mais elle

« aimoit mieux la tempérer et l'anéantir de-
« vant Dieu, que de la faire éclater devant les
« hommes. »

Énumérer les qualités et les vertus de cette reine, c'est faire l'histoire de sa vie. N'ayant jamais eu l'occasion d'exercer d'influence sur les affaires de l'État où l'autorité du roi n'admettait pas de division, elle ne prit part au règne glorieux que par la joie que lui donnaient les victoires de Louis, et surtout par les inquiétudes « que causoient à son cœur
« ces fameuses campagnes qui apportoient
« coup sur coup tant de surprenantes nou-
« velles. Elle étoit toujours tremblante, parce
« qu'elle voyoit cette précieuse vie dont la
« sienne dépendoit, trop facilement hasar-
« dée. »

En 1664, une maladie terrible faillit la ravir à l'estime de son époux, à l'affection de toute la France : « La reine a été à l'extrémité, écri-
« vait madame de Sévigné : elle est un peu
« mieux (19 octobre). Elle reçut hier soir
« Notre-Seigneur comme viatique. La reine fit

« un effort pour se soulever et le reçut avec « une dévotion qui fit fondre en larmes tout le « monde. » Un emplâtre donné par la mère de M. Fouquet lui sauva la vie.

Lorsque le roi partit pour la campagne de Hollande (1672), il confia la régence du royaume à Marie-Thérèse. « Cette régence, dit « Fléchier, dans son peu de durée ne laissa « pas du moins de faire voir les lumières qu'elle « recevoit de Dieu, et la confiance que le roi « son époux avoit en elle. » Ce fut avec la naissance et surtout avec la mort de ses enfants le seul événement de sa vie. Des six qu'elle avait eus, un seul, l'aîné, Louis, celui qu'on appelait le grand Dauphin, survécut à sa mère. Encore eut-elle à trembler pour lui, et une cruelle maladie fournit à cette pieuse reine l'occasion de montrer « quelques traits de Marie lors- « qu'elle offrit son Jésus. » (Bossuet). Son pauvre cœur, déchiré par ces douloureux sacrifices, aurait dû trouver au moins quelque consolation, quelque adoucissement dans la tendresse d'un époux. Il n'en fut rien, et malgré tous les

égards que le roi garda toujours pour elle au milieu de ses intrigues, jamais le dévouement si tendre de Marie-Thérèse ne put modérer sa fougue et l'arrêter sur le penchant qui l'entraînait aux plaisirs. « La première année du mariage de la reine, le roi avoit été tendre pour elle, et fort sensible à la légitime passion qu'elle avoit pour lui. Aussitôt que l'amitié du roi vint à diminuer, celle qui en étoit l'objet s'en aperçut bien vite... Elle disoit souvent à la reine sa mère en pleurant excessivement que le roi ne l'aimoit plus. Quand ensuite elle fut quasi certaine de ce changement par la connoissance qu'elle eut de l'amour qu'il avoit pour mademoiselle de la Vallière, elle fut longtemps dans un état pitoyable ; il sembloit quelquefois que son cœur voulût sortir de sa place, tant il étoit agité... Le roi voyoit à peu près toutes ses peines, mais ne pouvant se changer lui-même et ne le voulant pas non plus, il s'en consoloit par son indépendance qu'il mettoit à tout usage et dont il savoit se faire un remède facile à tous ces petits

« maux. » (Mme de Motteville). « Presque toutes « les femmes plaisoient à Louis XIV, excepté « la sienne... » Sans doute il ne manqua jamais à la considération qu'il devait à la reine, à tel point qu'en aucun temps il ne cessa de partager son lit. Mais elle voulait un cœur, qu'elle croyait lui être dû puisqu'elle avait donné le sien tout entier. Son amour pour le roi ne connaissait pas de bornes. « Quel respect, quelle « soumission n'a-t-elle pas eue pour lui ! tou- « jours vive pour ce grand prince, toujours « jalouse de sa gloire, uniquement attachée « aux intérêts de son état, infatigable dans les « voyages, et heureuse pourvu qu'elle fût en « sa compagnie... unie à ses volontés par une « éternelle complaisance [1]. » (Bossuet.) Sa timidité était égale à sa tendresse. « Cette « pauvre princesse avoit tant de crainte du

[1] Mme de Crussol vint lundi à Saint-Germain, coiffée à la mode ; elle alla au coucher de la reine et lui dit : « Ah ! Madame, Votre Majesté a donc pris notre coiffure ? » « Votre coiffure, lui répondit la reine, je vous assure que je n'ai point voulu prendre votre coiffure ; *je me suis fait couper les cheveux parce que le roi les trouve mieux ainsi....* » (Mme de Sévigné, 4 avril 1671.)

« roi, qu'elle n'osoit lui parler, ni s'exposer « au tête à tête avec lui... Ses mains même « trembloient de timidité. » (Mme de Caylus.)

De toutes les maîtresses, madame de Montespan est celle qui lui fit le plus de peine, tant par la durée de cette passion que par les bontés qu'elle avait eues pour elle. L'ingratitude de la favorite échappa pendant bien longtemps à la reine qui lui manifestait l'amitié la plus vive, tandis que madame de Montespan se jouait de sa noble confiance [1].

Pendant les premières années, Marie-Thérèse trouvait un soutien dans l'affection de sa chère tante et belle-mère, avec qui elle ne cessa de vivre dans la plus parfaite union. La mort la lui ravit (1666), au moment où les larmes qu'elle versait pour la mort de Philippe IV, son père (1665), étaient à peine essuyées.

[1] *Quanto* (Mme de Montespan) joue en robe de chambre avec la dame du château (la reine) qui se trouve trop heureuse d'être reçue, et qui souvent est chassée par un clin d'œil qu'on fait à la femme de chambre. (Mme de Sévigné, 1675.)

Enfin vers l'année 1683, il semblait qu'une vie plus heureuse allait commencer pour notre princesse. Elle avait accompagné le roi dans un voyage triomphant que ce prince venait de faire en Bourgogne et en Alsace. Par sa complaisance inépuisable, « allant voir toutes les forti-« fications sans se plaindre du chaud ni de la « fatigue, elle s'étoit attirée mille petites dou-« ceurs. » « Le roi la voyoit plus souvent, et « comme elle attribuoit cet heureux chan-« gement à madame de Maintenon, elle l'aima « et lui donna toutes les marques de considé-« ration qu'elle pouvoit imaginer. »

A peine de retour elle est prise « d'une ma-« ladie qu'on ne crut pas d'abord considéra-« ble, mais une saignée faite mal à propos fit « rentrer l'humeur d'un clou dont à peine s'é-« toit-on aperçu. » (Mme de Caylus). « Aus-« sitôt emportée que frappée, elle se trouve « toute vive et tout entière entre les bras de « la mort sans presque l'avoir envisagée. » Mais sa vie n'avait été qu'une préparation à une sainte mort. Bossuet, sans doute, exagère

la douleur que ressentit le roi Louis XIV à cette triste nouvelle. Il faut croire plutôt madame de Caylus qui raconte avec plus d'impartialité : « La mort de la reine ne donna à la « cour qu'un spectacle touchant : le roi fut « plus attendri qu'affligé. « Voilà, s'écria-t-il, le « premier chagrin qu'elle m'ait donné [1]. » La « douleur de madame de Maintenon parut « sincère et fondée sur l'estime et la reconnoissance. Elle pleuroit beaucoup. La reine expirée, elle voulut revenir chez elle; mais « M. de la Rochefoucauld la prit par le bras « et la poussa chez le roi en lui disant : Ce « n'est pas le temps de quitter le roi, il a besoin de vous. » Marie-Thérèse était déjà remplacée!

Le 30 juillet 1683, à l'âge de quarante-cinq ans, la noble princesse rendit à Dieu cette âme innocente et candide dont Bossuet osait dire que *son éclatante blancheur étoit le sym-*

[1] Il avait, du reste, assisté la reine pendant ses souffrances, lui adressant des paroles affectueuses en langue espagnole, attention touchante à laquelle elle n'était point accoutumée.

*bole.* « Elle fut sans reproche devant Dieu et « devant les hommes : la médisance ne put at- « taquer aucun endroit de sa vie depuis son « enfance jusqu'à sa mort. »

Telles sont les expressions dont se sert le grand orateur dans l'oraison funèbre de cette princesse, qu'il prononça dans l'église de Saint-Denis, le 1er septembre 1683, en présence de Mgr le Dauphin. Deux mois après, le 24 novembre 1683, Fléchier rendait hommage aux vertus de la reine, et les deux voix les plus éloquentes de l'Église s'unissaient pour illustrer sur la terre celle qui n'avait ambitionné que la gloire du ciel.

Marie-Thérèse d'Autriche avait donné le jour à six enfants :

Louis de France, né le 1er novembre 1661, mort à Meudon (avril 1711).

Philippe d'Anjou, né en 1668, mort en 1671.

Louis-François, second duc d'Anjou, né le 14 juin, mort le 4 novembre 1672.

Anne-Élisabeth, née le 18 novembre, morte le 30 décembre 1662.

Marie-Anne, née avant terme le 16 novembre, morte le 26 décembre 1664.

Marie-Thérèse, née le 2 janvier 1667, morte le 1er mars 1672.

Elle fut inhumée à Saint-Denis. Louis, le seul de ses enfants que la mort eût épargné, conduisait le deuil, témoignant par sa douleur le sentiment profond de la perte qu'il venait de faire.

# EUGÉNIE-MARIE DE GUZMAN.

# EUGÉNIE-MARIE DE GUZMAN,

MARIÉE EN 1853 A NAPOLÉON III.

La présence sur le trône d'une personne auguste doit arrêter la plume du narrateur qui éprouve pour elle les sentiments d'un dévouement respectueux, et peut affirmer que la flatterie ne courrait pas les chances d'un bon accueil. Mais si nous comprenons que l'éloge, même indépendant et sincère, serait une inconvenance, nous ne devons pas pousser le scrupule jusqu'à la trahison historique, et n'en serait-ce pas une que de ne point placer sa majesté l'impératrice Eugénie à son rang parmi les *Espagnoles* que la France est heu-

reuse de compter au nombre de ses souveraines?

Nous croyons tout concilier en donnant sur la vie de Sa Majesté jusqu'aujourd'hui quelques extraits des documents officiels :

### MARIAGE DE L'IMPÉRATRICE.

Paris, le 22 janvier 1853.

Aujourd'hui, à midi, le bureau du Sénat, le bureau du Corps législatif et MM. les membres du Conseil d'État se sont réunis aux Tuileries pour y recevoir de l'empereur une communication relative à son mariage.

L'empereur a prononcé le discours suivant d'une voix claire et accentuée, mais avec une émotion visible, que partageait toute l'assemblée :

Messieurs,

« Je me rends au vœu si souvent manifesté par le pays, en venant vous annoncer mon mariage.

« L'union que je contracte n'est pas d'accord avec les traditions de l'ancienne politique; c'est là son avantage. (*Sensation.*)

« La France, par ses révolutions successives, s'est oujours brusquement séparée du reste de l'Europe; out gouvernement sensé doit chercher à la faire rentrer lans le giron des vieilles monarchies; mais ce résultat ;era bien plus sûrement atteint par une politique droite ;t franche, par la loyauté des transactions, que par des ılliances royales qui créent de fausses sécurités et sub-;tituent souvent l'intérêt de famille à l'intérêt national. (*Applaudissements.*) D'ailleurs les exemples du passé ont .aissé dans l'esprit du peuple des croyances superstitieuses; il n'a pas oublié que depuis soixante-dix ans les princesses étrangères n'ont monté les degrés du trône que pour voir leur race dispersée et proscrite par la guerre ou par la révolution. (*Sensation.*) Une seule femme a semblé porter bonheur et vivre plus que les autres dans le souvenir du peuple, et cette femme, épouse modeste et bonne du général Bonaparte, n'était pas issue d'un sang royal. (*Applaudissements. Vive l'Empereur!*)

« Il faut cependant le reconnaître, en 1810, le mariage de Napoléon I^er^ avec Marie-Louise fut un grand événement : c'était un gage pour l'avenir, une véritable satisfaction pour l'orgueil national, puisqu'on voyait l'antique et illustre maison d'Autriche, qui nous avait si longtemps fait la guerre, briguer l'alliance du chef élu du nouvel empire. Sous le dernier règne, au contraire, l'amour propre du pays n'a-t-il pas eu à souffrir, lorsque l'héritier de la couronne sollicitait infructueusement, pendant plusieurs années, l'alliance d'une maison souveraine, et obtenait enfin une princesse ac-

complie sans doute, mais seulement dans des rangs secondaires et dans une autre religion?

« Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des rois qu'on se fait accepter ; c'est bien plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre et en prenant franchement vis-à-vis de l'Europe la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple. (*Applaudissements unanimes.*)

« Ainsi, obligé de s'écarter des précédents suivis jusqu'à ce jour, mon mariage n'était plus qu'une affaire privée. Il restait seulement le choix de la personne. Celle qui est devenue l'objet de ma préférence est d'une naissance élevée Française par le cœur, par l'éducation, par le souvenir du sang que versa son père pour la cause de l'empire, elle a, comme Espagnole, l'avantage de ne pas avoir en France de famille à laquelle il faille donner honneur et dignités. Douée de toutes les qualités de l'âme, elle sera l'ornement du trône, comme, au jour du danger, elle deviendrait un de ses courageux appuis. Catholique et pieuse, elle adressera au ciel les mêmes prières que moi pour le bonheur de la France; gracieuse et bonne, elle fera revivre, dans la même position, j'en ai le ferme espoir, les vertus de l'impératrice Joséphine. (*Applaudissements prolongés. Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice!*)

« Je viens donc, Messieurs, dire à la France : J'ai

préféré une femme que j'aime et que je respecte à une femme inconnue dont l'alliance eût eu des avantages mêlés de sacrifices. Sans témoigner de dédain pour personne, je cède à mon penchant, mais après avoir consulté ma raison et mes convictions. Enfin, en plaçant l'indépendance, les qualités du cœur, le bonheur de famille au-dessus des préjugés dynastiques et des calculs de l'ambition, je ne serai pas moins fort, puisque je serai plus libre. (*Vifs applaudissements.*)

« Bientôt, en me rendant à Notre-Dame, je présenterai l'impératrice au peuple et à l'armée; la confiance qu'ils ont en moi assure leur sympathie à celle que j'ai choisie, et vous, Messieurs, en apprenant à la connaître, vous serez convaincus que cette fois encore j'ai été inspiré par la Providence. » (*La salle retentit d'applaudissements longtemps prolongés.*)

L'empereur épouse mademoiselle de Montijo, comtesse de Téba, fille du comte de Montijo, sénateur et grand d'Espagne.

Le mariage de l'empereur sera célébré à Notre-Dame le 30 janvier.

(Extrait du *Moniteur universel.*)

Le 25 janvier 1853, la maison de S. M. l'Impératrice est constituée; on y remarque les noms des familles les plus chères à la

France par les souvenirs du premier empire.

26 janvier 1853.

La commission municipale de Paris..., à l'occasion du prochain mariage de Sa Majesté, a voté dans sa séance de ce jour une somme de 600,000 fr. destinée à l'acquisition d'un collier de diamants, qui sera offert à l'impératrice au nom de la ville de Paris.

Les actes de bienfaisance les plus louables, les plus utiles, signaleront aussi cet heureux événement. Vingt-huit jeunes filles, appartenant aux arrondissements de Paris et de la banlieue seront dotées et mariées; les outils engagés au Mont-de-Piété par les ouvriers en seront retirés; l'œuvre commencée, lors de la proclamation de l'empire sera complétée par la remise aux mères indigentes des sommes dues par elles à l'administration pour mois de nourrice arriérés; enfin les familles inscrites aux bureaux de bienfaisance seront secourues dans les proportions que M. le préfet de la Seine détermi-

nera lui-même. Un crédit de 300,000 fr. a été mis à sa disposition pour être consacré à ces différents actes de bienfaisance.

(Extrait du *Moniteur universel.*)

28 janvier 1853.

COMMISSION MUNICIPALE DE LA VILLE DE PARIS.

A l'ouverture de la séance, M. le préfet de la Seine a donné lecture de la lettre suivante que lui a adressée S. E. la comtesse de Téba, aussitôt qu'elle a eu connaissance de la résolution prise par le conseil municipal de lui offrir une parure de diamants :

« Monsieur le Préfet,

« Je suis bien touchée d'apprendre la généreuse décision du conseil municipal de Paris, qui manifeste ainsi son adhésion sympathique à l'union que l'empereur contracte. J'éprouve néanmoins un sentiment pénible, en pensant que le premier acte public qui s'attache à mon nom, au moment de mon mariage, soit une dépense considérable pour la ville de Paris. Permettez-moi donc de ne point accepter votre don, quelque flatteur qu'il soit pour moi ; vous me rendrez plus heu-

reuse en employant en charités la somme que vous aviez fixée pour l'achat de la parure que le conseil municipal voulait m'offrir. Je désire que mon mariage ne soit l'occasion d'aucune charge nouvelle pour le pays auquel j'appartiens désormais, et la seule chose que j'ambitionne, c'est de partager avec l'empereur l'amour et l'estime du peuple français...

« EUGÉNIE, *comtesse de Téba.* »

Le conseil, vivement ému des sentiments exprimés par S. E. la comtesse de Téba, a décidé à l'unanimité, que, pour se conformer à ses intentions, la somme de 600,000 fr. qu'il avait destinée à l'achat d'une parure pour l'impératrice sera employée à la fondation d'un établissement où de jeunes filles pauvres recevront une éducation professionnelle, et d'où elles ne sortiront que pour être convenablement placées. Cet établissement portera le nom et sera placé sous la protection de l'impératrice.

(Extrait du *Moniteur universel.*)

Le mariage civil de l'empereur a été célébré aux Tuileries, le 29 janvier, à huit heures du

soir; inscrit sur le registre de l'ancienne maison impériale, l'acte suit immédiatement celui de la naissance du roi de Rome, portant la date du 20 mars.

Le mariage religieux a été célébré dans l'église de Notre-Dame de Paris, le 30 janvier, à une heure de l'après-midi. Mgr l'archevêque de Paris, officiant, a uni les époux, et leur a donné la bénédiction nuptiale. L'enthousiasme populaire était plus grand encore que la pompe de la cérémonie.

Toutes les communes de France, tous les corps constitués et toutes les compagnies manifestent par des adresses la part que prend la nation entière à cet heureux événement.

2 février.

L'impératrice consacre à des actes de bienfaisance la somme de 150,000 fr. que l'empereur avait fait placer parmi les objets composant la corbeille de mariage.

Un décret en date du 2 février place toutes les sociétés de charité maternelle subventionnées par l'État sous la présidence et la protection de l'impératrice.

Paris, 15 avril 1855.

« NAPOLÉON, etc...

« Considérant que les salles d'asile contribuent de la manière la plus efficace au bien-être physique et moral de l'enfance, partout où les familles demandent leurs moyens d'existence à des travaux qui les éloignent nécessairement de leur domicile;

« Voulant contribuer au développement d'une institution si utile à la partie la moins aisée de la population de l'empire, et donner en même temps à l'impératrice Eugénie, notre chère et bien-aimée épouse, une preuve particulière de notre affection,

« Avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Les salles d'asile de l'enfance sont placées sous la protection de l'impératrice. »

Paris, 15 avril 1855.

VOYAGE DE L'IMPÉRATRICE EN ANGLETERRE.

L'empereur et l'impératrice sont partis aujourd'hui à une heure et demie pour Calais.

16 avril.

Leurs Majestés sont arrivées à onze heures à Douvres où elles ont reçu l'accueil le plus enthousiaste. A six heures elles entraient à Londres. Elles ont traversé la ville au milieu d'une foule immense qui les a saluées d'unanimes acclamations.

21 avril.

Leurs Majestés sont arrivées en parfaite santé à Boulogne, à trois heures et demie... La population, qui s'était portée au-devant de l'empereur et de l'impératrice, a salué Leurs Majestés des plus chaleureuses acclamations.

(Extrait du *Moniteur universel*.)

## NAISSANCE DU PRINCE IMPÉRIAL. 1856.

16 mars, trois heures un quart.

L'impératrice vient d'accoucher d'un prince.

Sa Majesté et le prince impérial sont en bonne santé.

Le prince impérial a reçu les noms de NAPOLÉON-*Eugène-Louis-Jean-Joseph*.

Le 17, au matin, une salve de cent et un coups de canon a annoncé ce grand événement à la population.

L'empereur a décidé qu'il serait parrain et l'impératrice marraine de tous les enfants légitimes nés en France dans la journée du 16 mars.

(Extrait du *Moniteur universel*.)

18 mars 1856.

S. Exc. le président du Sénat a adressé à S. M. le discours suivant :

. . . . . .

« Saluons donc ce fils de l'empire, gage de si grands destins ; saluons aussi et remercions sa gracieuse mère. Une épouse déjà si chère le sera plus encore à votre cœur par cette consécration de la maternité. Permettez au Sénat, Sire, de déposer ses hommages pour elle au pied de ce trône qu'elle embellit par ses qualités aimables et qu'elle vient de cimenter par cet heureux enfantement.

Paris, le 1er mai.

La cérémonie des relevailles de S. M. l'Impératrice a été célébrée aujourd'hui dans ses

appartements par S. G. Mgr l'Évêque de Nancy, premier Aumônier.

L'Empereur était présent à cette cérémonie.

(Extrait du *Moniteur universel.*)

## DISTRIBUTION DES PRIX A LA MAISON IMPÉRIALE NAPOLÉON DE SAINT-DENIS.

13 août 1856.

S. M. l'Impératrice, sous l'auguste protection de laquelle sont placées les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, avait fait connaître qu'elle daignerait présider à la distribution des prix de la maison Impériale Napoléon de Saint-Denis...

Le 12 août, à trois heures, l'Impératrice s'est rendue dans la salle de distribution des prix, où les élèves qui l'attendaient avec une vive impatience, l'ont saluée des cris mille fois répétés de *Vive l'Impératrice! Vive l'Empereur! Vive le Prince Impérial!*.

L'Impératrice, après avoir honoré de ses

éloges les élèves qui s'étaient particulièrement distinguées, a examiné longuement l'exposition des ouvrages de dessin et de peinture... Reçue ensuite à la chapelle, avec les honneurs dus aux souverains, Sa Majesté s'est agenouillée sur le prie-Dieu qui lui avait été préparé, pendant que les élèves chantaient le *Domine salvum*...

A cinq heures, Sa Majesté est remontée en voiture, et est partie au milieu des cris de joie, d'amour et de reconnaissance des élèves et de toute la maison Impériale.

(Extrait du *Moniteur universel.*)

## SÉNATUS-CONSULTE CONCERNANT LA RÉGENCE DE L'EMPIRE.

Nous détachons de cette pièce officielle, qu'on peut retrouver dans le *Moniteur universel,* à la date du 20 juillet 1856, les dispositions dont la teneur prouve l'entière confiance qu'ont inspirée la haute intelligence et les vertus de S. M. l'Impératrice Eugénie.

*Titre premier.*

DE LA RÉGENCE.

ART. 1er. — L'Empereur est mineur jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis.

ART. 2. — Si l'Empereur mineur monte sur le Trône sans que l'Empereur son père ait disposé, par acte rendu public avant son décès, de la Régence de l'Empire, l'Impératrice Mère est Régente et a la garde de son fils mineur.

ART. 15. — La Régence autre que celle de l'Impératrice ne confère aucun droit sur la personne de l'Empereur mineur.

La garde de l'Empereur mineur, la surintendance de sa Maison, la surveillance de son éducation sont confiées à sa mère.

Sanctionné par l'Empereur, à Plombières, le 17 juillet 1856.

## ATTENTAT DU 14 JANVIER 1858.

Voici la note qui paraissait le 15 janvier dans le *Moniteur :*

« Ce soir, à huit heures et demie, au moment où LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice arrivaient à l'Opéra, trois détonations, provenant

de projectiles creux, se sont fait entendre.

« Un nombre considérable de personnes qui stationnaient devant le théâtre, des soldats de l'escorte et de la garde de Paris ont été blessés, deux mortellement.

« Ni l'Empereur ni l'Impératrice n'ont été atteints. Le chapeau de l'Empereur a été percé par un projectile, et le général Roguet, aide de camp de Sa Majesté, qui se trouvait sur le devant de la voiture, a été légèrement blessé à la nuque.

« Deux valets de pied ont été blessés.

« Un cheval de la voiture de Sa Majesté a été tué et la voiture brisée par les projectiles.

« L'Empereur et l'Impératrice ont été accueillis, à leur entrée dans la salle de l'Opéra, par le plus vif enthousiasme. La représentation n'a pas été interrompue.

« En apprenant cet événement, LL. AA. II. le prince Jérôme Napoléon et le prince Napoléon, S. A. I. la princesse Mathilde, LL. AA. les princes Murat, les ministres, plusieurs maréchaux, le maréchal commandant l'armée

de Paris, plusieurs grands fonctionnaires, des membres du corps diplomatique, les préfets de la Seine et de police, le procureur général près la cour de Paris, le procureur impérial, se sont rendus auprès de Leurs Majestés.

« L'instruction a été commencée immédiatement et plusieurs arrestations ont eu lieu.

« Leurs Majestés ont quitté l'Opéra à minuit. Les boulevards avaient été spontanément illuminés, et une foule considérable a fait entendre, sur le passage de l'Empereur et de l'Impératrice, les acclamations les plus enthousiastes et les plus touchantes.

« A leur arrivée aux Tuileries, Leurs Majestés y ont trouvé un grand nombre de personnes, parmi lesquelles se trouvaient l'ambassadeur d'Angleterre, le président du sénat, des membres du corps diplomatique et plusieurs sénateurs. »

S. M. l'Impératrice avait montré dans cette affreuse catastrophe le plus grand calme et un courage digne de son rang. Préoccupée seulement du danger de l'Empereur, qu'elle avait

partagé, elle fut heureuse d'apprendre *qu'aucune main française* n'avait trempé dans cet infernal complot, et remercia la Providence d'avoir épargné une vie précieuse pour laquelle elle eût volontiers sacrifié la sienne.

Les acclamations de la foule à son retour et l'enthousiasme de la France entière, récompensèrent son dévouement et son intrépidité.

VOYAGE DE NORMANDIE ET DE BRETAGNE. 1858.

L'Empereur et l'Impératrice ont quitté le palais de Saint-Cloud, ce matin 3 août, à dix heures.

Sur le passage de Leurs Majestés les populations mêlent avec enthousiasme aux cris de *Vive l'Empereur!* leurs bénédictions pour l'Impératrice et leurs vœux pour le Prince Impérial.

Cherbourg, 5 août 1858.

A huit heures, l'Empereur et l'Impératrice sont allés faire une visite à la reine d'Angleterre sur son yacht, entré le 4 août à sept

heures et demie du soir, en rade de Cherbourg.

Le maire de Cherbourg, interprète du sentiment public, adresse à S. M. les paroles suivantes :

« Madame,

« L'arrivée de Votre Majesté vient combler tous nos vœux. Connue ici, comme partout, par vos bienfaits, vous n'y rencontrerez que des cœurs reconnaissants, heureux de contempler l'Auguste Mère du Prince Impérial, l'espoir de la France; avides de saluer en vous la gracieuse image de la bienfaisance rehaussée encore par l'éclat de la couronne. »

S. M. l'Impératrice a ensuite reçu l'hommage des dames de la ville, qui lui ont offert des fleurs et des dentelles du pays.

Le 6 août, à dix heures, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice sont allés en rade faire une visite d'adieux à S. M. la reine d'Angleterre; les mêmes démonstrations d'enthousiasme que le peuple ne se lasse pas de prodiguer depuis quatre jours à Leurs Majestés Impériales, les ont accompagnées...

(Extrait du *Moniteur universel.*)

Dans toutes les revues et dans la visite aux vaisseaux de l'escadre, S. M. l'Impératrice recueille aux côtés de l'Empereur les acclamations et les vœux des marins et des soldats. Son nom est associé à l'inauguration du bassin Napoléon, cette merveille de l'art hydraulique. Sur la pierre scellée que l'eau de l'Océan doit recouvrir pour bien des siècles peut-être, l'inscription suivante a été gravée :

« *Ce bassin, décrété en* 1803, *sous le règne de Napoléon I^er^, fut commencé en* 1836, *achevé en* 1858, *et inauguré le 7 août, en présence de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie.*

*L'amiral Hamelin, ministre de la marine.* »

Brest, le 9 août 1858.

En recevant Leurs Majestés à la porte de l'église Saint-Louis, l'évêque de Quimper s'adresse en ces termes à l'Impératrice :

« Madame,

« Votre gracieuse présence rappelle à ce peuple sa chère duchesse, dont le royal époux était aussi *le Père*

*du peuple.* Une voix éloquente autant que respectée avait appris à la France que vous étiez *catholique et pieuse.* Vos bonnes œuvres le lui redisent chaque jour. La vieille patrie de Jeanne de Penthièvre et de Jeanne de Montfort se connaît en courage et en dévouement. Elle a tressailli au récit de la fermeté que naguère vous avez déployée dans une douloureuse circonstance. Toutes ses sympathies, Madame, et tous ses vœux vous sont acquis. Elle priera Dieu de vous protéger toujours, de bénir l'Empereur et de veiller sur votre Fils bien-aimé, afin qu'il se rende, comme nous l'espérons, digne de ses grandes destinées. »

Brest, le 11 août 1858.

Leurs Majestés se sont embarquées. Le canot Impérial s'est dirigé d'abord vers la frégate *la Thétis*, qui sert d'école aux mousses. Ces enfants ont excité tout particulièrement l'intérêt de l'Impératrice, qui a retrouvé parmi eux le jeune Perret qu'elle avait décoré d'une médaille d'or pour le courage et le dévouement dont cet enfant avait fait preuve, en ramenant au port son bâtiment éprouvé par la tempête et la maladie, et sur lequel il était resté seul.

Quimper, le 12 août 1858.

L'Empereur a été reçu à la porte de l'église par Monseigneur de Quimper qui, après avoir adressé ses remercîments à l'Empereur, a dit à l'Impératrice :

« Soyez bien venue, Madame, dans ce sanctuaire où l'on prie souvent pour vous, où l'on demande au ciel de récompenser votre piété et vos aumônes.

« Que la bénédiction d'en haut soit toujours sur vous!

Lorient, 13 août 1858.

A leur descente de voiture, les Augustes Voyageurs ont trouvé une députation de jeunes filles qui ont offert à l'Impératrice une corbeille de fleurs. La fille du maire, prenant la parole au nom de ses compagnes, a prononcé le discours suivant :

« Madame,

« En apprenant que Votre Majesté daignait nous faire l'honneur de visiter notre vieille Bretagne, tous les cœurs se sont émus de reconnaissance pour la belle Souveraine, l'ange de grâce et de bonté qui n'oublie aucun de ses sujets et veut bien affronter les fatigues d'un long

voyage, afin de recevoir le tribut d'amour que nous déposons à ses pieds. Je suis heureuse et fière de pouvoir exprimer en ce jour à Votre Majesté les sentiments de cette population dont le dévouement est sans bornes. Veuillez accepter avec notre humble hommage les vœux ardents que nous formons pour S. M. l'Empereur, pour Vous, Madame, et pour le Prince Impérial, cet Enfant qui nous est si cher et dont la précieuse existence est pour notre belle patrie un gage assuré de gloire et de bonheur. »

Pendant que l'Impératrice reçoit les hommages des populations bretonnes, les autorités de la ville de Paris, réunies dans un banquet, à l'occasion de la fête du 15 août, rappellent « *Sa sollicitude touchante pour toutes les misères, pour toutes les souffrances; le courage et la résolution qu'elle sait, au besoin, allier à la bonté et à la grâce.* »

(Extrait du *Moniteur universel.*)

Dans tout le département du Morbihan, Leurs Majestés ont trouvé le même accueil et ont excité le même enthousiasme parmi les populations.

Le cortége impérial est arrivé à Auray à onze heures et demie.

Au sortir de la ville, Leurs Majestés ont passé sous un arc de triomphe dressé sur le pont du Blavet par les ouvriers du port, et surmonté des attributs et outils de tous les corps d'état, avec cette inscription :

*Les ouvriers d'Auray à Leurs Majestés.*

Un peu plus loin, le cortége impérial a rencontré les frères des Écoles chrétiennes conduisant leurs élèves à la messe qui devait être célébrée à l'église de Sainte-Anne d'Auray.

Leurs Majestés sont allées à la chapelle à midi précis. Elles ont été reçues à l'entrée de l'enceinte par M^gr^ l'évêque, entouré de ses grands vicaires, du clergé de la chapelle, de celui du petit séminaire et des élèves.

Leurs Majestés ont pris place sous le dais et ont traversé processionnellement, précédées du clergé et suivies de toute leur Maison, la cour qui précède la chapelle. Elles ont été s'agenouiller devant l'autel où sont conservées reli-

gieusement les reliques de sainte Anne, et le clergé a chanté le *Domine salvum fac;* puis Leurs Majestés ont pris place sous une tente de velours vert rehaussé d'abeilles d'or, pour entendre la messe, qui a été célébrée en plein air, à l'autel des pèlerins. On sait en quelle vénération est dans toute la Bretagne le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray. Le service divin ne se célèbre qu'une fois l'an à l'autel des pèlerins, le 28 juillet, jour de la fête de sainte Anne, et cette pieuse cérémonie appelle chaque année un concours immense de fidèles autour des reliques de la sainte.

La messe a été célébrée avec une grande pompe : la musique du 29ᵉ de ligne jouait des airs religieux qui alternaient avec des motets chantés avec accompagnement par les élèves du séminaire. Une salve d'artillerie a annoncé au loin le moment de l'élévation.

(Extrait du *Moniteur universel.*)

Nous terminerons ces extraits en citant le discours adressé à Sa Majesté l'Impératrice par

le grand vicaire de Mgr de Vannes, qui résume, en exprimant les sentiments du clergé breton, ceux dont la France entière est animée pour l'Auguste Impératrice dont nous avons suivi la vie politique, depuis son mariage jusqu'aujourd'hui, 15 août 1858 :

« Madame,

Nous aimons à contempler en Votre Majesté une nouvelle et pieuse Esther. Comme elle, vous êtes assise sur le plus beau trône de l'univers; comme elle, vous aimez à répandre vos bienfaits sur votre peuple; comme elle, vous nous encouragez à pratiquer la vertu par votre auguste exemple. Nous nous ferons donc toujours un devoir d'adresser au ciel des prières pour la prospérité du règne de notre Empereur, pour le bonheur d'une Épouse bien-aimée et pour le Prince Impérial, objet de tant de vœux et d'espérances. »

FIN.

# NOTES EXPLICATIVES.

# NOTES EXPLICATIVES.

## VIE DE BLANCHE DE CASTILLE.

(Page 69.)

*Fille d'Alphonse VIII...*

« Don Alfonso ovieron otra fija que oro nombre doña Urraca, que fue muy fermosa infanta; e esta fue casada con don Alfonso Rey de Portugal. Empos esta doña Urraca, ovieron otra fija doña Branca, e segun cuenta la estoria era mucho apuesta, e sobre todo era de buen donayre; e era muy nobre en si, comoquier que la dicha doña Urraca su hermana llevava la prez. E esta doña Branca fue casada con el Rey don Luis de Francia. E este Rey don Luis de Francia oyo desir destas fiies que el Rey don Alfonso de Castiella avie, e embio demandar la una dellas, e el rey su padre gela otorgo pagados. Segun el consonamiento de su lengage, escogieron esta infanta doña Branca, de quien se pagaron mucho por el nombre, ca segun el consonamiento de los nombres tovieron la par muy nobre, e por muy apuesta a demas, comoquier que otrosi en el su pare-

cer, non lo podien reprehender ninguna cosa. E el Rey don Alfonso dio esta doña Branca su fija, la menor de estas tres fijas a los mensageros, e embio la con aquellos mensageros, e con los otros omes honrados de su regno con muy gran honra, e con esta fue casada el Rey don Luys de Francia, e fue ella Reyna de esse mesmo reyno. »

(*Chronica de España, de re don Alonso lo Savio*, quarta parte, f° 349, édit. de 1604.)

(Page 77.)

*La conduite que tint depuis le comte Thibaud...*

Extrait d'une *Dissertation* de M. Paulin Pâris, placée dans le *Romancero français*, en tête de trois *Chansons ou Sirventois* d'Hues de la Ferté.

« Aucun historien, avant l'époque de son veuvage, ne paraît avoir élevé le moindre doute sur la vertu de Blanche. Cependant, mariée dans un âge si tendre et séparée plusieurs fois de son époux, entre autres, en 1215, quand il s'en alla combattre les Albigeois, et les deux années suivantes quand il courut recevoir la couronne d'Angleterre, on peut dire que les prétextes d'accusation ne manquaient ni aux médisants ni aux calomniateurs. Il est d'ailleurs mal aisé d'établir que le comte de Champagne ait pu nourrir, avant le veuvage de Blanche, la moindre passion pour elle. Sa conduite, après la mort de Louis VIII, répugne entièrement à cette supposition ; puis, il était encore trop jeune pour oser

élever ses espérances jusqu'à la reine de France, dont la tendresse conjugale avait éclaté dans une foule de circonstances, et à laquelle on ne savait encore reprocher qu'une sorte de fierté dédaigneuse. »

Après s'être étonné de la confiance qu'on accorde à Matthieu Pâris, qui ne paraît y avoir d'autres droits qu'une haine aveugle et constante, d'abord contre le saint-siége, ensuite contre les rois de France, M. Paulin Pâris prouve qu'il accuse notre reine de tous les défauts dont elle fut le plus évidemment exempte, de cruauté, d'étourderie, de méchanceté... et fait ressortir toutes les inexactitudes et les absurdités du passage dans lequel le chroniqueur laisse planer sur le comte de Champagne l'accusation d'empoisonnement du roi Louis VIII. (*Pag.* 173-74.)

Il incline du reste à placer vers l'année 1230 les commencements des amours de Thibaud : « Ici je ne citerai à l'encontre de la *Chronique de Saint-Denis* qu'un petit poëme contemporain, publié sous le nom de *Chronique de saint Magloire*. Son témoignage me paraît fort précieux. »

L'an mil deux cent et vingt et dis
Fu Dan-Martin en flambe mis.
En tel point fu li queus Tibaut
Qu'il a la nus come un ribaus...

Le comte dit à un autre « ribaus » son confident : Trahi de tous les siens,

« Compains, or vois-je bien de plain

Que d'une denrée de pain
Saoulerois tous mes amis :
Je n'en ai nul, ce m'est avis,
Né je n'ai en nului fiance
Fors qu'en la roïne de France. »
Cele li fu loiaile amie
Bien monstra que nel haoit mie.
Par li fu finie la guerre
Et conquise tote la terre.
Maintes paroles en dist-an
Come d'Iseult et de Tristan.

« Voilà, conclut M. Paulin Pâris, un texte clair et positif; les amours de la reine et de Thibaud faisaient l'entretien général, comme celles du beau Tristan avec la blonde Iseult... Après tout, ferions-nous un grand outrage à la glorieuse mémoire de Blanche, en adoptant le récit que je viens de citer; et notre grande reine eut-elle été si coupable, quand même elle n'eut pas désespéré l'amant qui tant de fois lui avait sacrifié ses plus chers intérêts? ..... Enfin, le caractère de Thibaud, les sentiments qu'il a exprimés dans ses chansons ne peuvent-ils se concilier avec l'idée d'une affection chaste et sentimentale? ».

(Page 77.)

*Une passion dont on peut du reste ressaisir la trace....*

Le conte regarda la roïne qui tant estoit belle et sage que de la grande biauté d'elle il fu tout esbahis. Si lui respondi : « Par ma foi, ma dame, mon cueur, mon

« corps et ma terre est en votre commandement; et « n'est rien qui vous pleust et plaire peust que je ne « féisse volentiers. Né jamais, sé Dieu plaist, contre « vous né contre les vostres ne seray. » D'ilec se parti tout pensis et lui venoit souvent en remenbrance du doulx regart de la roïne et de sa belle contenance. Lors si entroit en son cœur une pensée doulce et amoureuse. Mais quant il lui souvenoit qu'elle estoit si haulte dame, de si bonne vie et de si nete qu'il n'en porroit joïr, si muoit sa doulce pensée amoureuse en grant tristesse.

Et pour ce que parfondes pensées engendrent mélencolies, il lui fu loés d'aucuns sages homes qu'il s'estudiast en biaulx sons de vielle et en douls chans délitables. Si fist entre lui et Gaste-Brullé les plus belles chançons, les plus délitables et les plus mélodieuses qui onques fussent oyes en chançons et en vielles. Et les fist escripre en sa salle à Provins et en celle de Troyes. Et sont appellées les chançons au Roy de Navarre.

(*Chroniques de Saint-Denis*, année 1234. Ms. 8309, f° 282 v° 2.)

(Page 85.)

*Pendant les négociations, il essayait de séduire Thibaud, en lui offrant la main de sa fille...*

Aucun baron s'entremistrent d'apaisier le conte Perron (Pierre) audit conte Tybaut, et fu la chose pourparlée en tele manière que le conte Tybaut promist que il prenriot à femme la fille le conte Perron de Bretaingne.

La journé fu prise que le conte de Champaingne dut la damoiselle espouser, et li dut-en amener pour espouser, à une abbaie de Premoustré, qui est delez Chastel-Thierri,... En dementières que le conte de Champaingne venoit pour espouser, mon seigneur Geffroy de la Chapelle vint à li de par le roy, et dit ainsinc : « Sire, conte de Champaingne, le roy a entendu que vous avez convenances au conte Perron de Bretaingne que vous prenrez sa fille par mariage. Si, vous mande le roy que se vous ne voulez perdre quanque vous avez ou royaume de France, que vous ne le faites; car vous savez que le conte de Bretaingne a pis fait au roi que nul home qui vive. » Le conte de Champaingne, par le conseil que il avoit avec lui, s'en retourna à Chastel-Thierri.

(*Chronique de Joinville,* édit. Firmin Didot, 1858, pag. 26.)

(Page 94.)

*Ils ne devaient plus se revoir !...*

« Quant li rois ot atourné sa voie, si prit s'eskerpe (son écharpe) et son bourdon à Nostre Dame à Paris; et li canta sa messe li evesques. Et se must de Nostre Dame entre lui et la roïne et ses frères et lor femmes, deschaus et nus piés ; et toutes les congrégations et li peules (le peuple) de Paris les convoièrent jusques à Saint-Denis, en larmes et en plours. Et là, prit li rois congiet à eus et les renvoia à Paris, et plora assés au départir.

« Mais la roïne, sa mère, demoura avec lui et le convoia trois jors, maleoit gré le roi, et li dist adont : « Biele tres douce mere, par celle foi que vous me de- « vés, retournés des ore mais. Je vous lais mes deus « enfans en garde, Loéys, Philippe et Ysabiel; et vous « lais à garder le roïaume de France, et je sais de fi « que il sera bien gardés et bien gouvernés. » A dont, li dist la roïne en plorant : « Biaus très dous fils, com- « ment porra li miens cuers endurer la départie de moi « et de vous? Ciertes, il sera plus dure que pierre se il « ne fent en deus moitiés. Car vous m'avez été li mien- « dres fils qui onques fust à mère. » A ce mot chéi pasmée, et li rois la redrecha et l'en leva, et prist congié à li en plorant; et la roïne se repasma e fu une grant pièce en pamisons; et quant ele fu revenue, si dist : « Biaus tenres fius, jamais je ne vous verrai, li cuers « me le dist bien. » Et ele dist voir, car ele fu morte, avant qu'il revenist. »

(*Chronique de Reims, depuis Louis VI jusqu'à l'année* 1259. Ms. de Sorbonne, n° 454.)

## VIE DE JEANNE DE NAVARRE.

(Page 116.)

*Jeanne s'occupait d'ailleurs...*

Nous donnons ici en son entier le poëme anonyme, cité par de Launoy, dans l'*Histoire du collége de Navarre.*

« Anonymus quidam poeta rem eamdem oratione stricta descripsit :

Pro regno duplici meruit satis inclyta dici
Indole præclara illustris Regina Joanna :
Francorum domina, Regi Pulchro sociata,
Dote Navarrigenas rexit gentes alienas.
Nam Henrici vere unicæ Regis nata Navarræ,
Campanæ comitis, tandem huic successit in illis,
Tota Briæ strata, simul et Campania lata,
Atque Palatina sibi tunc est, non peregrina.
Gestu morosa fuit, et vultu speciosa,
Prudens, robusta, constans et provida, justa,
Casta fide plena, speque absque pietatis habena,
Compatiens animo, suspirans cordis ab imo,
Pauperibus cunctis dans, doctis atque peritis,
Viribus et totis divinis dedita notis,
Sub pede mundana calcans quasi stercora vana ;
Quæ licet exuta membris jam sit resoluta,
Factaque terra cinis, velut exigit ultima finis,
Terris defuncta, vivit per sæcula cuncta,
Hæcce Regina, per quam urgente ruina,
Crevit Parisia declinans Philosophia,
Cujus sunt gesta scriptis aureis redigenda.
Nam præ matronis virtutum dedita donis,
Digna Dei thronis templum hoc statuit Salomonis,
Austri Regina Ludovico munera trina,
Addens mirifica, nec pridem talia visa,
Quæ redolent, plane sunt. Nam tria Lilia vere,
Lilia Francorum, liliis decorans fere morum.
Namque et Grammaticos statuens ætate pudicos.
Dotat vicenos binos, addendo Magistros,
Mores egregios qui spargant schemate fultos,
Extrema ut medio forti solidentur asylo,

Machina perpetuo quæ duret temporis ævo.
Tricenos artes hoc addidit ad liberales,
Pro quibus apposuit doctorem, qui bene præsit.
Exhinc et numerum bis denum Theologorum
Dat lumen fidei satius splendore diei :
Illustrans mundum, nulli est id in orbe secundum.
Datque hic Doctorem, hinc et Provisoris honorem.
Præclarum reliquis hoc templum dum tenet, ut scis,
Dat liliis formam, celsam his adhibendo coronam.
Quatuor altari celebrare tot his famulari
Vult hoc in templo plano virtute profundo,
Omnibus his victum, vestitum dans satis amplum.
Nam bene si penses, bis mille libras Turonenses
Census perpetui anno quolibet accipiendi
Dat, quibus hinc vivant, et in ævum Moenia sistant.
Siste, Domus, donec fluctus formica marinos
Ebibat, et totum testudo perambulet orbem.
Regi cœlorum grata exstitit, et Liliorum
Philippo Pulchro, donec fuit arta sepulchro.
Hujus facta bona testantur chronica vulga.
Sed si alia indocta fuit, aspice, non fuit ipsa.
Annis triginta tribus exstat corpore vincta,
Vixit cum Rege Christi sub nobile lege,
Viginti adde dies ter tres, hinc tres quoque menses.
Transit ab hoc regno, deinceps fruitura superno,
Anno milleno trecentenoque quaterno.
Cara Deo et munda sub Aprilis luce secunda,
Æde Vicenarum letum gustavit amarum.
Corpus delatum fuit, et tandem tumulatum,
Parisii medium capiens chorum in æde Minorum.
Fletibus et lacrymis petimus, si flecteris ullis,
Rex Regum Domine, Reginæ tu miserere.

« In hoc elogio quærenda non est carminis elegan-

tia, sed veritas simplex, quæ historiæ ornamentum est præcipuum. »

(Joannis Launoii *Opera*, tom. VII, page 298 ; Coloniæ Allobrogum, 1732.)

## VIE D'ANNE D'AUTRICHE.

(Page 178.)

*On lit au reste dans la correspondance de la princesse Palatine...*

Nous joignons à la phrase citée qui se rapporte à la date du 27 septembre 1718, deux passages qui confirment cette assertion.

« La vieille Beauvais, première femme de chambre de la reine mère, étoit dans le secret de son mariage avec le cardinal Mazarin ; cela obligeoit la reine à passer par tout ce que vouloit cette femme...

(*Correspondance de Madame la duchesse d'Orléans, née princesse Palatine,...* 3 janvier 1717.)

« La reine mère étoit fort tranquille au sujet du cardinal Mazarin ; il n'étoit pas prêtre, il pouvoit donc bien se marier. On en connoît maintenant toutes les circonstances ; le chemin secret qu'il prenoit toutes les nuits pour aller la trouver est encore au Palais-Royal.

(*Correspondance de la duchesse d'Orléans*, 2 juillet 1722.)

(Page 192.)

CAUSE DE LA MORT DE LA REINE.

*Sa santé qui s'affaiblissait de jour en jour...*

La reine mère avait l'habitude de manger énormément quatre fois par jour; c'est ce qui a été cause du cancer qui lui est venu au sein ; elle l'a entretenu avec les forts parfums d'Espagne dont elle se servait, et elle en est morte.

(*Correspondance de Madame la duchesse d'Orléans,* 16 avril 1718.)

VIE DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE.

(Page 218.)

*Il n'en fut rien et malgré tous les égards...*

« Notre reine, Marie-Thérèse, a dit à son lit de mort que dans toute sa vie, depuis qu'elle étoit reine, elle n'avoit eu qu'un jour de véritable contentement. »

(*Correspondance de Madame la duchesse d'Orléans,* 29 octobre 1716.)

(Page 220.)

*Son amour pour le roi...*

« Elle croyoit tout ce que le roi lui disoit, le bon et le mauvais. »

(*Correspondance de la duchesse d'Orléans,* 10 novembre 1716.)

« La reine avoit une telle passion pour le roi qu'elle cherchoit à lire dans ses yeux tout ce qui pouvoit lui faire plaisir; pourvu qu'il la regardât avec amitié, elle étoit gaie toute la journée. »

(*Correspondance de la duchesse d'Orléans*, 24 mars 1719.)

(Page 222.)

*A peine de retour, elle est prise d'une maladie...*

Madame la duchesse d'Orléans ne fait pas difficulté d'accuser le médecin Fagon de la mort de Marie-Thérèse, et va jusqu'à désigner M^me^ de Maintenon comme sa complice.

« Notre reine est morte d'un abcès qu'elle avoit sous le bras. Au lieu de le tirer au dehors, Fagon, qui, par grand malheur, étoit alors son médecin, la fit saigner; cela fit crever l'abcès dans l'intérieur; tout tomba sur le cœur, et l'émétique qu'il lui donna là-dessus étouffa la reine. Le chirurgien qui saigna la reine dit : « Monsieur, y songez-vous bien? ce sera la mort de ma maîtresse. » Fagon dit : « Faites ce que je vous ordonne, Gervais. » Le chirurgien pleuroit amèrement, et disoit à Fagon : « Vous voulez donc que ce soit moi qui tue la reine, ma maîtresse?» A onze heures il la fit saigner, à midi il lui donna l'émétique, et à trois heures du soir elle étoit morte. Après la saignée, il lui donna une grande prise d'émétique, et, dans cette opération, la reine partit pour l'autre monde. *On peut bien dire que*

*tout le bonheur de la France est mort avec elle.* Le roi fut très-touché, mais le vieux méchant diable de Fagon l'avoit fait à dessein, afin d'assurer par là la fortune de la vieille guenipe.

(*Correspondance de Madame la duchesse d'Orléans*, 12 novembre 1719.)

FIN DES NOTES EXPLICATIVES.

BOUND BY
HNM

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 124960524